

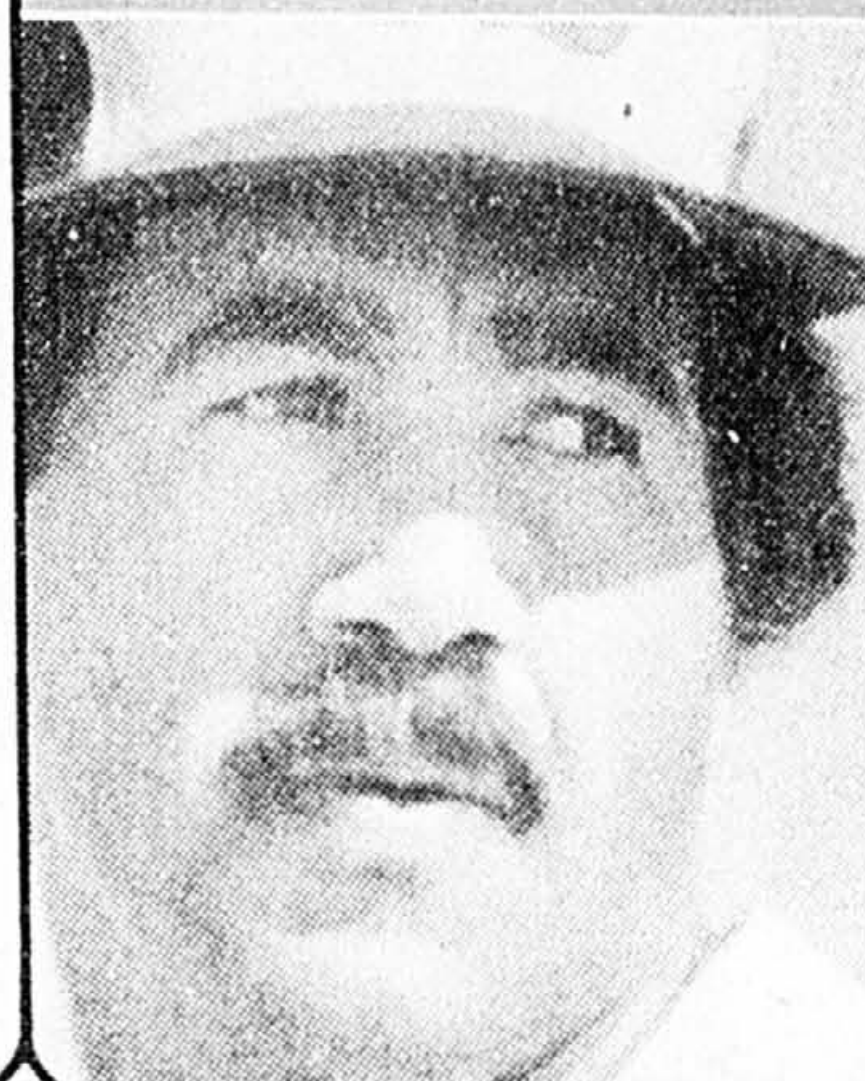


POURSUITES CONTRE LE ROYAL VICTORIA VELMA ORLIKOW ENTEND PROUVER QU'ELLE A SERVI DE COBAYE POUR LA CIA

■ Dans un émouvant témoignage de presque trois heures, elle a notamment raconté comment alors qu'elle était traitée au LSD au Royal Vic, elle en est venue à se prendre pour un écureuil grimant aux murs. La conclusion à laquelle arrive la Cour supérieure dans cette affaire pourrait avoir un impact sur l'issue de la poursuite de \$7 millions que sept citoyens canadiens, dont Mme Orlikow, ont enregistrée à Washington contre la CIA.

page A 3

TABLOÏD SPORTS



VICTOIRE DE 4-3 ELIAS SOSA TIRE LES EXPOS DE L'IMPASSE

pages 2 et 3

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE,

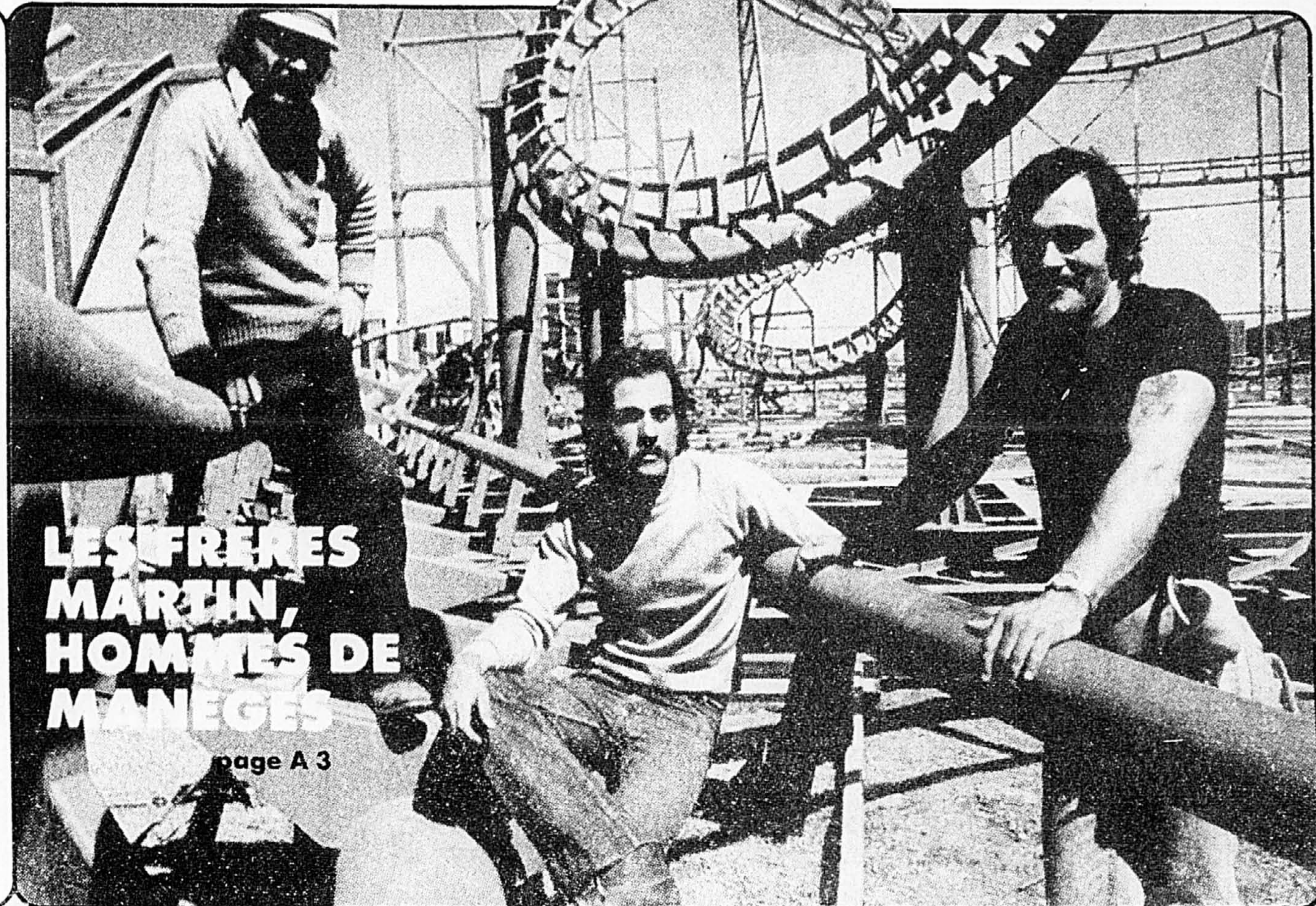
la presse

25 cents MONTRÉAL, MARDI 5 MAI 1981, 97^e ANNÉE, no 106, 98 PAGES, 6 CAHIERS

LOCK-OUT À RADIO-CANADA BLACK-OUT AU 6 ET BOUTS DE FILMS AU CANAL 2

■ Les téléspectateurs qui ont tenté de regarder Radio-Canada hier après-midi sont tombés sur un écran vide. La panne a débuté lorsque les techniciens qui refusaient de relayer des émissions préparées par des cadres de Toronto ont été mis en lock-out. Le canal 2 offrait donc ensuite des bouts de films entrecoupés de longs trous noirs pendant qu'au canal 6 c'était toujours le black-out. Les négociations étant loin d'être réglées entre Radio-Canada et ses employés, on peut s'attendre à d'autres perturbations.

page A 11



page A 3

photo Jean Goupil, LA PRESSE

Six mille travailleurs de l'éducation sont mis en disponibilité

page A 3

VOUS NE LES VOYEZ
PAS PARCE QUE LA
CARICATURE EST SUR
UNE COLONNE MAIS
TOUS MES MINISTRES
SONT À DROITE.
À GAUCHE, Y EN A PAS.

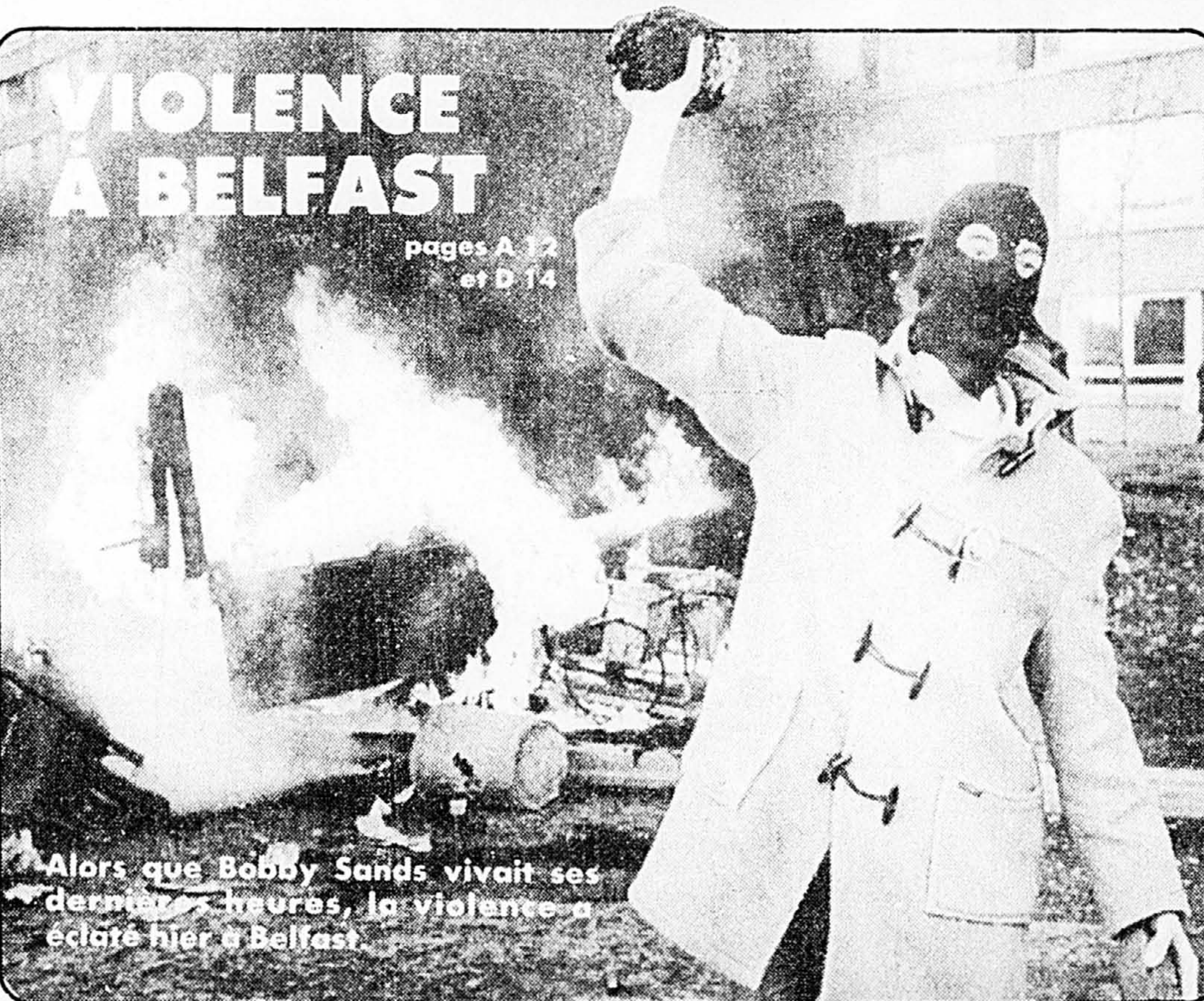


ÉDITO FAUT-IL CRAINdre LA CONCURRENCE DU JAPON?

PAR IVAN GUAY
page A 6

VIOLENCE À BELFAST

pages A 12
et D 14



Alors que Bobby Sands vivait ses
dernières heures, la violence a
éclaté hier à Belfast.

SANDS MEURT AU 66^e JOUR

■ Bobby Sands est mort au 66^e jour de sa grève de la faim pour obtenir le statut de détenu politique à la prison de Maze, en Ulster. Trois autres militants de l'IRA poursuivent leur jeûne de la mort à la prison. Le mouvement républicain a aussitôt proclamé trois jours de deuil et multiplié les appels au calme, dont on ignore s'ils seront entendus.

page A 12



Boeing



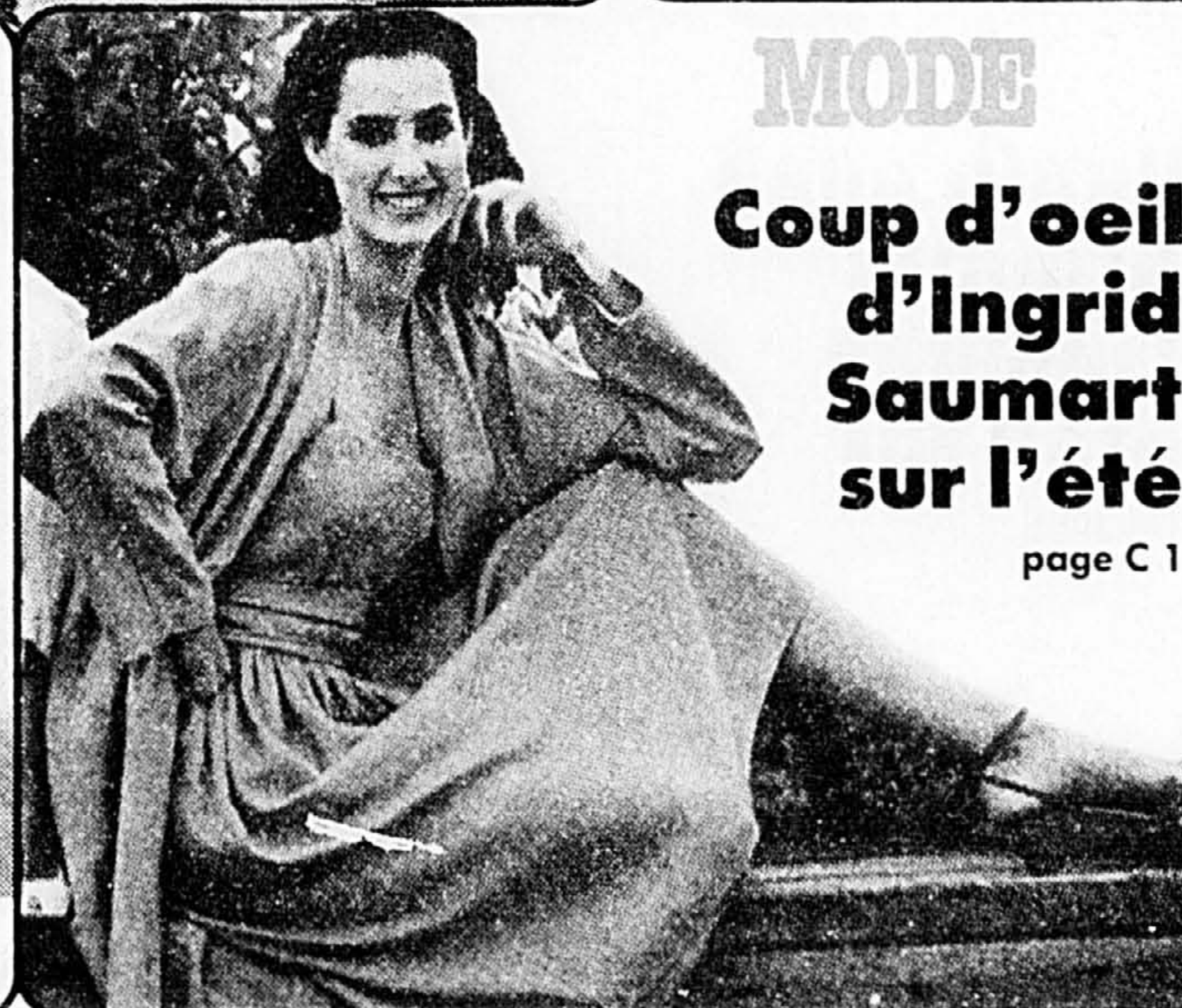
Le 737, le
meilleur vendeur au
monde et le
favori de Québécois

page D 1

MODE

Coup d'oeil d'Ingrid Saumart sur l'été

page C 1



SOMMAIRE

Annonces classées: C 12 à C 17,
D 10 à D 12

Arts et spectacles: A 9 à A 11
Décès, naissances, etc.: D 13
Economie: D 1 à D 9
Êtes-vous observateur? C 16
FEUILLETON: C 15
Horoscope: C 13
Le monde: A 12
Météo: A 2
Mots croisés: C 14
Pleins feux: A 8
Télé-câble: A 11
Télévision: A 10, A 11
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: C 1 à C 9

TABLOÏD SPORTS

Arts et spectacles
— Horaires: 18, 19
— Télévision: 19
Bandes dessinées: 20
Contact: ■ 1 à ■ 8
Mots croisés: 20
Quoi faire aujourd'hui: 18



Un réseau
complet et efficace
de bureaux immobiliers



Montreal Trust

Chez nous, vos intérêts sont bien servis

ÉPARGNEZ DE L'IMPÔT
pour votre entreprise au moyen d'un
RÉGIME DE PARTICIPATION DIFFÉRÉE
AUX BÉNÉFICES

Place Ville-Marie
861-1681

Centre Commercial
Fairview 955-5230

Sherbrooke
(819) 565-1933

APRÈS LA FIN DES AUDIENCES DE LA COUR SUPRÊME SUR LE PROJET TRUDEAU

Le suspense demeure entier

■ OTTAWA — Avec la fin des audiences de la Cour suprême sur le projet constitutionnel du gouvernement Trudeau, le suspense le plus complet demeure sans que l'on puisse préjuger de la tendance du tribunal.

GILLES PAQUIN
de notre bureau d'Ottawa

Autant dans le camp des provinces que dans celui d'Ottawa on se refusait hier à prédire les résultats de ce long et historique débat politico-juridique. Après cinq jours de plaidoyers, les neuf magistrats ont pris la cause en délibéré et n'ont donné aucun

indice de la date à laquelle ils rendront leur décision.

Sans s'aventurer dans les prophéties, le sous-ministre adjoint de la Justice du Québec, M. Paul-Arthur Gaudreau, a dit qu'il était confiant et que les choses s'étaient bien passées. L'un des procureurs fédéraux, Me Michel Robert, a pour sa part souligné que la cour était divisée. «Je n'oserais pas donner de chiffres sur le partage des voix», a-t-il dit.

La plupart des interventions de lundi ont été brèves à l'exception de celle de Me Raynold Langlois au nom du gouvernement fédéral. «Nous ne prétendons pas que c'est l'idéal, a-t-il dit de

la démarche d'Ottawa, mais c'est la loi.»

Selon lui, les provinces ont consenti à la méthode d'amendement de la constitution qu'elles contestent maintenant en n'intervenant pas lorsque c'était le moment de la faire. Cette occasion ratée leur a été offerte en 1927, soit pendant les conférences impériales de Londres, où l'on préparait l'actuel Statut de Westminster.

Le marché conclu en 1927 et ratifié par la suite lors de la proclamation du Statut de Westminster en 1931 demeure en vigueur aujourd'hui, a-t-il expliqué; il prévoit que Londres peut amender la constitution canadienne à

la demande du seul parlement fédéral. Les provinces ont refusé de se donner une protection judiciaire à ce moment, a ajouté Me Langlois, et l'on ne peut remonter le temps jusqu'en 1867 ou 1931.

Devant cette interprétation étroite de la légalité, le juge Ronald Martland a interpellé l'avocat pour lui signaler qu'il n'avait jamais été question de procéder sans l'accord des provinces au cours du dernier siècle. Ce dernier s'en est tenu à sa version, ajoutant que la loi demeurait «même si la résolution fédérale pouvait être indésirable».

Me Langlois a soutenu que la

résolution du parlement fédéral priant Londres de modifier l'Acte de l'Amérique du Nord britannique était l'expression politique des deux chambres et de l'ensemble du Canada. Cette affirmation a été prise à partie par le procureur Colin Irving au nom du gouvernement du Québec.

Le parlement fédéral représente l'ensemble du Canada dans les questions qui relèvent de sa compétence, a-t-il dit, mais les provinces sont aussi l'expression politique de la population dans les domaines de leur compétence. D'ailleurs, a noté Me Irving, Ottawa se plaint à dire que Londres ne peut faire de loi pour le Canada en s'appuyant sur le fait que les députés de ce parlement n'ont pas de mandat à cet effet. Ce même principe s'applique au parlement fédéral en ce qui a trait aux questions qui relèvent des provinces.

Plus tôt dans la journée, l'avocat du Manitoba, Me Kerr Twaddle, avait fait valoir que le gouvernement fédéral n'avait jamais obtenu le pouvoir de modifier la constitution de manière unilatérale. C'est une «convention» ou une coutume qui veut que Londres agisse à la demande d'Ottawa, a-t-il dit, comme c'est une coutume que le

gouvernement fédéral obtienne le consentement des provinces lorsqu'il s'agit de modifications touchant leurs pouvoirs.

On s'attend à ce que la Cour suprême se prononce d'ici à six à huit semaines, mais cela n'est que spéculation puisque le tribunal est seul maître de ses échéances.

A titre d'indication, notons cependant qu'une décision de même nature avait été rendue en moins de six semaines lorsque les provinces avaient contesté la loi fédérale sur le contrôle des prix et des salaires en 1975.

De fait, il s'agit de déterminer si le gouvernement fédéral peut effectuer des changements à la constitution sans l'accord des provinces même lorsqu'il intervient dans les domaines qui leur sont strictement réservés. A cela, Ottawa dit que la loi est claire pendant que les provinces disent que la coutume leur donne raison. Cette interprétation du gouvernement Trudeau a d'ailleurs fait dire au juge Dickson: «C'est un étrange système fédéral.»

Jusqu'ici, deux tribunaux ont donné raison à Ottawa, soit celui du Manitoba et celui du Québec, pendant que la Cour d'appel de Terre-Neuve penchait du côté des provinces.

À LA BANQUE DE COMMERCE, UN NOUVEAU SERVICE EN CAS DE DÉCOUVERT.

Si vous êtes titulaire d'un compte de chèques personnel Commerce ou d'un compte clé Commerce, vous pouvez maintenant vous prévaloir d'un nouveau service qui vous protège en cas de découvert: la Provision spéciale Commerce. Grâce à celle-ci, vos chèques sont couverts jusqu'à concurrence de la limite de crédit qui vous a été consentie. Grâce à la Provision spéciale Commerce, vous n'aurez plus à vous préoccuper de demander une avance à la banque chaque fois que vous voudrez éviter le désagrément d'avoir des chèques retournés impayés. Et si jamais vous avez un besoin urgent de fonds, vous aurez toujours cette provision spéciale à votre disposition.

Les titulaires d'un compte de chèques personnel Commerce ou d'un compte clé Commerce peuvent bénéficier de la Provision spéciale Commerce sur simple demande à leur propre succursale Commerce. Si vous n'êtes

pas client de notre banque, vous n'avez qu'à ouvrir un compte Commerce et présenter votre demande dès aujourd'hui. Nous nous ferons un plaisir de vous aider à déterminer, au moment de votre demande, la limite de crédit qui vous conviendra le mieux. Une fois votre demande approuvée, vous aurez une préoccupation de moins en ce qui a trait à vos opérations bancaires. Tant que vous n'utiliserez pas ce service, vous n'aurez aucuns frais à payer.

La Provision spéciale constitue une excellente raison d'ouvrir un compte de chèques personnel Commerce ou un compte clé Commerce et de devenir client de notre banque, si vous ne l'êtes déjà. Venez, dès aujourd'hui, vous renseigner au sujet de ce nouveau service Commerce.

UN AUTRE MOYEN DE FACILITER VOS OPÉRATIONS BANCAIRES.



BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE

SELON L'INSTITUT NORD-SUD

L'ACDI néglige l'environnement

■ OTTAWA — L'Agence canadienne de développement international a négligé jusqu'à maintenant l'aspect protection de l'environnement dans la plupart de ses grands projets d'aide à l'étranger, et elle n'a guère le mérite d'avoir évité des désastres écologiques majeurs.

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

Telle est la principale conclusion d'une étude effectuée par l'Institut Nord-Sud, en collaboration avec l'Université de Dalhousie, et dont les résultats ont été publiés hier.

Les auteurs concluent que l'Agence n'a jamais fait officiellement des questions environnementales l'une de ses préoccupations dans le choix et la gestion des projets de développement, avec comme résultat que cet aspect est laissé totalement à la discrétion des consultants ou des coopérateurs au pays ou à l'étranger. On signale aussi que l'un des grands obstacles aux préoccupations d'ordre écologique est le fait que 80 p. cent de l'aide de l'ACDI soit liée à l'achat de

biens et de services canadiens. «Cette restriction constitue une énorme entrave à l'application d'un programme axé sur les besoins fondamentaux, et notamment d'une politique environnementale de grande envergure. Elle contrecarre d'ambles tout projet de remise en état des terres, de développement des ressources en eau ou de sylviculture sociale où les coûts locaux sont élevés.»

L'étude déplore aussi la trop forte centralisation de l'Agence canadienne de développement international. On signale par exemple que l'Agence suédoise de développement dispose de près d'une centaine de coopérateurs sur le terrain, alors que ce nombre n'est que de 54 pour l'ACDI, qui gère des projets dans 80 pays différents. On signale qu'une telle situation prive les fonctionnaires installés à Ottawa des connaissances nécessaires pour prévoir les conséquences de leurs projets sur l'environnement. Les auteurs de l'étude déplorent également le peu d'information tirée de l'expérience passée pour la mise au point de nouveaux projets. Ils signalent qu'on est à mettre au point une banque d'information sur informatique, mais que ces informations risquent de ne pas être utilisées. Ils ajoutent que l'ACDI reçoit peu de renseignements sur les conséquences de ses projets qui ont été complétés, pour la bonne raison qu'une fois un projet fini, on se contente de passer à un autre sans attacher d'importance véritable à l'évaluation.

Ce rapport de l'Institut Nord-Sud a déjà été remis à l'ACDI dans une forme plus détaillée. En publiant un résumé hier, les auteurs ont signalé que l'ACDI a prévu depuis la mise sur pied d'un programme de formation en matière d'environnement à ses agents de planification et de projet.

Lévis: les Libéraux l'emportent

■ LEVIS (PC) — Malgré la poussée initiale du candidat progressiste conservateur Richard Janelle, le candidat libéral Gaston Gourde a conservé hier son avance pour remporter le scrutin fédéral complémentaire dans la circonscription de Lévis.

Alors que la moitié des 314 bureaux de scrutin avaient fait connaître leurs résultats, M. Gourde menait déjà par trois voix contre une sur M. Janelle, son plus proche rival. Seul autre candidat sérieux dans cette course à sept, le néo-démocrate Daniel Vachon s'est estompé rapidement de la scène pour arriver au troisième rang, loin derrière ses adversaires.

Au début de la soirée, on a estimé le taux de participation à 40 pour cent du corps électoral.

\$5,000
DE RÉCOMPENSE

pour l'information permettant de retrouver les timbres volés dans une maison privée de Ville Mont-Royal le 25 avril 1981.

Confidentialité assurée
934-2531

LA MÉTÉO à Montréal

AUJOURD'HUI

Minimum: 11 Maximum: 23
Ensoleillé, ennuagement en soirée

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	15	23	Pluie ou bruine	Dégagement
Outaouais	23	23	Ensoleillé	Averses
Laurentides	18	23	Quelques averses	Averses
Cantons de l'Est	23	23	Ensoleillé	Averses
Mauricie	18	20	Ennuagement	Averses
Québec	20	20	Ensoleillé	Averses
Lac-Saint-Jean	18	20	Ennuagement	Averses
Rimouski	13	13	Ciel variable	Averses
Gaspésie	13	13	Ciel variable	Averses
Bas-Carleton	13	13	Ciel variable	Averses
Sept-Îles	13	13	Ciel variable	Averses

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Clair	Victoria	6	14
Alberta	Pass. nuageux	Edmonton	2	14

La Quotidienne Tirage d'hier 2-6-5

DEMAIN

Averses

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	8	16	Miami	20	28	Pittsburgh	4	18
Buffalo	7	17	New York	10	20	San Francisco	9	18
Chicago	15	26	Nlle-Orléans	21	28	Washington	9	22

vers les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	7	13	Hong Kong	19	20	Oslo		
Athènes	12	24	Le Caire			Paris	6	11
Berlin	1	13	Lisbonne	10	18	Rome	14	19
Bruxelles	2	8	Londres	6	12	Séoul	6	14
Buenos Aires	14	24	Madrid	7	23	Stockholm	1	4
Copenhague	4	9	Moscou	1	12	Tokyo	12	15
Genève	5	9	Mexico	10	27	Vienne	4	11

vers les plages

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
Acapulco	21	33	Bermudes	13	22	San Juan	24	33
Barbade	25	29	Nassau	15	27	Trinidad	24	31

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

*TARIFS D'ABONNEMENTS

EDITION NATIONALE
LIVRAISON À DOMICILE: Lundi au samedi \$2.10
Lundi au vendredi \$1.50
Samedi seulement \$0.85

*TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE: Lundi au samedi \$1.75
Lundi au vendredi \$1.25
Samedi seulement \$0.75

* Tarifs différents pour les routes motorisées

TARIFS D'ABONNEMENTS

PAR COURRIER (Surface)
Nombre de semaines
CANADA 13 26 \$2 \$2
Lundi au samedi \$37.00 \$74.00 \$148.00
Lundi au vendredi \$24.00 \$48.00 \$96.00
Samedi seulement \$13.00 \$26.00 \$52.00

ÉTATS-UNIS ET PAYS ÉTRANGERS

Nombre de semaines
13 26 \$2 \$2
Lundi au samedi \$72.80 \$145.60 \$291.20
Lundi au vendredi \$52.00 \$104.00 \$208.00
Samedi seulement \$20.80 \$41.60 \$83.20

INFORMATION GÉNÉRALE

REDACTION 285-7272
PROMOTION 285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL 285-7383

ANNONCES CLASSÉES

Commandes 285-7111
de lundi au vendredi 9h à 17h
Pour changer 285-7205
de lundi au vendredi 9h à 16h30

GRANDES ANNONCES

Détailants 285-7202
National, Télé-Presse 285-7306
Vacances, voyages 285-7265

Carrières et professions, nominations 285-7320

COMPTABILITÉ

Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6901

Pour vous abonner, nos bureaux sont ouverts de 7h à 18h (samedi: 7h à 15h) 285-6911

POURSUITE CONTRE LE ROYAL VICTORIA

«La CIA m'a utilisée à ses fins» (Mme Orlikow)

■ «Il était un Dieu pour moi! Plus qu'un homme... Il était le plus grand psychiatre du monde. J'ai été outragée que l'on se soit servi de moi. J'ai été scandalisée d'apprendre que la CIA (Central Intelligence Agency) pouvait entrer ici et utiliser des Canadiens à ses fins».

HUGUETTE LAPRISE

Dans un ému témoignage qui a duré presque trois heures, au cours de la première journée du procès qu'elle intente à l'hôpital Royal Victoria, Mme Velma Orlikow a tenté de démontrer comment elle aurait servi de cobaye au Dr Ewen Cameron, défunt directeur et fondateur du Allan Memorial Institute, la section psychiatrique de l'établissement. La dame, qui est l'épouse de l'ancien député néo-démocrate de Winnipeg, David Orlikow, et qui est âgée de 64 ans, a raconté entre autres comment, sous l'effet du LSD-25, elle se prenait pour un écureuil grimpaux aux murs. Elle avait alors 39 ans.

La conclusion à laquelle en arrivera le juge Marcel Belleville de la Cour supérieure, dans cette affaire, pourrait avoir un impact sur l'issue de la poursuite de \$7 millions que sept citoyens canadiens ont enregistrée, à Washington, contre l'agence secrète américaine (CIA). Mme Orlikow est l'un des requérants.

C'est en 1956, laissant derrière elle son mari et sa fille, que Mme Orlikow a quitté Winnipeg pour se rendre à l'Institut Allan Memorial, à la suite d'une névrose post-partum. Pendant un an, elle y demeura hospitalisée et les trois années suivantes, de façon régulière, elle fréquentait la clinique externe. Elle retourna à Winnipeg pendant trois ans pour revenir à l'hôpital en 1963. Elle y resta une année entière.

Mains crispées sur les genoux, avec timidité et courage, la dame qui est aujourd'hui une femme âgée, a raconté les péripéties de ce long voyage de 25 ans à la recherche de sa santé mentale.

«J'avais confiance au début. Je voulais à tout prix guérir», souligne-t-elle, assise dans la boîte des témoins de la chambre 1610 du Palais de Justice de Montréal. Contrôlant avec difficulté ses larmes, elle ajoute que personne ne lui a dit quel serait son médecin. Ce n'est que deux ou trois semaines après son arrivée, qu'elle est allée en consultation avec le Dr Cameron, à la demande de celui-ci.

Après cette première séance de thérapie qui a été enregistrée, un assistant du Dr Cameron, M. Leonard Rubinstein est venu installer un magnétophone dans la chambre de Mme Orlikow. Sous l'effet d'une injection d'une drogue, vraisemblablement du Pantozol, elle fut soumise auparavant à un test de psychologie pendant trois heures. Toutes ses



Mme Velma Orlikow et son mari David, à leur sortie du palais de justice de Montréal, hier, à l'issue de la première journée du procès qu'elle a intenté à l'hôpital Royal Victoria.

réactions et paroles ont été enregistrées.

La dame a raconté à la cour que lors de la première période d'hospitalisation, le Dr Cameron lui a administré une injection intraveineuse d'acide lysergique que plus tard elle a pu identifier comme du LSD-25. Elle a dû ensuite écouter toute la semaine pendant une période minimale de deux heures, trois fois par jour, les enregistrements de la seule séance de thérapie avec le médecin.

«Sous l'effet de cette drogue, a-t-elle relaté à la cour, j'ai commencé à avoir d'étranges réactions, des sensations pénibles, mêmes des odeurs. Le lit était pour moi au plafond. Le visage des gens m'apparaissait fait de métal. Parfois, je croyais qu'il me fallait mourir. J'allais là où mon corps me conduisait, sans contrôle de moi-même».

«Et, poursuivit-elle avec une intonation qui laisse penser qu'elle revit d'horribles moments, il me fallait réécouter, réécouter ces enregistrements et ensuite écrire les premières pensées qui me venaient à l'esprit. Après la troisième injection, j'ai dit au Dr Cameron que je n'aimais pas cette drogue».

Alors le médecin qui avait prénommé sa patiente «Lassie», lui a dit: «Tu sais, Lassie, si tu as besoin d'aide, va dans le couloir et appelle!» Mais de poursuivre Mme Orlikow, «mon corps refusait que je me rende là».

La patiente aurait finalement sombré dans ce qu'elle décrit «un grand trou noir».

La requérante a raconté à la Cour que cette cure au LSD a pris fin après qu'elle se soit cachée dans les toilettes de sa chambre un jour que le docteur Cameron est arrivé avec ses adjoints. Il se serait mis en colère.

Malgré ses réticences, le psychiatre aurait dans la semaine suivante, accepté de ne plus donner de LSD à sa malade. Il lui aurait demandé, ce qui pour elle apparaît un ordre, de continuer à écouter les enregistrements chaque jour et à écrire. «Je ne voulais plus le faire, dit Mme Orlikow, mais j'avais du respect pour le Dr Cameron et je voulais lui faire plaisir. Pour cela, j'aurais même consenti à reprendre du LSD».

Elle a donc recommencé à écouter plus de six heures par jour, les mêmes choses, sa voix et celle du Dr Cameron. Elle ignore s'il s'agissait des bobines originales ou si un montage en avait été fait. Devenue patiente externe, Mme Orlikow a dû se trouver un emploi. «Sinon, précise-t-elle, le Dr Cameron ne voulait plus me revoir». Mais elle eut de la difficulté à garder ses emplois car des symptômes de difficulté de concentration se sont faits sentir. Il lui fallait de plus chaque soir, écouter les enregistrements pendant cinq heures. Au cours de cette période, elle prenait toujours des médicaments. Il lui fallait aller les chercher au bureau du Dr Cameron car celui-ci ne lui donnait pas d'ordonnances.

Après une tentative de suicide

alors qu'elle était retournée auprès de son mari et de sa fille, Mme Orlikow revint en thérapie avec le Dr Cameron. En 1963, elle fut de nouveau hospitalisée. Le Dr Cameron l'aurait alors soumise, avec une autre patiente, à une nouvelle thérapie appelée «psychic driving» (stimulation psychique), sous l'effet de Desoxyn, de Methedrine, de Ritalin et d'autres barbituriques. Elle devait alors écouter un nouvel enregistrement. Il s'agissait d'une voix inconnue qui demandait des questions insignifiantes comme «Quel était votre jouet préféré?».

J'aurais voulu grimper au plafond, se rappelle-t-elle. Il n'y avait que mon crayon, mon écriture et cette voix. J'écoutais, j'écoutais, et j'écrivais, j'écrivais. Parfois je ne voulais pas aller manger pour poursuivre».

Mme Orlikow se rappelle d'un traitement qu'elle a subi avec cette autre patiente. Vêtues de shorts et d'un t-shirt sans manche, elles se rendaient dans une petite mansarde et l'adjoint du Dr Cameron, M. Rubinstein, filmait chacun de leurs gestes. Elles devaient sans cesse, se lever, se rasseoir, se retourner à gauche ou à droite. Cette cure dura quatre mois.

Finalement, les médicaments ayant perdu leurs effets, Mme Orlikow a relaté à la cour que le Dr Cameron aurait suggéré d'utiliser du «gaz». Elle fut soumise à ce traitement à trois reprises. Sous l'effet du «gaz», elle devait constamment répondre à des questions comme celles-ci: «Que ressentez-vous? Que sentez-vous? Qu'entendez-vous?». Elle dut par la suite écouter un enregistrement sur l'hostilité. Devant son refus de se soumettre à ce type de traitement, le Dr Cameron lui a fait savoir qu'il ne pouvait plus rien faire pour elle, si ce n'est les électro-chocs. Elle entra par la suite dans un état de prostration, dont elle sortit grâce à l'ergothérapie.

La requérante reprend son témoignage aujourd'hui. Elle veut en arriver à prouver que le Dr Cameron et l'hôpital Royal Victoria l'ont utilisée comme cobaye dans leurs travaux de recherches expérimentales que la CIA aurait subventionnés par le truchement de la Society for the Investigation of Human Ecology appelée aujourd'hui, le Human Ecology Fund. Témoignant hier matin, son mari, David Orlikow, a expliqué que les faits lui ont été révélés accidentellement, en lisant un journal. De plus, une lettre que M. Gene F. Wilson, coordonnateur de l'information de la CIA, lui a adressée le 2 septembre 1977, il a appris le 2 septembre 1977, il a appris l'existence du projet de recherches MK Ultra, sur le comportement humain. En dommages et intérêts, Mme Orlikow réclame au Royal Victoria, une somme de \$90,980.

Le premier témoignage qui a été entendu hier matin est celui d'un psychiatre de Winnipeg, le Dr Gordon Lamberd. «Il s'agit d'un traitement inhumain», a-t-il confié à la cour.



Le père Aquin: du monde du taxi à la lutte contre l'alcoolisme

■ Je connais le père Paul Aquin de nom depuis de nombreuses années. D'abord parce que c'est un jésuite et que j'ai étudié chez les jésuites au collège Sainte-Marie. Ensuite parce que j'admire son œuvre à l'époque du «Bon Dieu en taxi». C'était alors un homme actif, jovial et imbu du désir de servir.

A la suite des tristes incidents qui l'ont terriblement marqué et qu'il serait cruel de rappeler ici, j'avais perdu sa trace. Mais j'ignorais qu'il avait justement choisi de déclarer la guerre à la maladie à l'origine de ses problèmes personnels, l'alcoolisme.

C'est donc avec plaisir que j'apprenais récemment l'existence du pavillon «Grand élan» à Mont-Rolland, et surtout le fait que le père Aquin en occupait la direction. Qui plus est, c'est pour porter secours aux grands alcooliques que le père Aquin a ouvert ce centre, il y aura trois ans le 31 juillet prochain.

Le père Aquin a eu l'idée de fonder le pavillon alors qu'il se trouvait lui-même dans la déché («je suis un alcoolique, je n'ai pas honte de l'avouer», dit-il avec beaucoup d'humilité) et qu'il devait aller d'une maison spécialisée à l'autre dans l'espoir de résoudre son problème.

Après avoir décidé de s'en sortir, il devait constater avec étonnement qu'il lui fallait s'exiler à Toronto pour atteindre son but. Le périple a été long: trois mois au «Emmanuel Convalescent Foundation» de Toronto; six semaines à l'Institut Don Wood, toujours dans la Ville reine; trois semaines au célèbre «Keystone Centre», au Sud-Dakota, dirigé par le réputé Lynn Carroll (il a 85 ans); et présence à tous les principaux congrès consacrés à l'alcoolisme à travers l'Amérique du Nord.

Et c'est après avoir consacré huit ans à la lutte contre l'alcoolisme qu'il a décidé de former le pavillon «Grand élan», parce qu'il était d'avis que le Québec était mal équipé dans ce domaine.

Il existait déjà des centres de désintoxication au Québec, mais aucun n'aurait pu résoudre son problème à son avis, quoiqu'il admette aujourd'hui que le centre Dommé, pour un, s'est considérablement amélioré au cours des récentes années.

Particularité du «Grand élan»

Ce qui différencie le pavillon «Grand élan» des autres établissements qui se consacrent à des cures de désintoxication, selon le père Aquin, c'est le fait qu'il n'y a rien qui ressemble à un hôpital, ni aucun rapport entre les

traitants et les traités. Les «invités» en voie de désintoxication demeurent dans trois chalets où on met l'accent sur le contexte «familial». Seuls les cas les plus difficiles seront envoyés dans les hôpitaux en attendant qu'ils puissent réintégrer le pavillon.

Le pavillon ne peut accueillir que 14 personnes à la fois, et le personnel traitant se compose également de 14 personnes (dont un médecin), pour un excellent rapport d'un employé par patient. La cure est d'une durée de 28 jours (ou quatre semaines) et elle est suivie d'une post-cure de deux années pendant lesquelles deux employés du pavillon maintiennent le contact avec ceux qui ont suivi la cure afin de prévenir la rechute autant que faire se peut. Car, si 74 pour cent des ex-Invités du pavillon fonctionnent désormais à merveille au sein de la société, le risque de la rechute persiste, surtout chez ceux qui auraient tendance à croire, comme les «Drink Watchers» aux États-Unis, qu'un petit verre de vin ne ferait pas de tort». Le père Aquin est catégorique sur ce point: seule l'abstinence complète peut amener de bons résultats. Et il rappelle le cas d'un de ses amis qui avait tenu le coup pendant 16 ans avant de resuccomber aux «plaisirs» de la dive bouteille; neuf mois plus tard, il était mort!

L'avenir du pavillon

Après avoir accueilli 357 alcooliques âgés de 16 à 79 ans (et dont 25 pour cent étaient des femmes), le père Aquin aimerait déménager le pavillon dans un seul bâtiment, mais il ne souhaite pas agrandir la capacité du centre («je ne me sens pas responsable de tous les ivrognes du Québec», dit-il à ce sujet). Quatorze personnes à la fois, c'est le maximum qu'il souhaite accepter.

Et le père Aquin ne détesterait pas trouver une source de financement additionnelle. Car jusqu'à aujourd'hui, le pavillon n'a toujours subsisté grâce aux revenus provenant des «invités» en cure de désintoxication, à l'exception d'une modeste subvention de «Canada au travail». Aucune subvention du ministère des Affaires sociales, aucun recours possible à la «cas-tongue» pour les résidents, même s'il pourraient l'utiliser s'ils suivaient la cure dans un hôpital. Mais il ne s'en plaint pas, du moins pour le moment. Il a l'occasion de servir, librement et à sa façon. Et je pense qu'à ses yeux, ça vaut bien des subventions.

De la Gaspésie aux manèges du monde

■ Un jour, un petit cirque s'est arrêté quelques jours dans un village de la Gaspésie. Ghyslain Martin n'a pu résister à l'attrait du voyage et de l'aventure que lui offrait ce cirque et il l'a suivi. Il avait alors à peine une quinzaine d'années.

GEORGES LAMON

C'est là tout le début de l'histoire des trois frères Martin, Ghyslain, Gaston et Gaétan, monteurs de manèges depuis une quinzaine d'années et à qui on a confié l'érection du Supermanège de La Ronde, appelé à devenir la vedette incontestée de la saison 81.

Depuis bon nombre d'années déjà, ils sillonnent les routes du Québec, du Canada, des États-Unis et même du Venezuela où leurs services sont requis comme spécialistes de montage de manèges.

«C'est une vie qui est quand même dure où on ne doit pas compter ses heures, une vie que je ne conseillerais jamais à personne de suivre, mais on dirait qu'une fois mordus on ne peut

plus s'en passer, explique Ghyslain Martin, âgé de 39 ans et responsable du chantier de montage du Supermanège, sous la direction des ingénieurs de la firme hollandaise Vekoma, constructeur du manège. Mais pour quel un qui aime voyager, c'est l'idéal».

C'est par l'AMARC que les frères Martin ont été «contactés». «On se connaît tous dans ce métier, explique Ghyslain Martin, il faut dire qu'on n'est pas nombreux, je dirais même que nous sommes les seuls spécialisés dans ce secteur au Québec. Nous avons donc été engagés par l'AMARC (gestionnaire de Terre des Hommes et de la Ronde) pour monter le manège et aussi le faire fonctionner durant toute la saison».

Il faut dire que ce métier ne les occupe qu'environ six mois par année, à moins d'aller soit du côté de Porto Rico ou du Venezuela. Comme ce fut le cas pour Ghyslain Martin qui avait un contrat de montage de manèges au Venezuela, de cinq semaines, l'an dernier. Mais si c'est le lieu où l'on trouve «les plus

beaux manèges», selon M. Ghyslain Martin, il n'est resté pas moins que San Juan de Porto Rico demeure entre toutes, la ville où il est le plus agréable de travailler.

Et la langue crée-t-elle des obstacles dans ce travail? «On parvient à se débrouiller en anglais et avec un peu d'espagnol, ajoute Ghyslain Martin. Au Venezuela, j'avais 20 Espagnols sous mes ordres et on arrivait à se comprendre».

Gaston Martin, âgé de 34 ans, avait lui aussi le goût de l'aventure et comme son frère Gaétan, âgé de 31 ans, ils rejoindront très vite leur aîné dans ce métier de «trapézistes du manège».

«J'ai travaillé sur les shows américains, les Five Brothers of America, précise Gaston, on en a monté plusieurs aux États-Unis, mais pas toujours ensemble. On va où les gens nous demandent, on n'a pas besoin d'être toujours trois. C'est un travail d'attention, d'ajustement et il ne faut pas être peureux. La semaine dernière, je n'étais pas gros sur la petite poutre tout là-haut, mais on s'habitue... Et puis

c'est moins difficile que les petits manèges. J'en ai monté au moins une cinquantaine».

En fait, ce Super-mécane s'assemble section par section, levée par une grue, et il suffit d'ajuster et de boulonner. Le plus dur est d'aller ajuster le haut.

Quant à Gaétan, trop occupé qu'il est à emboîter son module tubulaire, il n'a guère le temps de nous parler de ce métier qu'il pratique depuis une quinzaine d'années aussi.

Mais Ghyslain, après une vingtaine d'années, commence à trouver ça plus lourd à porter. «J'ai toujours été dans les airs, dit-il. J'ai fait mon temps, dans trois ou quatre ans, je pense bien que je prendrai ma retraite. Je vais me dénicher un petit job tranquille, l'hiver en Floride et l'été au Canada».

En attendant, nos trois frères sont engagés dans une course contre la montre pour permettre que les Montréalais puissent inaugurer ce Supermanège à la pré-ouverture du 16 mai. Le défi est de taille et ils travaillent comme des forcenés pour y arriver...

Enseignement: 6,000 travailleurs en trop

■ Jusqu'ici, ce sont 6,000 travailleurs de l'enseignement qui sont mis à pied ou mis en disponibilité dans leurs commissions scolaires pour septembre prochain. C'est en tout cas le nombre qu'avance la

CEQ à la suite de compilations de ses syndicats.

MARIANE FAVREAU

Dans ce nombre, on compte 1,000 professionnels non enseignants (bibliothécaires, psychologues,

orienteurs, etc.) et environ 5,000 enseignants. On ignore encore le nombre d'employés de bureau ou d'entretien qui seront dans le même cas mais on parle de 1,000 à 1,500 qui se rajouteront aux 6,000 autres.

C'est la plus forte cohorte d'enseignants et d'employés connexes jamais touchés. A la CEQ, on l'attribue en partie à la baisse de clientèle mais également aux coupures budgétaires. On soupçonne également les commissions scolaires

de s'être montrées très prudentes dans l'évaluation de leurs besoins pour l'an prochain: il pourrait leur coûter cher de garder un enseignant sans poste mais il ne leur coûte rien de le reprendre après l'avoir mis en disponibilité.

Disponible à notre département DE VIANDE
BISON FRAIS
SANGLIER CONGELÉ

PANIER DE FRUITS FRAIS,
Pour toutes occasions, cadeaux, etc.
Livraison partout en ville
\$20 et plus

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES — LIVRAISON

861-7461 — 861-7293

NOTES POLITIQUES

ÉLUE SANS L'AIDE DE LISE PAYETTE

Huguette Lachapelle, une députée «ben ordinaire»



■ La nouvelle députée de Dorion, **Huguette Lachapelle**, estime avoir remporté surtout une victoire personnelle que le déferlement général de la vague péquiste a tout au plus amplifiée.

Elle l'affirme sans fanfaronnerie, avec tout au plus un soupçon de fierté. Un peu comme une mère de famille heureuse d'expliquer les succès scolaires de son enfant premier de classe. C'est d'ailleurs justement en tant que simple mère de famille qu'elle a mené sa campagne électorale et qu'elle entend dorénavant représenter ses électeurs à Québec.

«Quand je faisais du porte-à-porte, explique-t-elle avec l'air de s'étonner qu'on s'en étonne, les gens avaient l'air surpris de m'entendre dire que je devais faire un détour par la maison pour faire une brassée de lessive ou préparer mon souper. Et même depuis l'élection, quand je fais mes courses sur la rue Saint-Hubert, le monde a l'air de se demander ce que je fais là! Comme si en devenant députée, je devais cesser de m'occuper de mon mari et de mes enfants ou encore d'aller faire mes emplettes à Ville Mont-Royal ou à Outremont!»

De même, au lendemain de sa victoire, elle a été amusée de voir les camarades de cours de sa fille de 18 ans... au CEGEP Saint-Laurent, intrigués de la retrouver à leurs côtés alors qu'ils s'imaginaient que, sa mère étant devenue députée, elle devrait tout naturellement poursuivre ses études à Brébeuf comme les enfants d'une certaine élite québécoise.

Du monde comme tout le monde

Huguette Lachapelle persiste pourtant à se considérer comme «du monde comme tout le monde». Et c'est à cette attitude

qu'elle attribue son succès qui, d'après elle, «ne doit rien à personne».

Ainsi, par exemple, elle se réjouit que l'ex-députée de son comté, **Lise Payette**, se soit tenue à l'écart de la lutte électorale et n'ait pas tenté de convaincre ses anciens électeurs de choisir pour la remplacer celle qui l'a représentée auprès d'eux depuis 1976, en tant qu'adjointe politique dans Dorion.

«Quand madame Payette a décidé de se retirer, explique la nouvelle députée, j'ai eu envie de poursuivre le travail qu'on avait commencé ensemble et je lui ai demandé ce qu'elle en pensait. Elle m'a encouragée à aller de l'avant tout en me prévenant qu'elle ne pourrait rien faire pour m'aider parce qu'elle voulait se tenir complètement à l'écart de la campagne qui s'annonçait. Au fond, j'aimais mieux ça parce que je sentais que si je réussissais ce serait à cause de mes efforts personnels et non à cause de la popularité personnelle de mon ancienne patronne.»

Une fille de «la petite patrie»

En plus de s'être fait élire sans l'aide de Lise Payette, Huguette Lachapelle n'est pas peu fière d'avoir reçu l'appui d'un électoral naturellement peu enclin à poser des gestes audacieux ou irréfléchis. Le comté de Dorion compte en effet près de 30 pour cent de personnes âgées, ce qui en fait, toutes proportions gardées, une des circonscriptions comportant le plus grand nombre d'électeurs de cette catégorie. «Ce qui ne les a pas empêchés de voter pour une femme de 38 ans», souligne-t-elle avec fierté.

En fait, la nouvelle députée ne se dit guère surprise par cet appui reçu des personnes âgées qu'elle connaît bien pour les avoir souvent aidées dans le passé. «Au fond, dit-elle, tous ces gens-là sont un peu de ma famille.»

Habitant cette «petite patrie» depuis l'âge de cinq ans, Huguette Lachapelle a littéralement pris racine au milieu de ses électeurs dont elle connaît aujourd'hui le plus grand nombre



photo René Picard, LA PRESSE

Huguette Lachapelle a mené toute sa campagne en tant que simple mère de famille, et elle entend le demeurer, tout députée qu'elle soit.

personnellement. Sans compter que son mari, serveur dans une brasserie du quartier, et ses deux enfants de 18 et 15 ans y comptent également le plus grand nombre de leurs amis. Au cours des dernières années, elle a eu maintes occasions de se découvrir ce qu'elle appelle sa vocation de «travailleuse sociale» dont le statut de simple députée ne constitue pour elle qu'une manifestation.

C'est d'ailleurs cette profonde connaissance de son milieu et son souci de garder le contact avec lui qui constitue un de ses critères principaux dans sa recherche d'un bureau de comté. Compte tenu de l'âge avancé et de l'état de santé de ses commettants, elle tient absolument à trouver un local au rez-de-chaussée et au centre de sa circonscription pour éviter à ceux-ci de devoir grimper des escaliers ou parcourir de longues distances pour aller la rencontrer. Ce qui n'est pas facile, explique-t-elle, dans un quartier du centre-ville où le prix des loyers commerciaux se situe généralement hors de portée des allocations versées à un simple «back-bencher».

À ce propos, elle se dit étonnée

du fait que les députés des milieux urbains, qui doivent généralement déboursier beaucoup plus que dans les circonscriptions rurales pour un local de comté, ne puissent compter sur une plus substantielle indemnisation.

En ce qui a trait à la vague péquiste qui aurait pu la favoriser, Huguette Lachapelle souligne qu'à son avis, elle s'est peu fait sentir dans ce secteur de Montréal. Son comté est en effet entouré des bastions libéraux que sont les circonscriptions de **Laurier, Viau et Jeanne-Mance**, les deux dernières ayant voté à contre-courant le 13 avril en défaisant deux députés péquistes sortants et choisissant d'élire des candidats de l'opposition libérale. Dorion compte également une forte minorité de 27 pour cent de non-francophones, ce qui donnait légitimement toutes les raisons à son adversaire Jean-François Gauthier d'espérer se mettre à l'abri du raz de marée.

La nouvelle députée, tout en se disant indépendantiste et social-démocrate, semble assez peu encline à de longues discussions académiques sur les grandes orientations de son parti. Pour elle, qui se dit parfaitement heureuse de son nouveau rôle, les ambitions se limitent à faire la preuve que le monde ordinaire peut se faire entendre au sein du Parti québécois et du gouvernement et à obtenir un certificat d'efficacité de la part de ses électeurs le jour où elle se fera réélire. D'ici là, elle a bonne confiance qu'on recommencera à parler de la souveraineté et, si ce jour devait trop tarder, dit-elle, elle finira bien par se demander ce qu'elle fait là. À part être une super-travailleuse sociale...

Vers un Parti conservateur québécois

Le conseil provincial de l'aile québécoise du Parti conservateur a décidé au cours du dernier week-end de créer un comité spécial pour étudier toutes les modalités de la création d'une aile québécoise qui pourrait prendre la relève de la défunte Union nationale. Le comité est constitué de deux

Montréalais, MM. **Michel Lécuyer** et **Harold McNamara**, qui doivent présenter leur rapport le 15 septembre prochain à l'exécutif provincial. À partir de là, les dirigeants feront une recommandation à l'Assemblée générale qui doit se réunir à Montréal à la mi-novembre. Selon le président de la section québécoise du P.C., **Marcel Danis**, il apparaît plus que probable que ce nouveau parti sera en lice aux prochaines élections générales au Québec.

Jacques Hudon quitte Ryan

Jacques Hudon, l'attaché de presse du chef de l'opposition à Québec, **Claude Ryan**, a décidé de quitter son poste à la fin du mois pour occuper une fonction du même genre dans la capitale fédérale. À compter du début de juin, il deviendra directeur du Groupe des communications du

Parti libéral fédéral. À ce titre, il supervisera l'ensemble des communications de l'aile parlementaire libérale fédérale au Canada.

Ryan est revenu de vacances

Le chef libéral **Claude Ryan** s'est enfin accordé quelques jours de vacances. Des vacances bien méritées si on en juge par le travail qu'il a accompli au cours des derniers mois et bien nécessaires si on considère son humeur des dernières semaines. Il a passé le dernier week-end à New York avec les membres de sa famille et il est rentré à Montréal hier soir. Des permanents de la rue Gilford ont indiqué à LA PRESSE qu'ils espèrent fortement que leur chef aura retrouvé dans la métropole américaine le sourire et la bonne humeur auxquels ils étaient habitués et qui avaient semblé disparus depuis le soir du 13 avril.

DE NOUVEAU SIMPLE DÉPUTÉ

Denis De Belleval se montre serein

■ QUÉBEC — L'ex-ministre des Transports **Denis De Belleval** a fait savoir hier par voie de communiqué qu'il acceptait avec «sérénité» la décision du premier ministre **Lévesque** de le renvoyer parmi les simples députés et qu'il entend continuer d'exercer son mandat.

GILLES GAUTHIER de notre bureau de Québec

Rompant le silence qu'il avait observé depuis l'annonce de la composition du nouvel exécutif jeudi dernier, le député de **Charlesbourg** explique son état d'esprit en se disant compréhensif.

«La composition d'un Cabinet, déclare-t-il, constitue une tâche difficile entre toutes. Cela est d'autant plus vrai qu'à l'occasion du remaniement ministériel de la semaine dernière, M. Lévesque disposait d'une équipe dont la détermination et l'acharnement au travail sont exemplaires, tandis que la relève est abondante et prometteuse.»

M. De Belleval entend par ailleurs demeurer député. «Fort des témoignages de ceux qui m'ont exprimé leur appréciation et leur appui, et profitant d'une plus grande disponibilité, j'entends consacrer encore plus d'énergie au service de mes concitoyens de Charlesbourg.»

L'autre ministre démis, **Denis Vaugeois**, camoufle sous un sourire son dépit et tente de se convaincre que son nouveau poste d'adjoint parlementaire au ministre délégué aux Affaires parlementaires sera valorisant et important.



Denis De Belleval

Somme toute, la mise au rancart de deux ministres par Lévesque la semaine dernière aura fait beaucoup moins de bruit que lorsqu'il avait posé le même geste en septembre 1979 à l'endroit de **Rodrigue Tremblay**, qui avait quitté le parti sur-le-champ avec fracas, et de **Louis O'Neill**, qui s'était résigné à demeurer jusqu'après le référendum tout en se voulant en quelque sorte la conscience du parti au pouvoir au chapitre de l'indépendantisme.

DÉCISION AUJOURD'HUI

Radio-Québec prié de traiter également le «cabinet-fantôme»

■ MONTREAL (PC) — La direction de Radio-Québec répondra officiellement aujourd'hui à la demande des dirigeants du Parti libéral du Québec, qui ont réclamé que la présentation des principaux critiques de leur parti soit diffusée par la télévision éducative du Québec mardi prochain.

La direction de la programmation étudiait, hier, la demande

du PLQ qui s'appuie sur le fait que le scrutin du 13 avril a consacré pour un temps la situation de bipartisme au Québec.

Dans sa requête, le Parti libéral exige que la cérémonie officielle de présentation des critiques parlementaires soit couverte de la même façon que la présentation du nouveau Cabinet du gouvernement péquiste l'a été, la semaine dernière.

LES RUES DE MONTRÉAL.

ISABELLA, avenue (1912)

À la mémoire d'Isabelle première, dit «La Catholique», reine de Castille (1451-1504), épouse de Ferdinand V, roi d'Aragon. C'est alors qu'il était à son service que **Christophe Colomb** obtint trois navires afin de partir à la découverte d'un passage vers les Indes par l'ouest, ce qui devait le conduire à la découverte de l'Amérique. Vous trouverez une statue de la reine Isabelle dans le parc Sir-Wilfrid-Laurier, et une plaque érigée à sa mémoire dans le parc Macdonald. Axe est-ouest, croisant Victoria au sud d'Édouard-Monpetit.

HOPITAL, rue de l'(?)

Tronçon d'une route qui, jadis, commençait à l'extrémité ouest de Ville-Marie (angle Saint-Jacques et McGill), et finissait à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu (alors érigé à l'angle de Saint-Sulpice et Saint-Paul). Jusque vers 1680, l'Hôtel-Dieu était connu sous le vocable de «L'Hôpital». Axe est-ouest à partir de Saint-François-Xavier, au sud de Notre-Dame.

HURTEAU, rue (1922)

Jadis nommée **rue Orchard**, cette voie commémore le curé de la paroisse Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où elle est située, croisant Jolicoeur près des limites de La Salle.

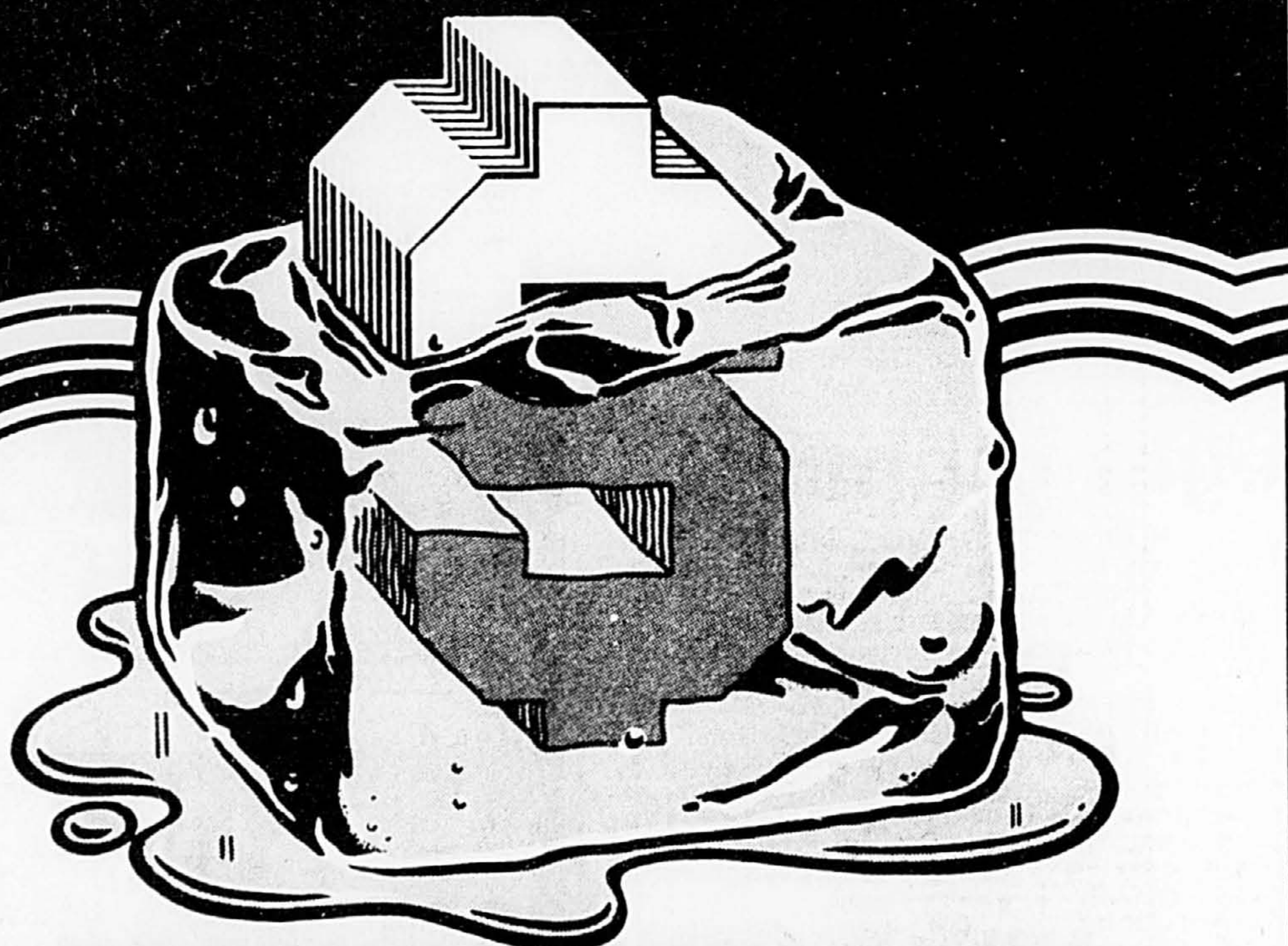
NEWMAN, avenue (?) et place (1912)

En souvenir de **John Henry Newman** (1801-1890), théologien anglais qui abjura le protestantisme en 1845. Un an plus tard, il était ordonné prêtre à Rome, et en 1879, il était sacré cardinal. Jadis connue sous le nom de **rue Argyle**, la place Newman s'étend d'est en ouest à partir de Décarie, au nord de Van Horne.

NORTHMOUNT, avenue (1933)

Nom descriptif anglophone (mont au nord). Jadis appelée **rue Doussin**, cette voie s'étend dans l'axe nord-sud, croisant le chemin Sainte-Catherine à l'ouest de Bellingham.

LA BANQUE DE MONTRÉAL DÉGÈLE DES FONDS



PROFITEZ D'UN PRÊT PERSONNEL À TAUX RÉDUIT JUSQU'AU 15 MAI 1981

Si vous songez à faire un emprunt prochainement, vous tombez bien!

La Banque de Montréal offre, en effet, un solde printanier sur tous ses prêts personnels et dégage des fonds à votre intention... jusqu'au 15 mai prochain. Profitez-en également pour consolider tous vos prêts et, par ricochet, réduire vos versements périodiques.

Nos prêts personnels comportent une assurance-vie automatique, sans frais supplémentaires.

Nous vous offrons en plus, moyennant des primes modiques, une assurance-invalidité facultative. Si la maladie ou un accident vous empêchait de travailler, votre assurance verrait au remboursement de votre prêt.

Nos prêts sont presque toujours consentis rapidement. La plupart du temps, vous aurez l'argent le jour même où vous aurez fait votre demande.

Renseignez-vous à toute succursale de la Banque de Montréal sur le dégel des fonds à taux réduit. Ce solde printanier vous fera chaud au cœur!



UNE INITIATIVE CHALEUREUSE DE LA BANQUE DE MONTRÉAL



Ah!
Ce qu'il
faisait donc
beau!
Enfin!

Hier, un soleil
enfin digne du
printemps fit
sortir de leurs
tanières cyclistes
et adeptes
du bronzage,
qui envahirent
les parcs de
la ville. C'est le
retour de l'amour
tendre
comme le vert
des jeunes
feuilles.

Photo UPC

Le recensement des minorités jugé capital

■ TORONTO — M. Dean-Jacques Blais, ministre d'Approvisionnement et Services Canada et ministre responsable de Statistique Canada, a fait aujourd'hui l'inventaire des initiatives spéciales qui permettront d'en arriver à un dénombrement complet des minorités ethniques canadiennes lors du recensement du 3 juin prochain. Il a entre autres indiqué que les questionnaires seront traduits en quatorze langues et que les recensés pourront obtenir de l'aide pour les remplir dans des centres spéciaux ouverts dans les principales villes canadiennes. Une campagne de publicité sera menée dans plus de 30 langues, qui seront également employées par les téléphonistes et agents recenseurs affectés à certaines régions auprès des

minorités qui y habitent. A Toronto, le service téléphonique sera offert dans au moins dix langues. Le ministre a instamment prié les associations et médias ethniques d'informer leurs membres et leur auditoire de l'importance du recensement, en leur rappelant que les données ainsi établies pourront se révéler fort précieuses pour eux et pour tout groupe désirant servir sa communauté ethnique.

Une étude menée après le recensement de 1971 a révélé que 3 pour cent des personnes dont la langue maternelle n'était ni l'anglais ni le français n'ont pas été dénombrées. Le ministre a ajouté qu'en 1981, il faut réduire ce sous-dénombrement pour obtenir les meilleures informations possibles aux fins de la planification et de la prise de décision.

Selon M. Blais, «le recensement est un témoin historique de

notre société, une importante source d'information sur les réalisations des peuples qui nous ont apporté leurs talents, leurs ambitions et leur culture». La distribution des questionnaires commencera le 25 mai. Dans les grands centres urbains, on devra les retourner par courrier, mais dans les centres de moindre importance et dans les secteurs ruraux, ce sont les agents recenseurs qui les recueilleront.

RENAULT

VENTE ANNIVERSAIRE

Prix spéciaux sur la 5 et la 18 durant le mois de mai.

MONTRÉAL DAUPHINE LTÉE

le doyen des concessionnaires Renault du Grand Montréal

12050, boul. Laurentien (au nord de Canadair) 331-6130

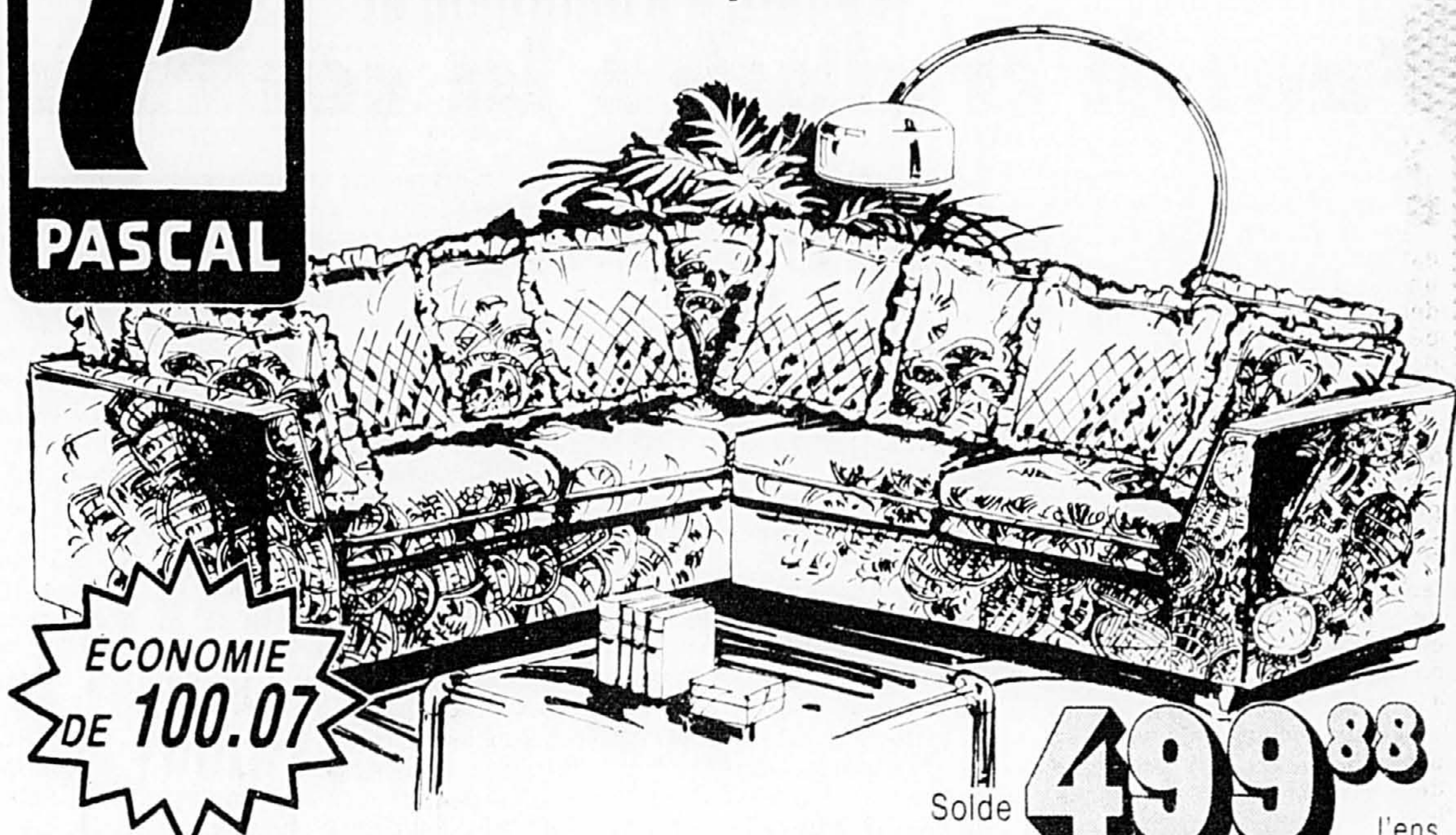
Ouvert tous les soirs jusqu'à 21 h

RENAULT RENAULT

Pour un rêve réalisé!



Un style toujours à la mode...
le modulaire 2 pièces!



ECONOMIE
DE 100.07

Solde **499⁸⁸** l'ens.

Un style répondant à vos besoins. Sofa et causeuse se combinent selon vos goûts et l'espace disponible. Construction solide pour durer longtemps. Recouvert d'un tissu beige neutre à motifs attrayants. Coussins de siège moelleux et coussins amovibles assortis pour un confort suprême. Cour. 599.95

Réveillez-vous dans le décors enchanteur d'une chambre à coucher 4 pièces



ECONOMIE
DE 20%

solde **395⁸⁸** l'ens.

Table de chevet en sus

20" x 14" x H. 22" Solde **55⁸⁸** ch.

Pascal vous offre cet ensemble de chambre à coucher traditionnelle à un prix exceptionnel. Présentation raffinée et de grande qualité. Fini chêne clair rehaussé de ferrures fini laiton. Comprend commode triple 60" x 16-1/2" x H. 30" chiffonnier à 2 portes 32" x 16-1/2" x H. 45", miroir 39-1/2" x 34" et tête de lit de 54".

À l'avant-garde

Le salon de quartier...

Les Montréalais connaissent bien les Salons Alfred Dallaire Inc. qui les servent depuis plus de 50 ans. Pour compléter ces services locaux, Alfred Dallaire Inc. propose maintenant à toute la population un grand complexe funéraire nouveau et unique en son genre au Québec.

... et l'intégration des services

Dans notre complexe, situé à Laval, tout est différent. Nous offrons accessibilité maximale, environnement intérieur et extérieur exceptionnels, grande capacité d'accueil et stationnement illimité. Nous offrons surtout la multiplicité des services tels location de cercueils, crémation, location de niches, adaptabilité à des rituels particuliers et usage gracieux de locaux équipés pour des rencontres sociales et événements particuliers.

Tous ces services sont accessibles par l'intermédiaire de votre salon de quartier.

Alfred Dallaire INC.
Nous respectons ceux qui nous consultent.
Nous pensons d'abord à la vie.

1120, rue Jean-Talon est. Montréal, Québec H2R 1V9
Tél.: (514) 270-3111

Alfred Dallaire Le spécialiste des pré-arrangements.

Veuillez me faire parvenir, sans obligation, votre dépliant explicatif sur:

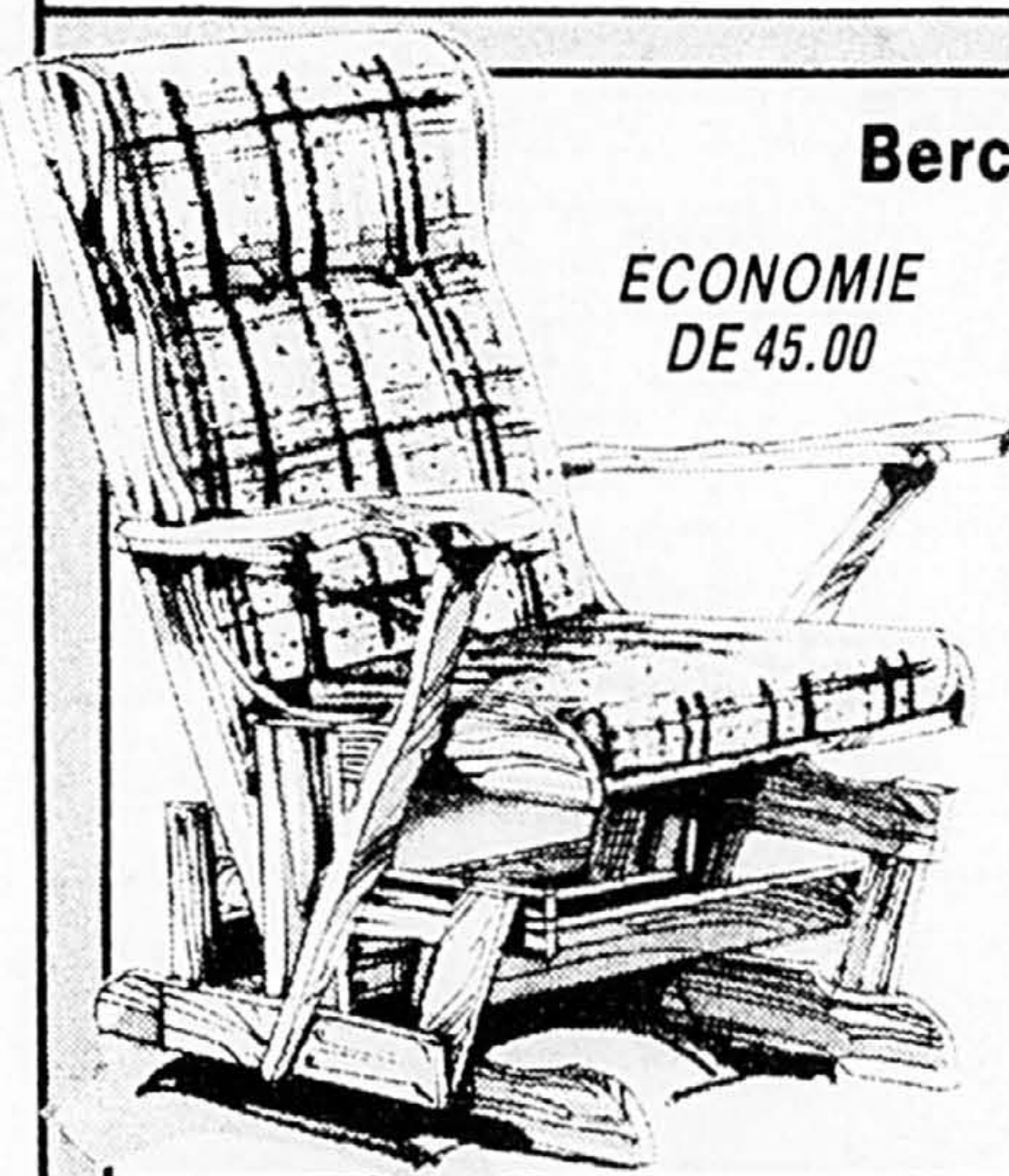
☐ les pré-arrangements ☐ vos services en général

NOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ TÉL. _____

A-5-5-81

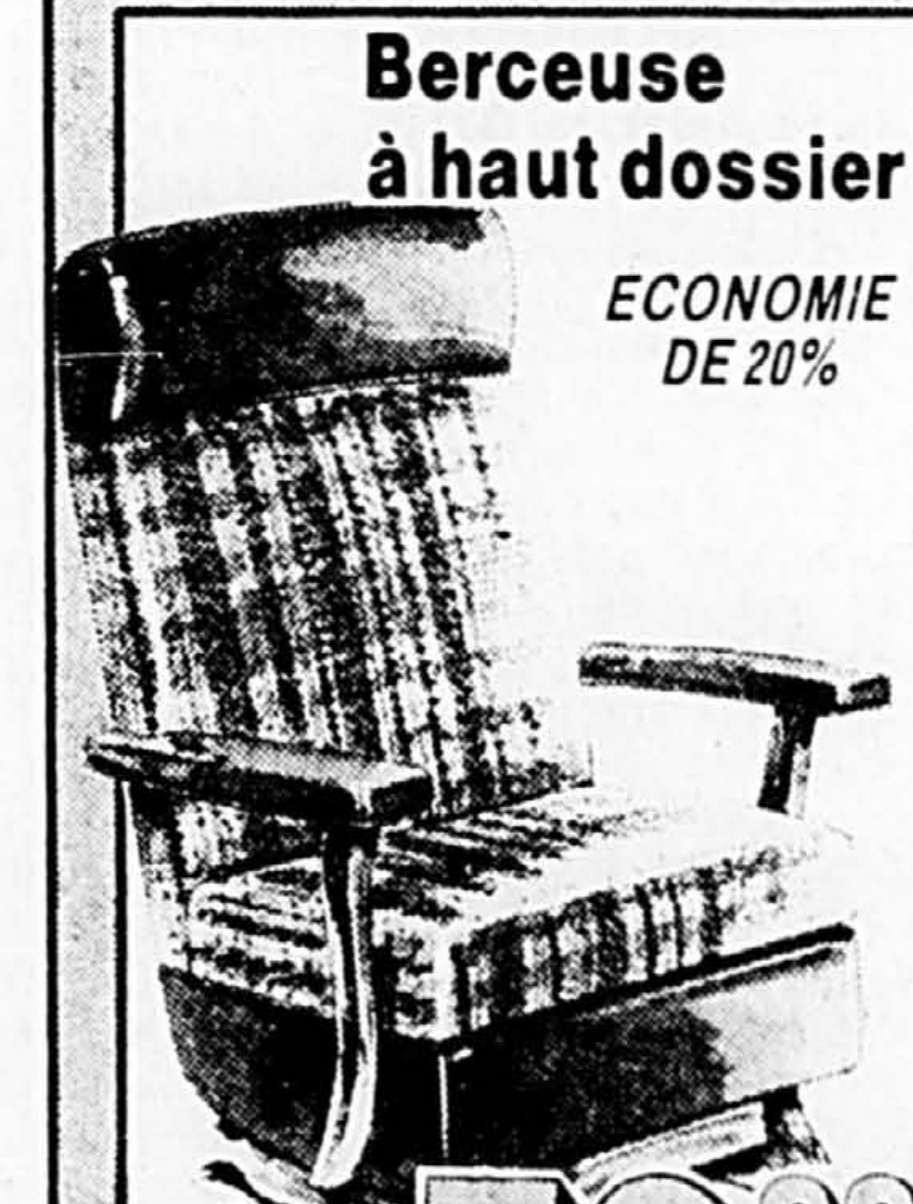


Berceuse haut-dossier

ECONOMIE
DE 45.00

solde **124⁸⁸** ch.

Un investissement que vous ne regretterez pas pour un meuble utile dans toute pièce! Cadre en bois dur au fini érable défiant le temps et l'usage. Siège et dossier recouverts de tissu à carreaux beige neutre... facile à entretenir. No 2900. Cour. 169.88



Berceuse à haut dossier

ECONOMIE
DE 20%

Solde **59⁸⁸** ch.

Le confort par excellence à un prix de bon sens! Recouvert d'un tissu à carreaux marron rehaussé d'une garniture marron uni. No 904. Cour. 74.95

Tables d'appoint

ECONOMIE
DE 10.07

Solde **29⁸⁸** ch.

Table rectangulaire de 18" x 50" x 15". Table de bout de 18" x 26" x 19". Dessus et côtés, en mélamine. Joli fini pacanier. Cour. 39.95

Berceuse pliante

ECONOMIE
DE 7.07

Solde **29⁸⁸** ch.

En bois dur robuste au fini naturel. Pliable pour un entreposage compact. No 72-R. Cour. 36.95

Lit pliant de qualité

ECONOMIE
DE 22.07

Solde **114⁸⁸** ch.

Lit de qualité hotel-motel de 182 cm x 91 cm. Armature en cornière d'acier. Ressort à bandes de renfort pour un support solide. Matelas 12,7 cm sur cadre émaillé bleu. Roulettes 7,8 cm à roulement à billes. Manoeuvre de mise en service et de rangement simple. No 316. Cour. 136.95

IL Y A UNE
SUCCURSALE
PASCAL
PRÈS DE
CHEZ VOUS

CENTRES COMMERCIAUX
• Place Versailles — 7505 est. rue Sherbrooke 353-1150
• Boulevard Pie IX — Jean-Talon E 722-4681
• Normandie — Boul. De Salaberry 334-6311
• Dorval — 850 Herron Road 821-4291
• Fairview — Pte Claire 695-6655
• Greenfield Park — 473 Boul. Taschereau 672-1771
• Le Carrefour Laval — 3055 Boul. Carrefour 687-1220

MAGASINS
• 6814 Côte des Neiges 735-2534
• 5742 av. du Parc 878-5600
• 4050 Wellington Verdon 878-5611



CES PRIX SONT
EN VIGUEUR JUSQU'AU
SAMEDI 16 MAI
INCLUSIVEMENT
LIVRAISON
MINIMUM \$100.00

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

ROGER-D. LANDRY
vice-président exécutif et
directeur général

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM editorialiste en chef

Faut-il craindre la concurrence du Japon?

Le représentant spécial pour le Commerce américain, M. William Brock, a conclu à Tokyo vendredi, après deux jours de négociation, une entente de deux ans avec prorogation possible, selon laquelle le Japon s'engage à réduire ses exportations d'autos aux États-Unis. On a choisi comme base de calcul l'année 1980 où le Japon a exporté aux USA quelque 1,820,000 voitures. D'ici au 30 mars 1982 le Japon devra réduire ses exportations pour l'année à 1,680,000, soit 140,000 autos de moins.

Cette réduction est en réalité beaucoup plus importante puisqu'on prévoit vendre environ 9,5 millions d'autos aux USA cette année. Comme les voitures japonaises occupaient 21,6 pour cent du marché américain l'an dernier, les ventes du Japon cette année auraient atteint

2,052,000 voitures. Ce qui équivaut à une réduction réelle de 372,000 autos sur l'an dernier. Mais cela n'est encore qu'un minimum puisque le pourcentage du marché américain occupé par les voitures japonaises s'accroît chaque année. Il en est ainsi pour le Canada. C'est pourquoi, reconnaissant la voix de son maître, du moins dans le domaine de l'auto, le gouvernement canadien a réagi en fin de semaine en laissant entendre qu'il réclamerait lui aussi une entente semblable.

On doit donc se demander comme contribuable et consommateur quels sont les avantages de cette mesure protectionniste? En d'autres termes, à qui profitera cette restriction au commerce international? Aux travailleurs de l'industrie automobile, répondent instinctivement la plupart des gens. Mais

rien n'est moins sûr. Les évaluations les plus optimistes présumant que cet accord USA-Japon va protéger quelque 32,000 emplois sur les 185,000 licenciements qu'a entraînés le marasme dans l'industrie de l'auto. Mais ce chiffre déjà modeste, sinon infime, est surévalué puisque l'industrie automobile américaine elle-même ne croit pas pouvoir prendre plus que 50 à 70 pour cent du marché supplémentaire enlevé aux Japonais par cet accord. Une étude du gouvernement de Washington prévoit même que l'industrie américaine ne pourrait prendre que 35 pour cent de ce marché supplémentaire et créerait ainsi à peine 9,280 emplois de plus.

Par contre, comme la demande pour les petites voitures, en particulier japonaises, croît sans cesse aux États-Unis et que le nombre de celles-ci est plafon-

né, le gouvernement prévoit que leur prix augmentera de \$300 à \$400 chacune. Cette hausse de prix représentera plus de \$500 millions pour les voitures japonaises seulement. Pour sauvegarder à peine 10,000 emplois, on conviendra que c'est un prix excessif à faire payer à l'ensemble des consommateurs. Sans compter que ces sommes, énormes pour les consommateurs mais infimes pour l'industrie de l'auto, ne relèveront pas celle-ci. C'est au contraire la concurrence qui peut être le véritable stimulant de cette industrie comme de n'importe quelle autre.

L'attitude du gouvernement américain dans cette affaire illustre une fois de plus la myopie des politiciens en matières économiques. Il est en effet ironique de constater que ce sont les États-Unis eux-mêmes qui, après la guerre 1939-45, ont

été les principaux promoteurs du GATT pour stimuler le commerce international par la libre concurrence en réduisant progressivement les barrières tarifaires entre les pays, c'est-à-dire en luttant contre les mesures protectionnistes. Et voilà maintenant qu'ils font indirectement ce qu'ils ne veulent pas que les autres pays fassent directement. En outre, n'est-il pas humiliant, en plus d'être inefficace, que la plus grande puissance économique du monde ait recours au protectionnisme? C'est comme si un boxeur qui craint trop son adversaire exigeait de celui-ci qu'il combatte avec un bras derrière le dos.

L'après-guerre, pourtant, a démontré que la libéralisation du commerce a fait progresser les économies des pays. Alors que le commerce international s'élevait à peine à quelques dizaines

de milliards de dollars avant la guerre 1939-45, il avait atteint l'an dernier \$1,600 milliards. Si l'on considère en outre que les pays qui ont utilisé des mesures protectionnistes pour des secteurs de leur économie n'ont pas rendu ceux-ci concurrentiels, les gouvernements devraient avoir le courage de ne pas gaspiller les fonds publics et l'argent des consommateurs dans de telles aventures dont les citoyens font les frais. Les \$2,8 milliards à Chrysler en sont un exemple.

Bien sûr, les politiques à courte vue sont faites pour satisfaire les intérêts à court terme de certains groupes de citoyens. Mais la fonction des gouvernements est tout de même de défendre les intérêts à long terme des citoyens. Et ce ne peut être par des politiques à courte vue.

IVAN GUAY

La mission Broadbent n'est pas totalement improvisée

Le chef du Nouveau Parti démocratique (NPD) Ed Broadbent a causé une certaine surprise quand il a annoncé qu'il avait accepté de se rendre en mission en Amérique centrale, dans le but de pousser à la recherche d'une solution «politique» au Salvador.

Il n'y a pas d'autre solution que politique au conflit qui déchire le Salvador et pas d'autre remède à une situation qui pourrit. Chaque jour qui passe ajoute au bilan des morts et blessés dans un pays pratiquement livré à la guerre civile.

L'initiative de M. Broadbent est d'autant plus louable et intéressante qu'elle n'est pas faite de bonnes paroles uniquement mais qu'elle traduit une volonté d'agir dans l'intérêt de la paix et d'arrêter les massacres.

M. Broadbent n'aura pas qu'un mandat purement personnel. Il est chargé par l'Internationale socialiste de «trouver une solution politique» au problème du Salvador. On a écrit que c'est M. Willy Brandt, ancien chancelier de l'Allemagne fédérale, qui «délègue» le Canadien. En réalité, celui-ci est le délégué de l'I.S.

Le nom de M. Brandt apparaît dans les dépêches parce que l'ancien chancelier est président de l'Internationale socialiste mais aussi parce que, depuis plusieurs mois, il cherche activement les moyens de créer les conditions favorables à une médiation au Salvador. M.

Brandt a l'accord de l'actuel chancelier, M. Schmidt, sans doute aussi celui du chancelier d'Autriche; mais Schmidt, pour ne pas déplaire aux Américains, a dû se montrer discret et même effectuer un changement de cap. Pour les alliés des États-Unis, il est toujours à la fois très important et très difficile de ne pas heurter les Américains quand on veut manifester sa dissidence. Surtout que l'administration Reagan ne reconnaît que les amis inconditionnels. Cette règle s'applique aussi au Canada.

M. Broadbent, au cours d'une mission qui reste encore très incertaine quant à son issue, ne part donc pas à zéro. À la fin d'avril, on disait même que le Mexique et le Venezuela avaient engagé conjointement une médiation de «grande envergure».

Le chef du NPD n'a pas tout dit sur sa mission, au cours de sa conférence de presse, et il est bien évident qu'il ne pouvait pas tout dire. Les étapes de cette mission, qui pourraient conduire M. Broadbent jusqu'à Cuba, ne sont certainement pas ignorées de Washington, encore moins du gouvernement Trudeau.

Sont-elles approuvées par les deux gouvernements? La réponse à cette question n'est pas connue.

On sait, en revanche, que M. Broadbent ne reviendra pas au Canada sans avoir pris contact avec les représentants du gouvernement américain.

Le chef du NPD a souvent critiqué publiquement la politique des États-Unis au Salvador. Les interlocuteurs américains auxquels il va s'adresser n'ignorent certainement pas que le président de l'Internationale socialiste, c'est-à-dire M. Willy Brandt, au nom de qui M. Broadbent voyage, vient tout juste de critiquer sévèrement les États-Unis pour les pressions qu'ils exercent sur l'Europe, pour amener celle-ci à dépenser plus pour son armement. Voilà qui préface mal une mission délicate. Par ailleurs, il faut enregistrer une déclaration de l'archevêque de San Salvador, mettant en garde ses concitoyens contre toute ingérence des puissances étrangères dans la crise. Qu'est-ce à dire exactement?

Pour la première fois, à Washington et à San Francisco, des gens ont pris d'assaut la rue pour protester contre la politique des États-Unis au Salvador. Ce rassemblement aura plus d'impact que le discours d'un «socialiste» canadien devant le Parlement d'Ottawa prêchant à une poignée de convaincus.

De plus en plus, les chefs politiques canadiens, qu'il s'agisse des pécheries ou de politique étrangère, devront s'adresser directement à l'opinion américaine. L'influence du Canada dans l'hémisphère est à ce prix. La diplomatie confidentielle et les coups de téléphone discrets ne suffisent plus.

GUY CORMIER



Droits réservés

L'AANB: une perspective juridique internationale

— 1 —

Madame Holloway, de nationalité britannique, professeur de droit public dans plusieurs universités à travers le monde durant sa carrière, vit maintenant en France. Ses volumes, notamment «La clause de réserve dans les traités internationaux» (Paris, L.D.J.) et «Modern Trends in Treaty Law» (Stevens, London and New York), lui ont valu une réputation internationale. Elle s'intéresse depuis de nombreuses années aux problèmes du fédéralisme dans le monde et après un séjour d'enseignement au Canada, elle prépare depuis deux ans un volume intitulé: «Le Canada, pourquoi l'impasse». Elle est sans doute l'un des observateurs étrangers les mieux informés sur le Québec et le Canada. Son témoignage est important en attendant la publication de son volume. Voici la première tranche.

KAYE HOLLOWAY

Il est certes impossible d'aborder tous les multiples aspects des problèmes que soulève la décision unilatérale du gouvernement de M. Trudeau, non pas de rapatrier la constitution, démarche parfaitement légitime après plus de 50 ans d'indépendance, mais de demander au Parlement d'un pays étranger de se prononcer sur un projet de résolution comportant

des amendements et surtout l'inclusion d'une charte des droits et des libertés qui, par ses implications touche aux aspects névralgiques de la crise que traverse le pays. Ce qui frappe l'analyste étranger qui suit avec attention ce débat, c'est la permanence des malentendus et des ambiguïtés qui ont caractérisé les controverses qui ont marqué les différentes étapes de l'évolution du pays et qui, souvent inutilement, ont rendu extrêmement difficile, malaisée, voire impossible, la recherche d'une solution viable afin de prévenir leur aggravation. Une lecture d'innombrables articles et études publiés depuis l'échec de la dernière tentative en vue d'arriver à un accord sur les douze points inscrits à l'ordre du jour de la conférence constitutionnelle de juin 1980 et qui a incité le gouvernement fédéral à déclencher le processus du rapatriement unilatéral de la constitution, donne une idée à la fois de la complexité et de l'ampleur du débat et de la confusion qui règne dans les esprits.

Pour réussir son action unilatérale, qui va à l'encontre d'une longue pratique constitutionnelle, fondée sur le caractère fédératif du pays, le premier ministre Trudeau peut compter d'abord sur l'étendue de sa majorité au Parlement, et peut-être aussi sur une lassitude de l'opinion publique; incapable de suivre les méandres d'un

débat constitutionnel qui remonte à 1927, faute d'accord sur une formule d'amendement, et de saisir toutes les implications d'un processus mal engagé, l'opinion est tout naturellement sensible à l'appel au sentiment de fierté nationale. Ne s'agit-il pas de mettre fin à une situation des plus humiliantes, à un anachronisme, en canadianisant une constitution qui après 50 ans d'indépendance demeure une loi d'un Parlement étranger? Aussi est-il plus facile de comprendre l'impatience, voire l'agacement de M. Trudeau, lui qui est profondément attaché à la grandeur de son pays qu'il rêve de façonner selon sa propre conception de l'unité nationale. Qui peut le blâmer de vouloir affranchir le pays d'une servitude, qui a trop duré, et ainsi réaliser son rêve sans que «le peuple n'en mesure le coût et la portée»? (Editorial, Le Devoir, 11 octobre 1980).

Ne pouvant entrer dans la controverse sur la nature du pacte fédératif, sur les innombrables ambiguïtés de la charte que d'éminents juristes canadiens et québécois ont commentées, notons simplement que si formellement l'AANB est incontestablement une loi du Parlement britannique, du point de vue matériel il est aussi très certainement un pacte fédératif. Or, la vision du fédéralisme canadien de M. Trudeau implique un degré de subordination des provinces et la

prépondérance du fédéral, qui seul peut protéger et promouvoir les intérêts nationaux. Aussi tout affaiblissement du pouvoir central constitue une menace à l'unité nationale. C'est là où se situe à notre sens la cause principale du désaccord entre plusieurs gouvernements provinciaux et M. Trudeau. Cela dit, si l'interdépendance des deux ordres de pouvoir, dont le degré et l'étendue varient selon les époques et selon les pays, et si c'est au pouvoir fédéral qu'incombe le rôle de coordinateur et d'unificateur afin d'assurer la stabilité politique et économique du pays, il n'en reste pas moins que l'égalité ou l'autonomie des deux niveaux de gouvernement demeure le fondement de tout système fédéral. C'est ce principe fondamental qui garantit et protège la spécificité de toutes les entités composantes, qu'elles soient régionales, linguistiques ou ethniques. À côté de ce dualisme, propre à tout système fédéral, le fédéralisme canadien se caractérise par son dualisme linguistique au seul niveau fédéral. Cette reconnaissance de la langue des Canadiens français, majoritaires dans une seule province mais minoritaires dans l'ensemble de la fédération, s'ajoute aux autres éléments constitutifs du statut particulier que tous les actes constitutionnels depuis la conquête ont reconnu au Québec en tant qu'élément national des Canadiens français.

C'est ici qu'intervient un élément fondamental de confusion. C'est à une collectivité qu'on reconnaît ce statut particulier et non pas aux individus comme tels. De cette confusion des droits collectifs et des droits individuels découle celle entre les deux notions d'intégration et d'assimilation. C'est elle qui explique en grande partie les tensions entre les deux principales communautés linguistiques et leur isolement respectif — «les deux solitudes». Or, à la différence de l'assimilation, qui implique la négation, voire l'annéantissement des traits distinctifs d'un groupe ou d'une minorité linguistique, culturelle ou ethnique, l'intégration respecte l'identité de chacun et de chacune. Elle est une source d'enrichissement de l'ensemble de la nation au sens juridico-politique, qu'elle soit unitaire ou fédérale. Aucune société politique ne peut exister sans un degré d'intégration de ses composantes, sans un minimum de cohésion. C'est cela, nous semble-t-il, le sens de l'unité nationale, cette unité qui coiffe mais ne détruit pas les diversités socio-culturelles sous-jacentes. La véritable unité nationale n'est pas imposée. Elle est voulue.

L'histoire moderne nous montre qu'aucun État, aussi puissant soit-il, n'a réussi à venir à bout de la résistance farouche des groupes ethniques, des mino-

rités nationales et des nations au sens primaire — notions distinctes — pas même par l'extermination physique. De nombreux groupes ethniques à travers le monde ont subi le «châtiment» suprême pour le «crime» d'avoir voulu conserver leur identité. Tel est l'attachement des peuples à leur langue, leur culture, leur histoire, à leur héritage parfois séculaire. L'assimilation ne réussit, et encore, qu'au niveau de l'individu qui, pour des raisons multiples, croit se fondre dans la majorité. L'égalité des droits et des libertés de l'homme facilite, du moins en théorie, cette fusion. En revanche, aucune des déclarations solennelles des droits et des libertés ne garantit et ne peut garantir l'égalité d'une minorité comme telle, ni changer les structures socio-économiques de la société sans lui faire courir le risque très réel de morcellement. Aussi, au lieu de se laisser bercer par des garanties illusives, une minorité ou un groupe ethnique doit-il compter d'abord sur ses propres forces pour conserver sa langue et sa culture, tout en s'intégrant à la langue et la culture de la majorité et en s'en enrichissant. Certes, dans tout pays qui se veut démocratique, le pouvoir apporte et doit apporter son aide à tous les groupes selon leur importance et selon leurs besoins pour qu'ils puissent s'épanouir librement.

(à suivre)

Où vont les profits des lotos?

En réponse à Mme F. Desrochers qui s'adressait à vous pour savoir où vont les profits de notre Société, permettez-moi de vous faire part des données pertinentes.

La charte de notre Société, charte qui régit nos activités et qui nous a été délivrée par les autorités gouvernementales, stipule que tous les revenus nets de Loto-Québec doivent être versés au seul actionnaire de la Société: le ministre des Finances du Québec.

Ces revenus deviennent ainsi partie intégrante du trésor public et sont, par conséquent, distribués au public québécois, par l'intermédiaire des divers ministères et selon les priorités déterminées par les plus hautes instances gouvernementales.

Les revenus que Loto-Québec verse au trésor public permettent donc justement d'alléger le fardeau fiscal, selon les priorités d'Etat.

Qu'il nous soit permis d'ajouter que Loto-Québec, de par sa charte même, ne retire à son compte aucun profit de quelque nature que ce soit, à la vente des billets. A toutes fins utiles, Loto-Québec redistribue 100% de l'argent qu'elle reçoit.

Ainsi, au cours de l'année, Loto-Québec remettra aux gagnants 45% de l'argent perçu; 20% ira à des entreprises et travailleurs québécois.

3% servira à couvrir les coûts de production des billets de loterie, soit l'achat de papier produit au Québec et les frais d'impression, procurant ainsi une source importante de revenus à l'industrie et aux travailleurs québécois.

6,5% sera versé aux quelque 14 500 marchands détaillants de toutes les régions du Québec, procurant un supplément de revenus à tous ces commerçants: dépanneurs, tabagies, kiosques de journaux, épiceries, pharmacies, garages, magasins généraux ou d'alimentation, restaurants, etc. En outre, plus de 2 000 vendeurs itinérants profiteront aussi de cette source de revenus.

2% servira à l'administration générale de la Société: paiement de taxes, intérêts, amortissement, services publics,

téléphones, électricité, chauffage, location de bureaux entre autres, dans les villes du Québec où la Société est établie.

2,5% sera versé aux quelque 160 grossistes, ou représentants assurant la livraison des billets aux détaillants, leur procurant un revenu familial permanent.

1% sera affecté à la conception et à la réalisation d'affiches, réclames, posters, feuillets d'information, etc., procurant ainsi une source de revenus pour les imprimeurs québécois et leurs employés.

1,5% sera versé aux médias d'information électronique et imprimée, défrayant le coût d'émissions, de tirages ou

d'espace et, ainsi, une partie des salaires des employés de tous ces médias.

1,5% sera affecté au service d'informatique.

2% sera affecté au salaire des quelque 500 employés salariés de Loto-Québec.

Enfin, 35% sera versé au gouvernement du Québec qui les remettra à son tour aux Québécois.

Autant pour aider à défrayer les coûts de soins médicaux, d'hôpitaux, de bien-être social que pour l'éducation, le transport, les travaux publics, ou pour tout autre projet bénéfique au Québec.

Depuis 10 ans Loto-Québec a versé plus de 550 millions de dollars au gouvernement québécois, participant ainsi à l'essor

du Québec et au mieux-être des Québécois.

Ainsi, tout l'argent reçu à Loto-Québec est distribué aux gagnants, aux travailleurs, aux entreprises qui les emploient et aux six millions de Québécois par l'entremise des divers services et ministères du gouvernement du Québec.

J'ose croire, Monsieur l'éditeur, que cette lettre répondra aux questions que l'on vous posait et permettra également à vos lecteurs de mieux saisir certains aspects du rôle que peut jouer une Société comme Loto-Québec dans l'économie québécoise.

Le Directeur de Loto-Québec,
Michel LABROSSE
Services de communication



Le vote ethnique aux élections du treize avril dernier

Mme Lysiane Gagnon.

Votre article paru dans ce journal au lendemain de l'élection du 13 avril n'est pas dénué d'intérêt, mais, après mûre réflexion, je me demande si ce que vous décrivez est vraiment la réalité ou si vous ne faites pas preuve d'un optimisme démesuré quant à l'appui des groupes minoritaires envers le Parti québécois. Le moins que l'on puisse en dire est que vous semblez vous contenter de peu.

J'admire votre enthousiasme face à ce que vous appelez cette nouvelle tendance du vote ethnique, quoiqu'il serait à mon avis plus intéressant de savoir pourquoi la masse de cet électorat s'est montrée réfractaire à M. Lévesque.

Vous semblez croire que la cause de ce léger déblocage est l'attitude chaleureuse du PQ envers ces minorités, et vous suggérez même que le parti poursuive ce rapprochement avec plus d'intensité. Cette vision des choses, bien que très chaleureuse, pêche par un léger manque de rigueur intellectuelle et passe tout à fait à côté du problème.

Les minorités, pas plus que n'importe quel électeur, n'appuient pas les politiciens les plus sympathiques, mais ceux qui servent le mieux leurs intérêts.

Pour quels motifs concrets les minorités appuieraient-ils le Parti québécois et son option fondamentale? Sur le plan économique, ils n'ont rien à gagner qu'ils n'ont déjà; sur le plan émotionnel, l'indépendance du Québec ne les concerne en rien. Alors, sachant fort bien qu'ils n'ont rien à gagner et ne sachant ce qu'ils pourraient perdre, comment pouvez-vous logiquement espérer qu'un jour les minorités y viennent à appuyer le Parti québécois?

Malgré cela, je ne crois pas pour autant que le PQ doive désespérer sur ses chances d'attirer cet électorat récalcitrant.

Depuis quatre ans, M. Lévesque a démontré toute l'amitié dont il sait faire preuve; avec assez peu de succès vous devez l'admettre. Donc, l'apôtre que vous suggérez est sans valeur.

Si M. Lévesque se montre trop dur envers ces minorités, elles vont fuir le Québec.

Si on s'inspire d'un des préceptes de base de la pensée machiavélique qui soutient qu'un homme politique y gagne plus à être respecté qu'à être aimé, et que pour être respecté, il va de soi qu'il faille être craint, est-il inconcevable qu'un juste dosage de fermeté et de gentillesse ne soit pas la solution à ce problème?

Faute d'appuyer M. Lévesque par amour, peut-être que ces groupes préféreront être du bon bout du bâton plutôt que de subir ses mesures de rétorsion.

Pour ce qui est de la minorité

Irrespect?

M. René Lévesque
Premier Ministre

Monsieur le Pre ministre,

(...) Comment expliquer la fermeture des débits de boisson, durant le scrutin, et l'ouverture de ces mêmes débits (fermeture qui a toujours existé), pour commémorer Celui qui a racheté le Monde.

C'est à mon avis, illogique. Je crois que même si les églises sont désertes, les vrais athés sont sûrement très minoritaires.

Je me sens mal devant nos adversaires pour expliquer les positions que vous avez prises à ce sujet.

Judith Cloutier HEBERT
Montréal

Vers une plus grande maturité

Si M. Lévis Brien, de Sainte-Mélanie, affirme, dans une lettre parue dans LA PRESSE du 23 avril, avoir été «stupéfait» d'entendre le premier ministre Lévesque adresser quelques mots en anglais à la foule réunie au Centre Paul-Sauvé le soir de l'étonnante victoire du Parti québécois, j'avoue, pour ma part, être «stupéfait de sa stupéfaction», si c'est possible.

M. Brien dit, entre autres choses: «Faut croire que c'est beau le pouvoir pour s'abaisser comme il l'a fait.» Je trouve ça un peu fort. Je pense que M. Lévesque a eu, au contraire, une attitude très honorable. Il a démontré une grande ouverture d'esprit en

anglaise, votre fascination à l'élection de deux candidats anglophones pour le PQ, vous font admirer l'arbre mais vous font oublier complètement la forêt qui l'entoure.

L'élection du 13 avril dernier ne démontre qu'une chose sûre: les anglophones du Québec forment un bloc uniforme, irréductible et irrécupérable pour le Parti québécois et son option, et les exceptions que vous mentionnez ne sont que des exceptions.

Vous préconisez la conciliation et l'ouverture avec cette minorité parce que, vous dites que l'air devient irrespirable. Ce que vous proposez est illogique et suicidaire pour le Parti québécois.

Vous ignorez pas que la question linguistique est la base du problème québécois. Si le PQ suivait votre conseil, vous le priveriez du plus puissant argument de mobilisation qui soit; vous n'ignorez évidemment pas qu'une campagne politique qui prend pour appui les liens du sang est avec la fraternité religieuse l'argument suprême pour réveiller un peuple léthargique.

M. Dion, dont l'opinion est fort respectée, prévoit dans un an une élection avec ou sans référendum à cause de l'impasse constitutionnelle. Le 20 mai 1980 a fourni la preuve que faire un référendum et le gagner est deux choses très différentes.

Comme M. Dion prévoit une crise, et qu'il n'y a pas de crise sans confrontation, avec qui M.

agissant ainsi, reconnaissant une fois de plus aux anglophones leur droit de s'exprimer et de s'épanouir dans leur langue au Québec.

Et les milliers de partisans regroupés au Centre Paul-Sauvé l'ont reconnu eux aussi. L'esprit de tolérance qu'il ont manifesté mérite d'ailleurs d'être mentionné; ça prend presque l'allure d'un événement. En effet, il y a à peine quelques années, si un politicien francophone s'était adressé en anglais, ne fut-ce que dix secondes, à un auditoire du genre, composé de milliers d'indépendantistes, les protestations auraient fusé de toutes parts.

Cette époque semble révolue.

Levesque sera-t-il en confrontation? Avec M. Trudeau peut-être, ce qui aura encore comme effet de faire battre des Québécois contre des Québécois, avec le résultat qu'on connaît, ou ne serait-il pas plus logique d'unir tous les Québécois pour une fois au nom de la solidarité ethnique avec l'effet foudroyant que l'on peut deviner?

C'est à ce dilemme que votre vision des choses conduit. D'un point de vue strictement moral et humanitaire, vous avez parfaitement raison. D'un point de vue essentiellement logique et rationnel, ce que vous proposez ne peut mener qu'au désastre.

Laquelle des deux solutions devrait choisir le Parti québécois?

Michel JOYAL
Longueuil

Je n'ai pas la naïveté de croire que ce serait une supposée «attitude chaleureuse» du PQ envers les minorités qui serait à l'origine d'un glissement des votes ethniques que j'ai moi-même qualifié de «très léger». La raison de ce glissement tient plutôt à la levée de «l'hypothèque souverainiste» qui permet à ces électeurs d'appuyer un parti qu'ils préfèrent pour des raisons sociales et économiques. Quant à la suite de votre lettre, je ne la commenterai pas parce qu'il s'agit là de votre propre opinion.

L.G.

Depuis 1976, les Québécois ont appris à gagner. Et en gagnant, ils ont appris à laisser tomber leur hargne et à dissiper leur colère face aux anglophones. Et ce n'est pas terminé. Plus ils gagneront, plus ils seront tolérants.

Il s'agit simplement de remettre les choses à leur place. De prendre en main ce qui nous revient de plein droit et laisser aux autres ce qui leur appartient. Il y a de la place pour tout le monde au Québec et de plus en plus. Dans cette perspective, les propos tenus par M. Brien prennent un fameux coup de vieux.

Guy GRENON
Étudiant
Université de Montréal

EN VRAC

C'est ça une salle d'urgence?

Le 13 avril, en pleine nuit, je me suis présenté à l'urgence de l'hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc pour une douloureuse infection à l'oeil (...). Je dois vous dire que je suis arrivé de Vancouver tout récemment et, ne connaissant aucun médecin ici, je m'étais résigné à ma condition pendant deux jours (...).

A mon arrivée, quatre internes ainsi que deux gardes de sécurité se trouvaient à l'entrée, discutant à qui mieux mieux, comme si de rien n'était. (...) Finalement, n'y pouvant plus, j'expliquai mon état et demandai à voir un médecin. (...) Quinze minutes plus tard, un docteur se présenta. Quelle ne fut pas ma surprise lorsqu'au lieu d'un examen, j'eus droit à un magistral sermon de sa part sur mon impudence à venir me présenter à cette heure indue (1 heure du matin)...

J'en avais assez entendu et je me levai pour partir, mais le médecin me retint; puisque j'étais là, il allait daigner regarder mon oeil. Il diagnostiqua une conjonctivite et m'informa que j'allais tout simplement devoir me débrouiller avec (je n'exagère pas). Qu'attendais-je donc de sa part ou de l'hôpital à une heure aussi absurde? Qu'il me guérisse?

Je quittai donc l'endroit sans médicament, sans prescription, complètement abasourdi. Le même jour je me rendais à la Clinique des Jeunes de Montréal où le médecin se rendant compte de la gravité de mon infection, m'invita à prendre des mesures afin de dénoncer ce manque flagrant de compétence et de civilité (...).

T. BUHR
Montréal

«Le Salon de la Bébelle»...

Le Salon de la femme, ne le jugez pas d'après le nom car il s'agit sûrement d'une grossière méprise. A moins que nous en soyons encore à nous servir de la femme et de son nom pour lui faire avaler une société de consommation outrancière et indigeste. Le «Salon de la Bébelle» serait une appellation beaucoup plus juste puisque vous, madame Vézina, nous gavez de produits de consommation dont la valeur n'est pas toujours sûre.

Il y a aussi le «big show» de Michel Girouard, incroyablement vrai: la femme objet accompagnée de gentils minets. La qualité du spectacle n'est rien de moins qu'une superbe «kétainerie». La sobriété et l'élégance n'en sont pas l'apanage, vous pouvez m'en croire.

Le Salon de la femme pour madame Vézina et Michel Gi-

rouard, est-ce l'art de faire de gros sous? (...) Le Salon dit de la femme n'est représentatif que par notre soumission proverbiale à endurer et à tolérer une situation aussi aberrante. Douze ans de mercantilisme sur le dos de la femme, c'est douloureux. Un misogyne inné n'aurait pu inventer mieux. Je me sens humiliée et avilie: être exploitée et trahie par une autre femme, qui n'affiche aucun scrupule à le faire publiquement, me laisse pleine d'amertume.

Mon indignation me fait lancer un S.O.S. au Conseil du statut de la femme afin qu'il en change au moins le nom et qu'il proclame bien haut que la femme québécoise ne s'identifie plus à une marque de poëlon ou de fromage fondu. (...)

Louise PLAMONDON-CHOUINARD
Dollard des Ormeaux

Félicitations à Lily Tasso...

Mme Lily Tasso

LA PRESSE

Madame,

LA PRESSE vous a choisie pour couvrir le pèlerinage pascal «Foi et lumière» qui s'est déroulé à Lourdes du 13 au 20 avril.

Après avoir lu avec un intérêt soutenu chacun de vos reportages sur les activités religieuses qu'ont vécues quelque 12.000 pèlerins de 23 pays j'ai été émerveillé tout simplement.

Je profite de l'occasion pour remercier LA PRESSE de vous avoir déléguée comme «envoyée spéciale» et vous féliciter pour la qualité et l'objectivité de chacun de vos reportages où vous avez su mettre en lumière ce que sont

l'Arche, Foi et lumière et leur fondateur, M. Jean Vanier. L'histoire du pèlerinage canadien de Foi et lumière en 1971 sans oublier celui de 1971 auquel j'ai eu le bonheur de participer avec 492 Canadiens.

Vous avez su non seulement décrire, d'une manière vivante, chacune des célébrations aux Sanctuaires de Lourdes mais vous avez vu de l'extérieur comme de l'intérieur tout ce qui se passait dans le coeur des handicapés et des 8.000 accompagnateurs qui ont pris part à cette fête pascalle avec une foi profonde et une charité communicative.

Gabriel-M. Destrempe, o.m.i.
Cap-de-la-Madeleine

...et bravo à Jean Pellerin

Monsieur Jean Pellerin,

J'ai lu avec soulagement vos éditoriaux dans LA PRESSE des 1er et 7 avril. Permettez-moi par la présente de vous féliciter pour l'objectivité qui se dégage de votre texte ainsi que pour votre connaissance du problème libanais.

Grâce à cette objectivité, les lecteurs sont aujourd'hui plus conscients de l'existence de la cause libanaise dont les militants luttent d'une part pour leur survie et d'autre part pour la libération du Liban des occupations syrienne et palestinienne.

Abandonnés depuis longtemps à l'oubli et à l'indifférence, le

problème libanais reprend aujourd'hui la manchette des journaux à la suite des bombardements aveugles perpétrés par ces armées d'occupation contre des localités chrétiennes à Beyrouth et à Zahle.

L'heure du danger a sonné depuis longtemps. J'espère que les hautes instances internationales l'ont entendue et qu'elles vont se pencher plus sérieusement sur les massacres de civils libanais.

Grâce à vos propos, cher Monsieur Pellerin, j'éprouve le réconfort relatif d'un silence rompu et d'une très juste intention.

Hoda EID
Saint-Laurent

Des assistés trop gâtés

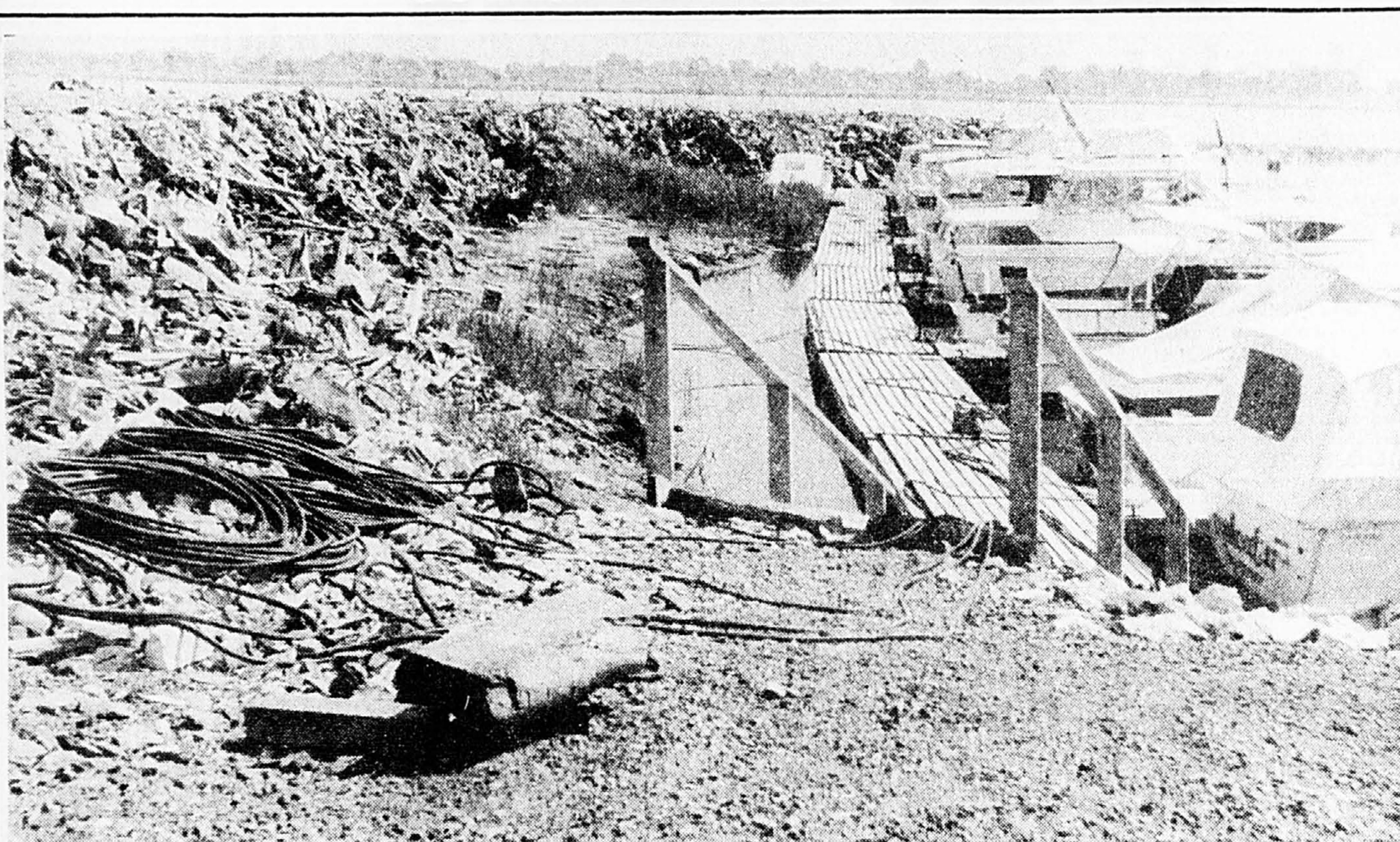
Moi qui travaille, j'ai obtenu au maximum de 6 à 8% d'augmentation et ce depuis 3 ans, sans indexation. J'ai aussi des comptes à payer et je dois le faire moi-même.

La majorité des assistés sociaux sont très conscients de leurs droits, de leurs prestations. Je n'ai vu aucune protestation quand ils ont été payés en trop. Ils devaient rire dans leur barbe. Ils n'ont pas eu l'intégrité de le signaler. Maintenant on ne veut plus rembourser. En toute justice, ils doivent le faire.

Si nous regardons les chiffres

N.B.

- Priorité est accordée dans cette page aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles publiés dans LA PRESSE. La concision est recommandée.
- Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
- Si possible écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.



A Repentigny, comme ailleurs sur le territoire, les citoyens remblaient les berges du fleuve pour agrandir leur territoire aux dépens du bien public.

Le plus grand désordre règne sur les berges des cours d'eau du Québec

■ Maintes personnes, actuellement, y compris les personnes morales que sont les municipalités, se croient justifiées de s'installer sur les berges de l'Etat, c'est-à-dire sur les terrains appartenant à l'ensemble des citoyens au bord des rivières.

Ces personnes estiment parfois, à tort ou à raison, qu'elles «embellissent» ainsi les berges; pour elles, le béton est «plus beau, plus propre» que les marais, les marécages et les fragères. Pour d'autres, il s'agit de tirer un profit facile en créant du terrain neuf.

Jusqu'à maintenant, les responsables de ces propriétés d'Etat, qui se rendent jusqu'à la «ligne des hautes eaux ordinaires», ceux du service du milieu hydrique des Richesses naturelles, un service qui a tout récemment été intégré au ministère de l'Environnement, ont fréquemment accordé des baux ou bien ils ont interprété le tracé de la ligne d'une manière discutable.

Tellement discutable, en effet, que des citoyens ont pu obtenir des permis d'occupation des berges à des dizaines de mètres sous la ligne des hautes eaux, dans des milieux manifestement aquatiques. Le mal est ainsi fait pour toujours: les demeures construites dans l'eau, en quelque sorte, dans la plaine inondable, brisent l'équilibre de la nature.

Mais là n'est pas le plus grave.

Cet «avancement du progrès» permet à des particuliers et aux municipalités elles-mêmes de briser les lignes urbaines que les anciens avaient établies avec leurs maisons dans le plus grand respect des lignes naturelles des hautes eaux (c'était la prudence



JEAN-PIERRE BONHOMME

même) sur des coteaux, en dehors des milieux aquatiques. De la sorte, on ruine à tout jamais un urbanisme intégré aux milieux paysagers qui respecte le droit à la vue de chacun et qui offre un équilibre panoramique certain. Il suffit d'une seule intervention, en dehors des lignes traditionnelles des villes et des villages, d'une seule incursion de bulldozer pour ruiner à jamais une riche perspective, un bien collectif intangible mais réel.

Le «progrès» fait des ravages partout. La ville de Pierrefonds, par exemple, a installé un mur de mille pieds, sur ses berges, sans demander de permis, sur les terrains de l'Etat et celui-ci n'a constaté les dégâts qu'après coup. Dans d'autres cas on est atteint de la maladie des autoroutes: on coule tout dans le béton et l'on vit ensuite dans le

bruit des camions. Cela s'est produit sur la rive sud, notamment, de Laprairie à Rimouski.

Depuis la création du ministère de l'Environnement, depuis la formation, également, de la direction de l'aménagement des cours d'eau, des efforts ont été faits pour corriger la situation. Dorénavant le service du milieu hydrique n'accorde plus de baux, ne cède plus de terrain sans avoir consulté la direction de la nature dont l'objectif est d'assurer une certaine protection au milieu paysager. C'est dire qu'un nouvel équilibre est en train de se créer. Le service du contentieux du ministère de l'Environnement a présentement une centaine de causes devant les tribunaux contre des personnes qui ont empiété sur le domaine public. Dans certains cas les procédures s'effectuent par le moyen d'injonctions, dans d'autres on invoque les dispositions de la loi de l'Environnement dans des actions ordinaires; aucune cause n'est actuellement pendante contre une municipalité.

Toutefois, et c'est ce qu'il nous paraît nécessaire de souligner, le tracé de la ligne des eaux en deca de laquelle la terre appartient à la collectivité est une affaire laissée à la subjectivité des fonctionnaires. Rien n'établit les limites avec un degré raisonnable de certitude et les consensus n'ont pas encore été établis.

La seule étude objective a été

faite sur le tracé de la ligne des hautes eaux ordinaires de la ville de Repentigny, sur la rive nord. Dans ce cas la direction de l'aménagement des lacs et des cours d'eau a tracé une ligne, du mieux qu'elle a pu (les interventions artificielles ont dénaturé les lieux) là où «la composition de la végétation des rives dominante passe du type terrestre au type aquatique». L'auteur, le biologiste Albert Courtemanche, dans les trois volumes de son travail, fait en quelque sorte l'autopsie documentée des berges. Il signale que les citoyens de ce lieu ont, «pour des avantages individuels, concouru à artificialiser et à dégrader les abords du fleuve sans tenir compte de la santé, de la prospérité et du bien-être du fleuve lui-même, ni, en dernière analyse, de l'intérêt public.»

Même si, à Repentigny, beaucoup de mal a été fait, il reste des lieux à protéger et des remèdes à apporter. Pour y arriver, toutefois, il faudrait que les divers services du gouvernement reconnaissent cette ligne objective. Le consensus n'a malheureusement pas encore été obtenu pour Repentigny, pas plus que pour le reste du territoire. Le gouvernement du Québec, ces temps-ci, aime à dire que l'aménagement est une affaire municipale. Peut-être bien; mais les berges lui appartiennent en propre et, sur ces terres-là le désordre règne.

L'amer bilan de Lise Payette

■ Que feront les cinq femmes députées du parti ministériel à Québec? N'auront-elles comme seule possibilité que de «limiter les dégâts», comme le prédit l'ex-ministre Lise Payette dans le rapide bilan qu'elle vient de dresser pour l'édition spéciale du 1er mai de Québec-Press?

Bien que certains trouveront amer, mais qui n'est peut-être que lucide... «L'élection de 1981, écrit Mme Payette, a permis à huit femmes de se faire élire — cinq du PQ et trois du PLQ. Nous étions six sur 110, elles seront huit sur 122. Il n'y a pas de progression. Que pourront faire ces huit femmes? Limiter les dégâts, pour peu qu'elles sachent faire la différence entre l'avancement et le recul des femmes.

«Car, poursuit l'ex-ministre, après avoir fait l'expérience de quatre ans et demi de pouvoir, j'affirme que c'est tout ce que les femmes peuvent faire en politique active: limiter les dégâts. Ce n'est pas négligeable, mais ce n'est pas beaucoup. On peut juste se consoler en se disant que si elles n'étaient pas là, ce serait sans doute pire. Leur tâche ne sera pas facile. Elles devront, si elles en ont le courage politique, faire un véritable rempart de leur présence et de leur crédibilité pour empêcher le gouvernement de poser certains gestes concernant les femmes, pour empêcher même le gouvernement de tenir certains de ses engagements électoraux qui ne feraient qu'accélérer le mouvement du balancier dans le sens du conservatisme paternaliste que les femmes ont raison de redouter dans les années à venir (...).»

Quand Mme Payette parle de «certains engagements électoraux», on sait de quoi elle parle! Les promesses - poudre - aux yeux sur la garde à l'école alors que la plus cruelle carence est au niveau des garderies pour les enfants d'âge préscolaire, les subventions à l'achat de maisons réservées aux parents d'enfants de moins de 12 ans, alors que des milliers et des milliers de gens qui n'entrent pas dans cette catégorie se sont saignés à blanc pour rembourser leurs hypothèques, les mesures visant à éloigner les femmes du marché du travail... quitte à les inviter à retourner aux études après dix ans passés au foyer, au moyen d'un crédit d'impôt... accordé au mari bien sûr!

Durant la campagne électorale, les militantes péquistes se sont mordu les lèvres pour ne pas nuire à leur parti. Sans doute ont-elles été tentées de protester violemment lorsqu'elles ont vu les concepteurs du programme électoral (une quinzaine d'hommes et une seule femme, membre du cabinet personnel de Lévesque) écarté les mesures qui avaient été proposées par les comités d'action féminine du parti et dûment acceptées par le comité exécutif national — ainsi des projets d'action positive, des revenus garantis à la femme

enceinte, etc... pour ne garder que des éléments partiels et tronqués, ceux précisément qui s'inscrivaient dans l'optique la plus réactionnaire.

Le tout d'ailleurs avait commencé en beauté, avec le budget Parizeau qui sacrifie les mères de famille au travail dans la mesure où les frais de garde réellement assumés ne commanderont plus les mêmes déductions d'impôt.

Ce qu'on n'a pas vu ce soir-là à la télévision parlementaire, qui ne filme que l'orateur, c'est Mme Payette quittant ostensiblement son siège au moment où M. Parizeau arrivait à ce point de son discours. Elle avait toutes les raisons d'être déçue, car le ministère d'Etat à la condition féminine et le Conseil du statut de la femme avaient préparé un plan intégré et détaillé d'allocation de disponibilité, mais le ministre des Finances n'en a aucunement tenu compte.

Aucune des nouvelles élues du PQ n'a la force politique dont jouissait au cabinet Mme Payette en raison du fait qu'elle était, avec M. Parizeau, le ministre le plus populaire dans le grand public. Or, encore faut-il savoir que vers la fin de son mandat, et à plus forte raison après l'affaire des Yvette, Mme Payette disposait de moins en moins d'appuis pour piloter ses dossiers, sa position ayant été affaiblie par cette fameuse affaire qui allait fournir à ces messieurs un prétexte en or pour ignorer la voix des femmes qui contestent l'ordre établi. Ils pouvaient alors en toute bonne conscience dire: «Vous voyez bien qu'il y en a qui ne pensent pas comme vous!»

Dans son texte de Québec-Press, Mme Payette y fait d'ailleurs allusion: «Le pouvoir n'hésitera pas, ni l'opposition d'ailleurs qui l'a déjà fait, à dresser les femmes les unes contre les autres.»

L'autre piège qu'elle présente réside dans la nouvelle expression à la mode, «la politique familiale», cet autre faux-fuyant qui, sous le couvert de réformes apparemment «populaires», maintient totalement intacte la division traditionnelle des rôles.

Que pourra faire dans ce contexte le successeur (il n'y a pas d'équivalent féminin au dictionnaire!) de Mme Payette, qui se trouvera en plus dans un conseil des ministres encore plus conservateur que l'ancien, à une époque où la récession freine toutes les revendications...?

Sans doute Mme Marois devra-t-elle aller chercher ses appuis au sein du caucus des députés, où se trouvent encore quelques voix combatives, et surtout à l'extérieur de la colline parlementaire.

L'AIDE CANADIENNE AU NIGER OU AILLEURS

Parler des problèmes avant de vanter nos millions...

■ La scène se répète presque à toutes les semaines dans les bureaux des correspondants parlementaires à Ottawa. Un communiqué de l'Agence canadienne de développement international annonçant quelques millions de dollars pour tel ou tel pays du Tiers-monde aboutit dans les salles de rédaction, pour prendre invariablement la direction de la poubelle.

La semaine dernière, on a annoncé que le Canada consacrerait plus de \$60 millions en cinq ans au plan de développement du Niger, qu'une aide de \$2 millions venait d'être accordée pour «améliorer le triste sort des réfugiés éthiopiens en Somalie et afghans au Pakistan», et qu'une somme de \$100,000 a été remise au comité international de la Croix Rouge afin de venir en aide aux victimes du conflit qui fait rage au Liban. C'est à peine si on a fait état du Niger dans les médias. L'ACDI a un budget annuel de \$1,2 milliard, et s'il fallait faire un texte style «missionnaire» pour chaque million dépensé, on n'en finirait plus.

Pourtant, la population canadienne n'est pas indifférente au sort du Tiers-monde. A chaque année, elle donne des sommes importantes aux organisations

religieuses et autres, qui oeuvrent dans les pays défavorisés. Mais cet intérêt semble désabusé devant l'énumération des millions de dollars administrés par l'ACDI.

Alors que les missionnaires ou les laïcs bénévoles des organis-



GILBERT LAVOIE

(de notre bureau d'Ottawa)

mes non-gouvernementaux offrent à ceux qui les appuient financièrement le fruit d'efforts spécifiques auprès de communautés bien identifiées, les grandes agences de développement semblent ne pas trop savoir où donner de la tête dans ces pays de la faim que nos politiciens visitent de temps à autre pour parler du dialogue Nord-Sud. Pendant quelques années, on a cru aux grands travaux d'infrastructure, mais aujourd'hui on se retourne vers les besoins premiers d'alimentation, de santé et d'éducation, tout en constatant qu'on n'avance guère, et qu'on ne fait que

réagir aux situations de crises présentes ou anticipées.

Le cas de Niger

Le cas du Niger constitue un bon exemple. Situé juste au centre du continent africain, juste au sud du Sahara, il fait partie de la région sahélienne où la sécheresse a tué des dizaines de milliers de personnes au milieu des années 70. Avec un revenu annuel moyen de \$200 par habitant et une population de 5 millions, le Niger est l'un des pays les plus pauvres du monde. Seulement 10 p. cent des adultes nigériens savent lire, et seulement 27 p. cent de la population peut se procurer de l'eau potable. On n'y retrouve qu'un médecin par 43,000 habitants, comparativement à un ratio de un pour 580 au Canada.

Malgré ce sombre tableau, le Niger est l'un de ces pays où il y avait de l'espoir à la fin des années 70. Cinquième plus important producteur d'uranium au monde, il a pu profiter des prix élevés pour ce produit au cours des dernières années, pour dégager des surplus importants et les réinvestir dans son économie et particulièrement dans le domaine rural. Il est l'un des rares pays africains à jouir au-

jourd'hui de l'autonomie alimentaire. Dans ce contexte de progression économique le Canada a investi près de \$35 millions au milieu des années 70, pour construire une route (la route de l'Unité) au Niger.

De faux espoirs

En principe tout ce travail des dernières années devrait permettre d'entrevoir un avenir meilleur, au moins dans ce pays, mais tel n'est pas le cas. Une simple chute du prix de l'uranium sur les marchés mondiaux vient de remettre en cause toute la vie économique du Niger, à un point tel qu'on doit maintenant entrevoir d'autres périodes de famine dans ce pays. Les études macro-économiques de l'ACDI prévoient que la diminution des revenus de l'uranium forcera le Niger à réduire de façon drastique ses importations et à subir une diminution importante du taux de croissance. Le pays devra abandonner ses espoirs de bâtir une structure industrielle et se retourner vers son agriculture pour survivre. Et à ce chapitre, l'avenir n'est guère prometteur: on prévoit une déforestation accélérée, un appauvrissement des sols, une avance naturelle du désert, et une aug-

mentation de la population. On prévoit que le pays fera face à un déficit alimentaire qui le forcera à importer 500,000 tonnes de nourriture en l'an 2,000. Des investissements énormes seraient nécessaires pour éviter cette situation, mais le pays et même la communauté internationale n'aura pas les moyens de les assumer. Ainsi, on estime qu'il en coûterait \$250 millions pour reboiser le déficit forestier du Niger pour l'année en cours. Or l'aide extérieure prévue pour 1981 n'est que de \$181 millions. Et dans un pays comme le Niger, l'impossibilité de reboiser signifie l'avance inexorable du désert.

Trop de discrétions

On n'a pas parlé publiquement de ces problèmes la semaine dernière à l'occasion de la visite au Canada du ministre du plan du Niger, M. Brah Mahamane, qui était venu discuter du plan quinquennal de développement de son pays avec les dirigeants de l'ACDI.

Comme à l'occasion de toutes les autres visites de ce genre, le visiteur africain vante les bonnes relations de son pays avec le Canada et insiste sur la valeur du travail de l'ACDI en Afrique. Et la visite se termine par un

communiqué du gouvernement canadien annonçant que le Canada poursuivra son travail.

Mais on n'a pas dit par exemple que la route de l'Unité construite par le Canada est à refaire, parce qu'elle n'a pas été entretenue, qu'elle avait été prévue pour quatre ou cinq camions par jour et qu'il en passe plus d'une cinquantaine, et que le pavage fait par des Canadiens n'a pas résisté aux conditions climatiques particulières à cette partie du monde. L'ACDI devra probablement investir un autre \$30 millions dans le projet.

Et on n'a pas dit que le budget que \$60 ou \$80 millions que le Canada accordera au Niger au cours des cinq prochaines années n'empêchera pas vraiment l'avance du désert et le déficit alimentaire, si la communauté internationale n'accroît pas substantiellement son effort au Tiers-monde.

Cette crainte de l'ACDI à parler de ses problèmes dans des pays comme le Niger pourrait bien être l'une des causes de ses difficultés de communications avec le public canadien. A force de craindre le scandale ou le ridicule de l'échec, l'Agence n'a plus que des budgets froids pour faire parler d'elle.



Lysiane Gagnon

Un concours qui profite surtout à son organisateur

■ Tout le monde, dans le showbusiness, connaît l'imagination de Jean Beaulne, son esprit d'initiative, son acharnement. Certes, ses différentes entreprises n'ont pas toujours été couronnées de succès, loin de là, mais qu'à cela tienne, Jean Beaulne n'a jamais reculé, n'a jamais cessé de foncer, envers et contre tous. Il faudrait l'enterrer sous des blocs de ciment, diront ceux qui le connaissent bien, pour qu'il renonce un jour aux projets gigantesques, abracadabrants, qui mijotent constamment dans sa tête.

Après avoir fait carrière avec les Baronets pendant plusieurs années, après avoir tenté de chanter seul quand le groupe s'est disloqué, Jean Beaulne a décidé un jour de passer de l'autre côté de la rampe. Il faut d'abord producteur, choisit ensuite de s'expatrier en Floride où il présentait des spectacles destinés aux touristes québécois, puis revint au

Québec, après quelques années d'absence, pour s'occuper d'une discothèque située dans un hôtel de la région montréalaise.

PIERRE BEAULIEU

Tout ne devait pas s'arrêter là cependant. Il y a un peu plus de six mois, Beaulne entreprenait de réaliser un nouveau projet: la mise sur pied d'un immense concours provincial destiné à la relève. Cette fois, pensait-il, l'aventure était rentable, pratiquement à coup sûr.

Dans un premier temps, Jean Beaulne a fait le tour du Québec pour solliciter l'inscription de tous les gens qui croient avoir du talent, qui espèrent devenir un jour des vedettes. Plus de 1.000 personnes ont répondu à son appel et participé aux préliminaires de «La Releve Super Talents», qui ont eu lieu dans une trentaine de villes du Québec.

Jamais à ma con-

naissance, un concours, dans le domaine du spectacle, n'avait obtenu autant de succès. La raison en est bien simple. Les gagnants des différentes régions, dans chacune des catégories, — chant, danse, musique et fantaisie humoristique (sic) — se voyaient invités à la grande finale du

concours, qui avait lieu, à tout seigneur tout honneur, à la Place des Arts. Qui plus est, Beaulne avait dit à ces gens que toute la colonie artistique, producteurs, réalisateurs, auteurs-compositeurs en quête d'interprètes, journalistes etc., avait été invitée à l'événement (il avait lancé, a-t-il dit, plus de 3.000 invitations). C'était la course folle. Peut-on rater une pareille occasion, jouer, chanter, danser à la grande Place des Arts, quand on rêve, ou quand nos parents tiennent abso-

lument à ce que l'on soit star? Je n'ai pas eu l'occasion d'assister aux deux tranches de la demi-finale qui étaient présentées en matinée, dimanche, à la Place des Arts. Je n'ai vu que la grande finale, présentée en soirée, un show absolument désolant, mal organisé, mal fait, ne réunissant à peu près que des gens qui, jamais au grand jamais, ne parviendront à faire carrière. Après s'être donné en spectacle, après avoir chanté trois chansons en anglais, dont «My Way» («la

chanson préférée du milieu artistique», dit-il), Beaulne, en compagnie d'une animatrice, a entrepris de nous présenter les finalistes: des troupes de danseuses à claquettes, un batteur de 15 ans qui n'avait d'autre talent que celui de tenir le rythme, une petite fille de six ans, qui joue de l'orgue en robe de première communiant, une autre de 14 ans qui chantait un succès de Ginette Reno, un danseur disco qui compétitionnait pourtant avec une troupe de ballet jazz, un spectacle, il

faut le dire, absolument grotesque, un mélange de jeunes talents spaghetti concourant pêle-mêle, avec les sous-produits des découvertes de Yoland Guérard. Un seul artiste méritait en fait l'attention des gens, André Gagnon, un imitateur qui, s'il n'a pas encore de texte, aucune personnalité propre, possède une technique absolument déconcertante.

Certains avaient deux minutes pour faire leur numéro, d'autres dix, comme Gagnon. Tout était confus, on ne savait

trop qui concourrait contre qui, quels étaient les prix (même Yoland Guérard, président du jury, l'ignorait complètement), il n'y avait qu'une roignée de gens du milieu dans la salle, mais Jean Beaulne, égal à lui-même, semblait tout de même au paradis.

Et il avait bien raison. Pendant toute la journée en effet, des centaines de personnes, parents et amis des concurrents, avaient défilé à la PDA, payant jusqu'à \$12 du billet, pour assister au spectacle.

Qui plus est, il leur fallait déboursier de l'argent trois fois dans la journée, s'ils voulaient assister à chacune des tranches du concours. C'est ainsi qu'une dame du lac St-Jean a dû verser \$36 pour chacun des membres de sa famille, dimanche, pour voir sa protégée chanter à la PDA.

Ajoutez à cela les sous qu'il a faits dans chacune des finales régionales et vous comprendrez qu'il songe récidiver l'an prochain. Même si personne ne tirera jamais rien de ce concours.

ÉCONOMIQUEMENT LA PLUS AVANCÉE DES TRACTIONNS AVANT.

LA TERCEL 1981 DE TOYOTA.

Vous aimeriez posséder une traction avant sans déboursier trop d'argent? Pensez à la Tercel de Toyota. C'est la traction avant superéconomique.

Économe à l'achat.

La Tercel 4 portes est la moins chère des tractions avant sur le marché. C'est sans doute une des raisons qui font qu'on la préfère à la Mazda GLC, à la Datsun 310 et à la Rabbit de Volkswagen. Mais ce n'est pas tout.

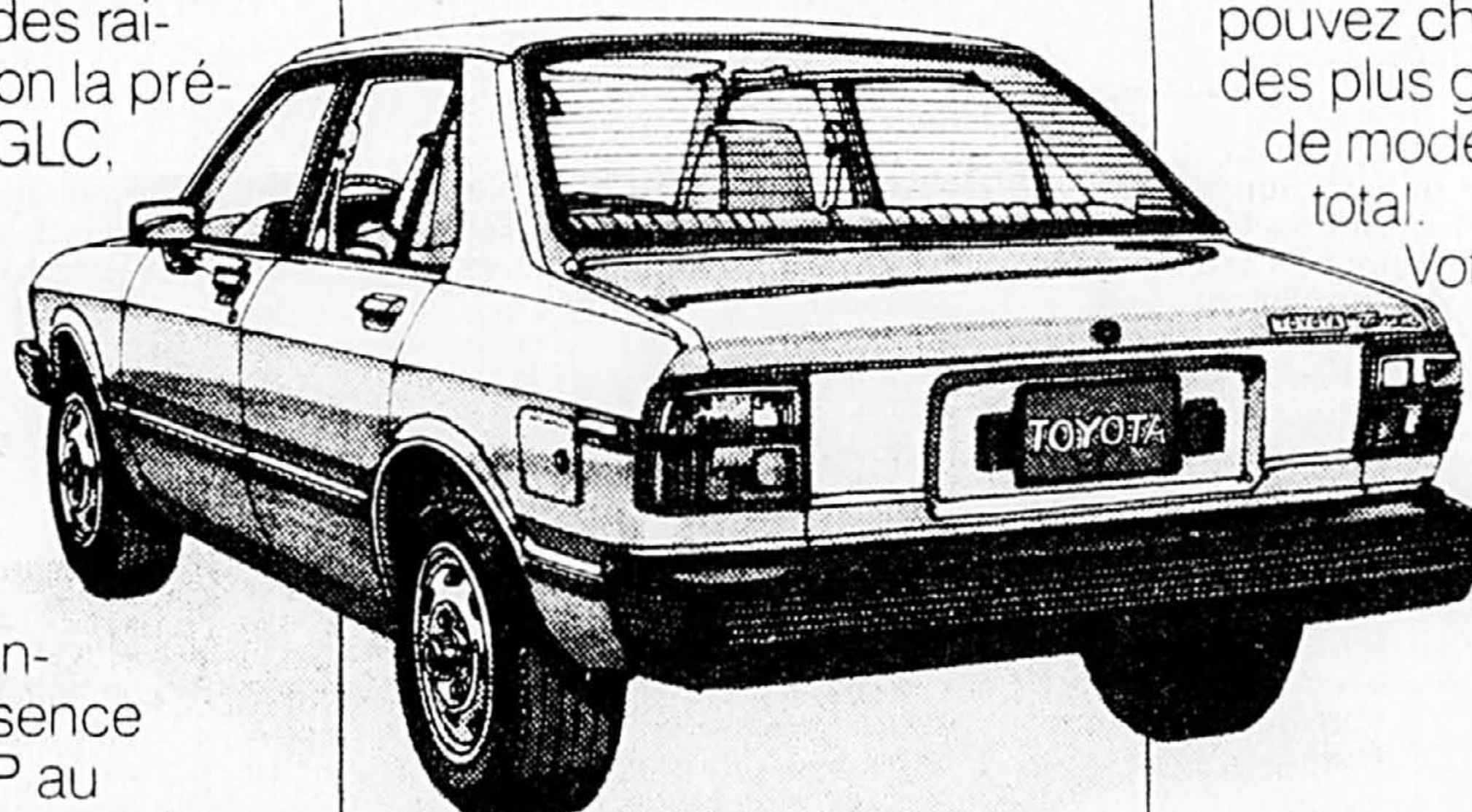
Économe d'essence.

Sa faible consommation d'essence place la Tercel SP au premier rang de toutes les tractions avant 4 vitesses vendues au Canada. Et dans la catégorie des

Consommation d'essence de la Toyota Tercel 1981.

Litres/100 km		m/g	
Route	Relative	Route	Relative
5.0	5.8*	56	49*

*5.0 litres par 100 km, équivalant approximativement à 49 m/g. Les chiffres proviennent d'essais en laboratoire selon les méthodes de Transport Canada de la Toyota Tercel 1981 munie d'une boîte manuelle 4 vitesses. La véritable consommation d'essence peut varier. Consultez le Guide 1981 de Transport Canada pour plus de détails.



Séjour 4 portes

boîtes automatiques, la Tercel 2 portes surpasse toutes ses rivales. On com-

prend de mieux en mieux sa popularité. Mais il y a davantage.

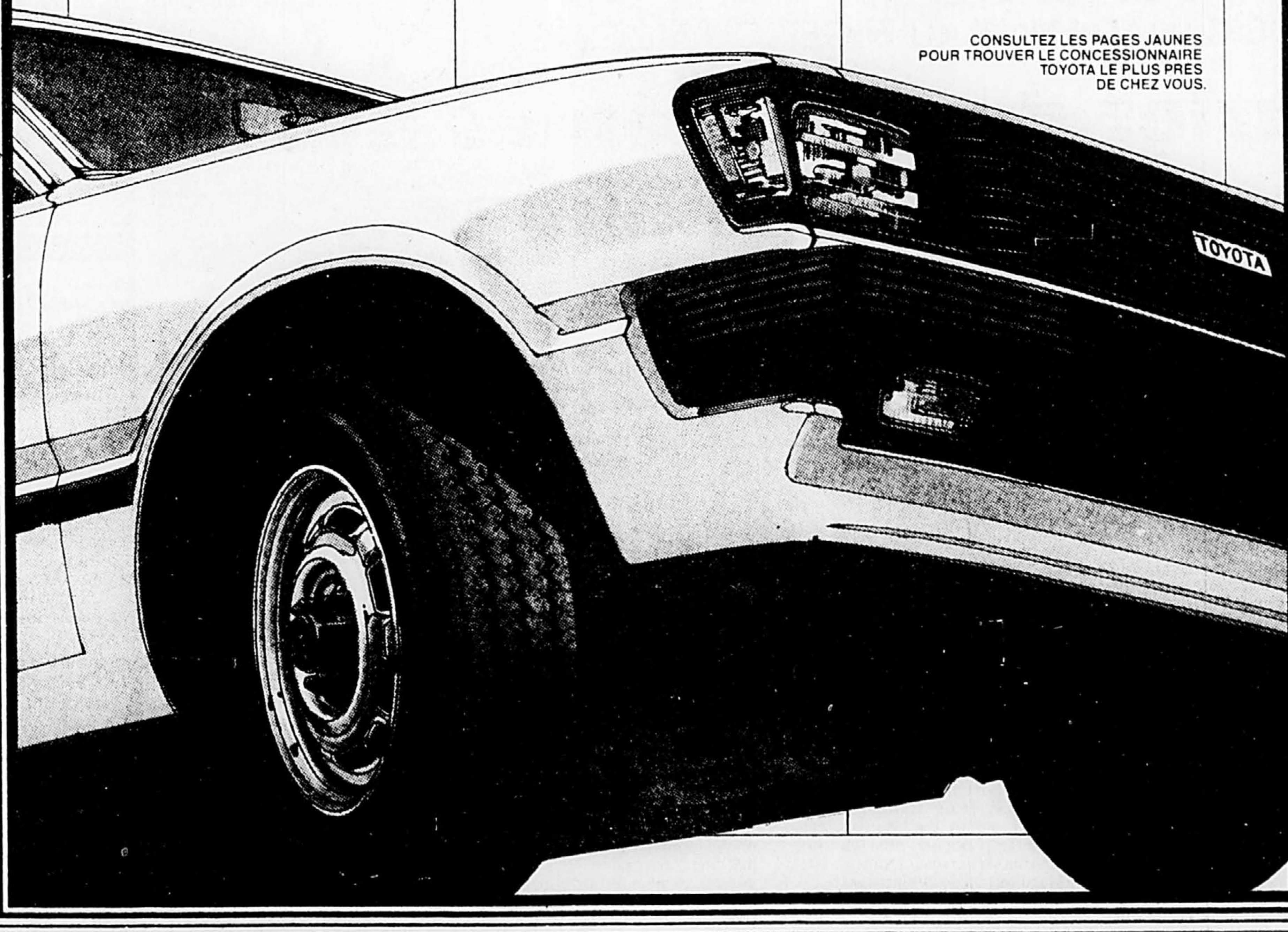
Generouse d'espace.

Aucune autre traction avant importée n'offre aux passagers des sièges avant autant d'espace pour les jambes. C'est le confort allié à l'économie. Et vous pouvez choisir parmi l'un des plus grands choix de modèles: cinq au total.

Votre concessionnaire Toyota peut vous en vendre ou vous en louer une aujourd'hui.

OH,
ÇA
C'EST
SENSAS!
TOYOTA

CONSULTEZ LES PAGES JAUNES
POUR TROUVER LE CONCESSIONNAIRE
TOYOTA LE PLUS PRES
DE CHEZ VOUS.



TOYOTA SPINELLI
561 boul. St-Joseph, Lachine
634-7171

Fairview TOYOTA INC.
12, Auto Plaza, Pointe-Claire
694-1510

CHASSE TOYOTA
819 est, rue Rachel
527-3411

LE PLUS BEAU CHOIX EN MONTRE CHEZ:
ALIX TOYOTA
6807, Delorimier, Mtl (près Bélanger) 376-9191

Simpsons

ERRATA

Veuillez prendre note des corrections suivantes dans la circulaire «Grande Vente de mai Simpsons», encartée dans La Presse du samedi 25 avril 1981:

Page 16, article 8. Les pédales de cette bicyclette n'ont pas de catadioptrés.
Page 55, article 5. Le taille-herbe électrique est muni d'un moteur de 2 ampères et non 3 ampères tel qu'indiqué.

Dans La Presse du lundi 27 avril 1981 page A14:
Article N, lampe portative 24". Le tube fluorescent est de 15 watts et non 20 watts tel qu'indiqué.

Et dans le cahier «Grande Vente de mai Simpsons» encarté dans La Presse du samedi 2 mai 1981:

Page 4, article G. Collier 51 cm, ton blanc seulement.

Page 18, articles B et C. Canapé, fauteuil et repose-pieds non tel que représenté. Cependant ces modèles peuvent être obtenus sur commande spéciale.

MUSIQUE

Claude Gingras

■ C'est à Gustav Mahler, dont la popularité est en train de rejoindre celle des plus célèbres compositeurs du monde de l'orchestre, que Charles Dutoit a consacré le dernier programme de la série «Gala» de l'Orchestre Symphonique de Montréal.

Une seule oeuvre, mais l'une des plus représentatives de Mahler, sa neuvième et dernière Symphonie, qui dure 75 minutes, occupe toute la soirée.

Dutoit ayant dirigé la première Symphonie de Mahler au premier programme de la série «Grands Concerts», on peut donc dire que cette 47e saison de l'OSM, déjà riche en oeuvres des répertoires classique, romantique et contemporain, aura eu comme pôles les deux symphonies qui correspondent au début et à la fin de la production de ce compositeur.

Par exception, le concert double de cette semaine a lieu demain soir et jeudi soir (salle Wilfrid-Pelletier, 20h30, comme toujours). C'est-à-dire que les abonnés du mardi iront au concert jeudi. La raison de ce changement: Dutoit et l'OSM jouaient le Mahler hier soir à Ottawa et l'y reprennent ce soir même. Contrairement à la formule selon laquelle les auditeurs du mardi entendent souvent une première lecture publique d'une oeuvre, cette semaine on leur servira un Mahler bénéficiant de trois auditions d'affilée en autant de soirs.

Pas d'entracte

Le caractère particulier de la Neuvième de Mahler, autant que sa durée inhabituelle, interdisent de la faire précéder d'autre chose ou d'y faire un entracte. L'audition se déroulera donc d'une seule traite et le concert se terminera avant 22h.

Un événement à l'OSM: la «Neuvième» de Mahler

La Neuvième de Mahler comprend quatre mouvements, qui sont groupés d'une façon inhabituelle, à savoir: deux mouvements lents encadrant deux mouvements rapides. Le premier est un mystérieux *Andante comodo* en forme-sonate (exposition, développement, réexposition et coda), mais en forme-sonate très libre, et il est parsemé de nombreux changements de tempo. Il s'agit, assure-t-on, du premier mouvement de symphonie le plus complexe de toute la littérature symphonique. Il dure 25 minutes. Le deuxième mouvement est un *Scherzo* également très libre comportant deux ländler encadrant une valse rapide (le ländler est une danse paysanne d'Autriche apparentée à la valse). Le troisième mouvement prolonge un peu le caractère du deuxième. Intitulé *Rondo-Burleske*, il est composé en grande partie d'épisodes disloqués et sarcastiques.

En contraste complet avec ces deux mouvements rapides et caricaturaux, Mahler propose comme quatrième et dernier mouvement un *Adagio* qui est l'une des choses les plus belles et les plus chargées de tension qu'il ait écrites. Comme le premier mouvement, il dure environ 25 minutes.

Oeuvre autobiographique

Tous les commentateurs sont d'accord concernant l'aspect autobiographique de la neuvième et dernière Symphonie de Mahler. Le compositeur, très malade, y exprime sa certitude qu'il va bientôt mourir. Le premier mouvement comporte, dès la fin du développement (mesure 327, très exactement), l'indication que la musique doit se dérouler «comme un lourd convoi funèbre» («Wie ein schwerer Kondukt»).

Autant *Das Lied von der Erde* («Le Chant de la terre») est un adieu à la terre, justement, autant la neuvième Symphonie, qui suit immédiatement *Das Lied*,



Gustav Mahler

pourrait être la porte qui s'ouvre sur l'éternité. On a dit partout que «la Neuvième commence là où *Das Lied* finit». Après un premier mouvement qui se cherche et deux mouvements médians rapides, où Mahler semble railler tout ce qu'il a connu et qu'il va bientôt quitter, l'*Adagio* final arrive comme un chant de libération. Le compositeur y multiplie les indications de jouer toujours plus lentement, toujours plus doucement aussi, et de retenir sans cesse le tempo.

En ce sens, la toute dernière page de la partition (qui en contient 182 dans l'édition «urtext» de Universal) est un chef-d'oeuvre. Mahler confie cette page terminale aux cordes seules; à ce moment-là, le reste de l'orchestre a cessé de jouer, ce qui est significatif. Des notes longuement tenues à l'aigu, avec en contrepoint quelques brides de mélodies espacées de silence: tel

est l'unique matériau de cette page ultime que Mahler demande de jouer «adagissimo» (c.-à-d. encore plus lentement qu'*adagio*); il renchérit pour les sept dernières mesures avec l'indication «ausserst langsam» (le plus lent possible) et surenchérit avec un «ritenuto», accompagnant le tout d'indications de dynamique allant jusqu'à quatre «piano»! Pour la toute dernière mesure, Mahler écrit tout simplement: «ersterbend», c.-à-d.: «en mourant»...

Cette page ultime de l'*Adagio* final, soit 27 mesures de musique, prend de trois à quatre minutes selon les chefs, c.-à-d. selon la conception que chacun se fait de la lenteur (j'ai écouté Bernstein, Giulini, Klemperer, Levine, Solti, Tennstedt et Bruno Walter, créateur de l'oeuvre).

L'immobilisation-silence, cet aboutissement inexorable de tout événement musical, et qui intervient parfois en l'espace d'une seconde, prend donc ici jusqu'à quatre minutes pour se réaliser. Illustration de ce que doit être l'agonie d'un homme qui sait qu'il va mourir, cette toute dernière page de la neuvième Symphonie de Mahler ferait mentir Stravinsky, qui déclarait la musique «impuissante à exprimer quoi que ce soit»!

Une oeuvre prophétique

Charles Dutoit se dit d'accord avec les commentateurs sur l'aspect autobiographique de la Neuvième de Mahler. Par ailleurs, il souligne «le côté prophétique de cette musique. C'est la fin définitive d'une époque et la grande charnière entre le romantisme et le post-romantisme, d'une part, et la musique du XXe siècle, d'autre part. La Neuvième de Mahler, c'est un peu la Bible de la Nouvelle Ecole de Vienne. Tout Berg est déjà là-dedans. C'est une oeuvre d'émotion, oui; c'est aussi une oeuvre prophétique.»

CHOIX D'ÉMISSIONS

Attention: au moment d'aller sous presse hier, la Société Radio-Canada était incapable d'assurer le retour de sa programmation régulière pour ce soir.

19:30 7 8 10 — Michel Jasmin

L'émission portera ce soir sur la prochaine fête nationale du Québec dont on dévoilera l'emblème (il ne s'agit pas d'un paquet de bouteilles de bières vides jonchant le sol). Les invités seront le ministre Lucien Lessard, Gilles Vigneault, Jean Duceppe, ainsi que MM. Claude Imbeault et Bruno Roy du comité organisateur.

20:00 13 17 19 — Visage
Simone Monet Chartrand est l'invitée de Gaston L'Heureux.

20:30 7 8 10 — Hockey
Les Flames contre les North Stars.

21:00 13 17 19 — «L'homme-Sandwich»
Une comédie satirique de Michel Polac dans laquelle un paysan qui a vendu son terrain pour la construction d'une autoroute est la proie de nombreux démarcheurs. Drôle, dit-on.



Simone Chartrand



Michel Jasmin

100,000 personnes au Salon du livre de Québec

■ QUÉBEC (PC) — Près de 100,000 personnes ont visité le 10e Salon international du livre de Québec, ce qui représente une diminution d'environ 3,000 visiteurs par rapport à l'an dernier.

Selon le directeur de cette foire culturelle, M. Lorenzo Michaud, cette mince différence est attribuable à la baisse enregistrée durant la dernière journée, dimanche, alors que la belle température aurait incité les

gens à s'adonner à des activités à l'extérieur.

Selon lui, ce salon a été le plus réussi de tous en dépit du fait que certains exposants ont enregistré une baisse des ventes.

«Il n'y a jamais eu autant de participation du public aux diverses tables rondes, conférences, rencontres avec les auteurs. J'ai remarqué que le contact se faisait mieux, que les auteurs avaient moins tendance à geler le public, cette année», a-t-il indiqué.

NOTEZ BIEN

La rubrique «Quoi faire aujourd'hui» et les programmes des spectacles (films, pièces de théâtre, variétés, concerts) paraissent maintenant dans notre cahier des sports de format tabloïd.

arts et spectacles

c'est la culture mise à la portée de tous dans La Presse

Mercredi et jeudi à l'OSM



Charles Dutoit

Mahler
Les Concerts Gala
Charles Dutoit, chef d'orchestre
Symphonie no 9

6-7 mai
\$4.50 à \$12.50

Ce concert est commandité par Bell Canada

Orchestre symphonique de Montréal

Billets à prix réduits pour groupes: 842-3402. Tous les concerts de l'OSM sont présentés les mardis et mercredis à 20h30. Salle Wilfrid-Pelletier. Renseignements Place des Arts: 842-2141. Si disponibles à 19h, 100 billets de dernière heure à \$2.50.



LES ENTREPRISES GESSER INC. presentent

CE SOIR



3, 4, 5 et 8, 9, 10, 11 mai
20 h 00

Billets \$16, \$14, \$11, \$8
Ass. en vente: Aubertin-Musique, Magasin Soufflet, Montréal, Québec, P.Q., Place Bonaventure, Farview.

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi, inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112



Présente

«QUELQUE PART... UN LAC»

"ON GOLDEN POND"

DE ERNEST THOMPSON

Traduction et adaptation d'Albert Millaire

Mise en scène de Claude Maher

Décor: Denis Rousseau

Costumes: François Barbeau

Éclairages: Guy Simard

du rire, de la tendresse, de l'émotion, une pièce qui donne le goût de vivre

Avec:

Béatrice Picard

Paul Hébert

Catherine Bégin

Benoît Girard

Robert Pallascio

Éric Beauséjour

ou François Marchal

Du 8 avril au 16 mai

levé du rideau 20h30

rideau fermé 23h10

THÉÂTRE PORT-ROYAL

1000, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2X 1Z9

Renseignements: 842-2112

une invitation de la presse

et de

CKAC 73

en collaboration avec

Office des Producteurs de lait du Québec

à venir voir

le spectacle

Up with People

une fantaisie musicale pour toute la famille

40 PERSONNES

seront invitées à assister au spectacle «UP WITH PEOPLE», présenté au Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts, le 17 mai prochain à 20h30.

RÈGLEMENTS:

1. Pour participer au concours, il suffit d'inscrire vos nom, adresse et numéro de téléphone sur le coupon de participation ou sur une reproduction faite à la main (excluant toutes reproductions mécaniques ou photocopies).

2. Le concours débute le 4 mai '81 pour se terminer le 11 mai '81.

3. L'attribution des invitations aux gagnants se fera, par tirage au sort, au cours de la semaine du 11 mai '81.

L'émission de Serge Laprade, animateur à CKAC 73, entre 9h15 et 11h15 de la Place des Arts et de l'Office des Producteurs de lait du Québec ainsi que leurs familles ne sont pas éligibles. Les gagnants en vertu de la loi sur les concours ont été payés.

6. Tout tirage quant à la conduite de ce concours publicitaire et à l'attribution d'un plus devra être soumis à la Régie des Loteries et Courses du Québec.

NOM

APP.

ADRESSE

VILLE

TELEPHONE

CODE POSTAL

la presse

Remplir et retourner à: Up with People, CKAC, C.P. 7730, Succ. A, Montréal, H3C 4A6

Cinéma et Ciné-Parcs Odéon

Un film de Roman Polanski
'TESS'
 (Version française) SEM: 2,00, 5:15, 8:30
 LUN. A VEN. 8:30
 DOLBY STEREO (Version anglaise)
 Place du Canada 861 4595

Robert Redford
'BRUBAKER'
 en Version Française
 Berri 2 288 2115 Ciné-Parc Laval 3 627 5555

BO DEREK
CHANGEMENT DE SAISONS
 2e FILM A CHAQUE CINÉ
 Berri 3 288 2115 Jean-Talon 725 7000
 Brossard 1 485 5906 Odéon Laval 2 687 5207
 Ciné-Parc Boucherville 1 655 5515
 Ciné-Parc Châteauguay 3 691 1310

CHASSEUR DE TAXI
 Berri 4 288 2115

TIM
LAURA
LES OMBRES DE L'ÉTÉ
 de David Hamilton
 Berri 5 288 2115 Longueuil 1 679 7451
 Ciné-Parc Laval 1 622 5555

Un film de FRANÇOIS TRUFFAUT
LE DERNIER MÉTRO
 Le Dauphin 1 721 6060

QUE LE SPECTACLE COMMENCE
 Le Dauphin 2 721 6060 7:00, 9:20

JANE FONDA - LILY TOMLIN - DOLLY PARTON
"COMMENT SE DÉBARRASSER DE SON PATRON"
 Champlain 1 524 1685 Brossard 2 465 5906
 Longueuil 2 679 7451 Crémazie 388 4210
 Odéon Laval 1 687 5207 Verdun 768 2092
 St-Jérôme Ciné-Parc Odéon 1 655 0492

Clint Eastwood
'Ca Va Cognier'
 Champlain 2 524 1685 Brossard 2 465 5906
 St-Jean Ciné-Parc Laval 2 622 5555
 Ciné-Parc Boucherville 2 655 5515

LES DOBERMANS REVIENTENT
 Mercier 255 6224 AUSSI 2e FILM
 Villard 388 5572 Ciné-Parc Laval 4 622 5555
 Brossard 3 465 5906 Ciné-Parc Odéon 2 655 0492
 Ciné-Parc Châteauguay 1 691 1310

NUITS DE CAUCHEMAR 2e film
 Ciné-Parc Châteauguay 2 691 1310 "LE SECRET DE LA BANQUIÈRE"

Mac Davis
'Cheaper To Keep Her'
 Bonaventure 1 861 7776 NEIGES
 Côte des Neiges 1 715 5527 7:20, 9:30

SYLVESTER STALLONE **NIGHTHAWKS**
 Plaza Alexis Nihon 2 935 4246 5:30, 7:30, 9:30

KING OF THE MOUNTAIN
 DEC. 7:00, 9:00 PLAZA: 5:15, 7:15, 9:15
 Square Decarie 1 341 3190
 Plaza Alexis Nihon 1 935 4246

COAL MINER'S DAUGHTER
 Bonaventure 2 861 7776 5:15, 7:25, 9:30



Louise Cousineau

LES TECHNICIENS REFUSENT DE RELAYER DES ÉMISSIONS PRÉPARÉES PAR DES CADRES DE TORONTO

Radio-Canada décrète un lock-out

Les téléspectateurs montréalais qui ont tenté de regarder Radio-Canada hier après-midi sont tombés sur un écran vide: cette panne a débuté lorsque les techniciens ont été mis en lock-out hier à 13h par la Société Radio-Canada. Au moment de mettre sous presse, le canal 2 offrait des bouts de film sans suite entrecoupés de longs trous noirs. Toutefois au canal 6, c'était toujours le black-out.

Il appert que les techniciens en poste à l'émetteur du Mont-Royal, en apprenant qu'un lock-out venait d'être décrété contre eux, ont «réaménagé» quelques fils avant de quitter, ce qui a provoqué un black-out. Tout l'après-midi hier, des cadres de Radio-Canada ont tenté de remettre la machine en marche, et en fin d'après-midi les téléspectateurs pouvaient voir des images décousues, comprenant des scènes d'un vieux film de Tyrone Power, d'un plus vieux film encore de Harold Lloyd et d'un document sur les oiseaux de proie. En début de soirée le canal 2 était de nouveau en panne.

La radio a aussi été affectée et n'a présenté que de la musique enregistrée.

Selon le directeur des ressources humaines à Radio-Canada, M. Paul Rousseau, le lock-out a été décrété à Montréal parce que les moyens de pression n'ont cessé d'augmenter durant le weekend. La partie de baseball s'est arrêtée à la deuxième manche samedi et Les Beaux Dimanches ont sauté dimanche soir.

Hier matin, les techniciens se sont présentés au travail. Selon M. Jacques Perreault, du Syndicat des techniciens du réseau français, le lock-out a été précipité par la grève des techniciens de Toronto, affiliés à la Nabet. «On nous a demandé, de dire M. Perreault, de mettre en ondes pour le canal 6 de Montréal des émissions préparées par les cadres de la CBC à Toronto. Les garçons ont dit non. Ils étaient prêts à diffuser du matériel en

anglais au canal 6, mais originaire de Montréal.»

Selon M. Rousseau de la partie patronale, la décision de décréter un lock-out fait suite au refus de la part du syndicat des techniciens d'assurer Radio-Canada qu'à l'avenir ils feraient les quarts complets. M. Rousseau a ajouté que le lock-out serait maintenu jusqu'à ce que les techniciens donnent des assurances de travail ininterrompu à la direction de Radio-Canada.

En principe, les négociations entre Radio-Canada et les techniciens doivent reprendre demain.

Selon M. Rousseau, il n'est pas question pour le moment d'un lock-out généralisé.

Du côté des négociations avec les journalistes, qui sont en grève depuis plus de six mois, les parties sont encore très loin l'une de l'autre, dit M. Rousseau, mais on constate un certain rapprochement dans l'exploration. Il y a encore 40 points en litige de ce côté.

Avec le syndicat des annonceurs, des commentateurs sportifs et des employés de bureau, les négociations sont au point mort, la direction de Radio-Canada n'ayant pas prisé que les chefs syndicaux n'aient pas soumis les dernières offres de la Société à leurs membres.

La grève des techniciens de la Nabet dans les principales villes du Canada a aussi perturbé la programmation du réseau anglais CBC. Toutefois, la direction a affirmé qu'elle mettrait tout en œuvre pour assurer en priorité la livraison du téléjournal The National hier soir.

Il n'est pas question à Montréal que les techniciens mettent en ondes les émissions produites par les patrons de la CBC à Toronto tant que leurs collègues de Nabet seront en grève.

Par ailleurs, les techniciens de la ville de Québec à qui Radio-Canada à Montréal avait demandé d'alimenter le réseau français ont refusé et quitté le travail. Ils ont été imités par leurs collègues de Matane et de Rimouski.

GUIDE DES MEILLEURS FILMS
 POUR VOTRE DIVERTISSEMENT!
 ÉTUDIANTS 14-17 ANS avec PHOTO et CARTE D'IDENTITÉ... \$3.50 (sout. D'Idéal)

LES IMPRESSIONS DE FELLINI SUR LA FEMME
 Non pas son FEMINISME, mais sa FÉMINITÉ. 14 ANS

FELLINI LA CITE DES FEMMES
 MARCELLO MASTROIANNI
 ÉLYSÉE 1 35 MILTON 842 6053 SEMAINE: 6, 20, 9, 00.

Pier Paolo Pasolini Les Contes de Canterbury
 ÉLYSÉE 2 35 MILTON 842 6053 SEMAINE: 7, 20, 9, 30.

GAGNANT DE 4 OSCARS
 — incluant —
LE MEILLEUR FILM
LE MEILLEUR RÉALISATEUR
ROBERT REDFORD

des gens comme les autres
 Il y a les films que l'on regarde
 P.V.M. 12, 10, 2, 20, 4, 35, 6, 50, 9, 05 LAVAL: Sem. 7, 05, 9, 25
 PLACE VILLE-MARIE LAVAL 4 866-2444 CENTRE LAVAL 868-7776

PLUS ON EST DE FOUS PLUS ON S'AMUSE!
LES SOUS-DOUÉS
 PARISIEN: 12, 45, 2, 35, 4, 25, 6, 15, 8, 05, 9, 55 RIVOLI: 12, 30, 4, 00, 7, 30
 Le PARISIEN 3 480-3858 RIVOLI 1 277-3125 Plus: 2e film au RIVOLI

PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE CANNES 1980
MON ONCLE D'AMÉRIQUE
 RÉALISATEUR: ALAIN RESNAIS SCÉNARIO: JEAN BRUAUT
 Avec la collaboration du Prof. HENRI LABORIT
 Le PARISIEN 5 480-3858 12, 15, 2, 35, 4, 55, 7, 15 et 9, 35

NASTASSIA KINSKI la GRANDE vedette de 'TESS'
 dans **DEUX HEURES DE COLLE POUR UN BAISER**
 Plus: 2e GRAND FILM CHATEAU: 12, 30, 3, 55, 7, 20; LAVAL: 3, 55, 7, 20; VERSAILLES 3 627 5555; GREENFIELD PARK 3 627 5555; GREENFIELD: 6, 05, 7, 50, LAVAL: 7, 20, VERSAILLES: 6, 55.

NOUVEAU FESTIVAL DES MAÎTRESSES DE DISCIPLINE
 D'YVONNE THORNE
 Dans l'enfer! Mettez une créature démoniaque à l'école!
ILSA
 L'ENFER DES FEMMES
 «ILSA»: 1, 15, 6, 05; «ILSA»: 4, 25, 9, 15.
 CHATEAU 2 277-3103 «ENFER»: 2, 55, 7, 45

DERRIÈRE LEURS BARREAUX, UN SEUL ESPOIR: QUITTER CET ENFER!
 Les EVADEES du CAMP D'AMOUR
 Plus: 2e GRAND FILM LAVAL: 6, 50, 8, 30; EROS: 10, 00 a.m., 12, 30, 3, 45, 6, 35, 8, 10
 CENTRE LAVAL 868-7776 55 STE CATHERINE 228-5517

Violence et passion!
Michael Cimino
HEAVEN'S GATE
 avec KRIS KRISTOFFERSON
 YORK: 12, 45, 3, 30, 6, 15, 9, 00; LA CITÉ: 6, 20, 9, 00
 YORK 1487 STE CATHERINE 837-8576 1575 AV. DUTAR 844-7829

Les Plouffe
 un film de GILLES CARLE
 d'après le roman de ROGER LEMELIN
 HORAIRES: PARISIEN: 9:30 AM, 2:00 et 7:30 PM
 LAVAL, VERSAILLES, GREENFIELD: Semaine 7, 30 p.m.
 MATINS: \$5.00, AGE 08 & 12; MATINÉE: \$4.00, AGE 08 & 12; SOIRÉE: UN SEUL PREX \$7.50
 Longueuil: 691-1310, AGE 08 & 12; CHATELAIN: 691-1310, AGE 08 & 12

Le PARISIEN 1 **LAVAL 1**
 480-3858 868-7776

GREENFIELD PARK 1 **VERSAILLES 1**
 627-5555 627-5555

UNE SEMAINE DE VACANCES
 NATHALIE BAY, MICHEL GAGNÉ, PHILIPPE NOBLET
 plus: «HAROLD ET MAUDE»
 RIVOLI 2 277-3125 «VACANCES»: 2, 20, 5, 45, 9, 15; «HAROLD»: 12, 45, 4, 10, 7, 40

DE RETOUR DANS UNE NOUVELLE AVENTURE!
 14 ANS
LA CAGE AUX FOLLES II
 avec la participation de MICHEL GAGNÉ
 12, 10, 2, 00, 3, 50, 5, 40, 7, 30, 9, 20.
 480-3858

Le RIRE et le SANG coulent...
LES CHARLOTS CONTRE DRACULA
 PARISIEN: 12, 25, 2, 15, 4, 05, 6, 00, 7, 30, 9, 40; GREENFIELD: 6, 00, 7, 35, 9, 10, LAVAL: 6, 10, 7, 50, 9, 25, VERSAILLES: 6, 05, 7, 45, 9, 25
 480-3858 868-7776

GREENFIELD PARK 2 **VERSAILLES 2**
 627-5555 627-5555

"THIEF" UN FILM QUI VOUS COUPERA LE SOUFFLE!
 JAMES CAAN
Thief
 LOEWS 2 934 STE CATHERINE 861-7437 PEEL
SNOWDON
 5275 DECARIE 482-1322 United Artists

IL EST IMPOSSIBLE!
JERRY LEWIS
"HARDY WORKING"
 VAN HORNE **LaCité 3** VAN HORNE 7:00, 9:00, 10:00
 6150 CÔTE DES NEIGES 731-8243 1575 AV. DUTAR 844-7829

La tuerie continue...
FRIDAY THE 13th PART 2
 LOEWS 3 934 STE CATHERINE 861-7437 PEEL
 934 STE CATHERINE 861-7437 PEEL DORVAL: 7:00, 9:00
 MONKLAND **DORVAL 1**
 5304 AVE MONKLAND 484-3576 280 AVE DORVAL 631-8586

LaCité 3
CLAREMONT **RINGO STARR** **BARBARA BACH**
 5038 SHEPPARD 486-7355
DORVAL 2
 280 AVE DORVAL 631-8586

Forcée par un dieu. Annoncée par un sorcier. L'ouvée par un roi!
EXCALIBUR
 AVENUE: Sem. 6, 25, 9, 00; LA CITÉ et FAIRVIEW: Sem. 6, 15, 9, 00.
 CINE-PARC DOLLARD: Ouverture 7, 30 p.m.
AVENUE **LaCité 1** RADIO D'OUTO REQUIS AU CINE-PARC
 1224 AVE GREENE 937-2747 1575 AV. DUTAR 844-7829
Cineparc DOLLARD 1 **FAIRVIEW 2**
 TRANS CANADIENNE 5 55 884-8442 TRANS CAN 5 52 897-8055
PLUS Au CINE-PARC: «TEN» Bo Derek.

"American Pop" est un film brillant!
AMERICAN POP
 The State of the Art in Living Animation.
LE CINEMA
 WESTMOUNT SQUARE 937-2747 **PLUS**
Cineparc DOLLARD 4 ou CINE-PARC: «FOUN' AROUND»
 TRANS CANADIENNE 5 55 884-8442
Death Hunt
 LOEWS 1 934 STE CATHERINE 861-7437 PEEL
DORVAL 3 CHARLES BRONSON
 280 AVE DORVAL 631-8586 LEE MARVIN

TÉLÉ-CÂBLE
Les émissions à ne pas manquer

9:00 [15] [31]
HANDBALL
 Partie entre Laval et Red Stars (sénior masculin). Les commentaires sont de Hugues de Roussan et l'analyse est faite par Jean-Charles Meffe.

09:00 [14] [24]
MUSIQUE
 Au cours de musique, nous apprenons la lecture rapide, la recherche des sons, la lecture de la gamme mineure et son explication.

SPORTS ET LOISIRS [15] [31]

07:00 **LA BONNE HABITUDE**
 Conditionnement physique avec la collaboration de Kimo-Québec.

07:15 **COMMUNIQUÉS**
 De la Société des Sports du Québec.

07:30 **LA BONNE HABITUDE**

07:45 **COMMUNIQUÉS**

08:00 **SPORT INTER**

08:30 **COMMUNIQUÉS**

09:00 **HANDBALL**
 Voir encadré.

10:30 **BASKETBALL**
 Mont-Morency vs Outaouais.

12:00 **TENNIS DE TABLE**
 Micheline Aucoin vs Adèle Karim.

12:30 **INFORMATION HANDBALL**

13:00 **EN COURANT LES BOIS**

14:00 **TÉLÉ BILLARD**
 Gaston Leblanc vs Idos Nasif.

16:00 **BOWLING**

17:00 **LA BONNE HABITUDE**

17:15 **COMMUNIQUÉS**

17:30 **SPORT INTER**

18:00 **BLUE BONNETS**

18:30 **TENNIS DE TABLE**
 Voir 12:00.

19:00 **À LA RECHERCHE DE NOS ANCIÈRES**
 Les recensements du XVIIIe siècle. Sujet historique. Les moyens de transport.

20:00 **BOXE**
 Demi-finales, 10 combats. Catégorie Senior. Classe ouverte et novice.

23:00 **TENNIS DE TABLE**
 Voir 12:00.

23:30 **SPORT INTER**

COURS [15] [24]

09:00 **MUSIQUE**
 Voir encadré.

10:00 **DREAMS AND REALITIES OF TRAVEL**
 L'Orient et la Chine.

10:30 **PSYCHOGENÈSE DE L'ENFANT**
 Le Jeu. Animateur: Suzanne Dallaire, professeur.

11:00 **CONNAÎTRE SON APPAREIL PHOTO**
 Les appareils-photo 35mm et leur fonctionnement.

* Entre 9 heures et 12 heures les émissions de sport sont présentées au 31 seulement.

ENFANTS ET JEUNESSE [20] [26]

07:00 **1, 2, 3, 4.**
 Conditionnement physique pour enfants d'âge préscolaire.

07:15 **GLOBULE ET ROBINET**
 Voir encadré.

07:30 **MIREILLE ET ARSÈNE LAPIN**
 Arsène nous invite à bricoler des avions.

08:00 **HISTOIRE D'ANTOINE**
 Antoine raconte une histoire à Marianne et aux enfants.

08:30 **LE MONDE DU PÈRE AMBROISE**
 Ambroise la fortune parle de ses rencontres avec les Inuits, de leur vie et leur cheminement.

09:00 **GRENIER SOUS LA MER**
 Désire Aerts nous parle des poissons électriques.

09:30 **CLIN D'OEIL**
 L'Oncle Pierre nous renseigne sur le tigre.

10:00 **ENFANTS DU THÉÂTRE**

10:30 **HISTOIRE D'ANTOINE**
 Voir 08:00.

11:00 **APRÈS L'ÉCOLE**

11:15 **GLOBAL ET GAMELLE**

12:00 **GLOBULE ET ROBINET**
 Voir encadré.

12:15 **MILLE ET UNE IMAGES**
 Les enfants racontent une histoire sur un voyage en Espagne sur les toréadors.

12:30 **CHATEAU DES MAGES**
 Alluciné a de gros problèmes avec un arbre géant qui pousse dans le jardin du château.

13:00 **1, 2, 3, 4.**

13:15 **FAIS DODO**
 L'Oncle Pierre nous raconte l'histoire de l'âne et l'oiseau.

13:30 **MIREILLE ET ARSÈNE LAPIN**
 Voir 07:30h.

14:00 **HISTOIRE D'ANTOINE**

14:30 **LE MONDE DU PÈRE AMBROISE**

15:00 **GRENIER SOUS LA MER**

15:30 **CLIN D'OEIL**
 Voir 09:30h.

16:00 **ENFANTS DU THÉÂTRE**

16:30 **HISTOIRE D'ANTOINE**
 Voir 08:00h.

17:00 **APRÈS L'ÉCOLE**

17:15 **GLOBAL ET GAMELLE**

18:00 **GLOBULE ET ROBINET**
 Voir encadré.

18:15 **MILLE ET UNE IMAGES** Voir 12:15h.

18:30 **CHATEAU DES MAGES** Voir 12:30h.

19:00 **MADEMOISELLE CLEF DE SOL**
 On étudie le rythme avec René Joly, percussionniste.

20:00 **1, 2, 3, 4.**

20:15 **FAIS DODO**

20:30 **UN BOUT DE TEMPS**

GLOBULE ET ROBINET
 En compagnie de Copernic, vaisseau spatial plein de surprises, Globule et Robinet, rôles tenus par Marjolaine Jacob et Claude Blanchard, découvrent le monde des plantes. Aux canaux 20 et 26 à 7:15.

Pour les régions qui reçoivent 30 canaux ou plus

CANAL 29
08:00
ARTS QUÉBEC
 Arts Québec volet théâtre fait place cette semaine à Michèle Rossignol, comédienne très connue. En compagnie de Catherine Jalbert, il est question de la pièce «Saga des poules mouillées». En reprise à 14:00 et 20:00.

Pour les régions qui reçoivent 21 canaux

CANAL 6
09:00
SOUS L'ÉTIQUETTE
 La bicyclette est un sport de plus en plus populaire. L'acquisition d'une bicyclette demande réflexion, car le coût de l'achat est très important et les caractéristiques des nombreuses marques de vélos répondent à différents besoins selon la catégorie de cyclistes dont vous faites partie. Donc Pierre Lebel, l'animateur, invite les téléspectateurs à suivre SOUS L'ÉTIQUETTE jusqu'il reçoit François Marci, directeur technique de Vélo Québec qui nous indique comment choisir une bicyclette. En reprise à 15:00 et 21:00.

[15] ou [20] s'adresse aux abonnés qui reçoivent 21 canaux; [24] [26] ou [31] s'adresse aux abonnés qui reçoivent 30 canaux ou plus

Ces émissions sont présentées aux abonnés des systèmes de câblodistribution faisant partie du Réseau Inter-Vision

Cablevision nationale 270-6161
 Télécable Videotron 656-2111
 Télécable de la Rive Sud 833-1920
 Câblodistribution Haut Richelieu 344-1127
 Transvision Rive Sud 655-6300
 Télécable des Mille Îles 471-2710

LUNDI SANGlant EN ESPAGNE

Un double attentat relance la peur d'un coup d'État

d'après Reuter, AFP, AP et UPI,

■ Les rumeurs d'un coup d'État imminent circulent plus que jamais en Espagne, où deux attentats attribués aux groupes de gauche GRAPO ont coûté la vie hier à un général, un policier et deux membres de la Garde civile.

Le général Andres Gonzalez de Suso, 62 ans, ancien porte-parole du ministère de la Défense, a été abattu hier matin à Madrid alors qu'il montait dans sa voiture devant son domicile. Dans la fusillade qui suivit, et qui a fait trois blessés parmi les passants, un policier a été tué et un des assaillants, grièvement atteint à la tête, a été arrêté. Un deuxième assaillant, âgé d'une trentaine d'années comme son complice, a réussi à s'enfuir par le métro.

Au même moment, à Barcelone, deux membres de la Garde civile tombaient sous les balles de deux jeunes agresseurs alors qu'ils prenaient leur petit déjeuner dans un bar.

Ces assassinats ont suscité l'indignation de tous les partis politiques et syndicaux d'Espagne, qui les ont aussitôt condamnés comme une nouvelle tentative de destruction de la démocratie. A peine rentré de sa visite au Portugal, hier après-midi, le premier ministre espagnol, Leopoldo Calvo Sotelo, est allé s'incliner devant la dépouille du général Suso.

Calvo Sotelo, qui avait démenti à Lisbonne, samedi, les rumeurs de coup d'État circulant à

Madrid depuis la semaine dernière, a affirmé hier à sa descente d'avion que le gouvernement et l'armée étaient prêts à faire face aux terroristes.

Des mesures de sécurité exceptionnelles avaient d'ailleurs été prises dans les casernes de Madrid dès jeudi dernier. Ces mesures, qui incluent la suppression des permissions pour les officiers et le renforcement des effectifs de surveillance, restent en vigueur jusqu'à demain.

On se souvient que le putsch manqué du 23 février avait été précédé d'une série d'attentats et d'enlèvements au Pays basque, oeuvre de l'organisation séparatiste ETA. La flambée de violence d'hier, la plus meurtrière depuis le début de l'année, porte à 22 le nombre d'assassinats politiques commis en Espagne depuis le 1er janvier.

Le ministère de l'Intérieur a indiqué que les attentats de Madrid et de Barcelone portaient tous deux la marque des GRAPO (Groupes révolutionnaires antifascistes du premier octobre). La police pensait avoir démantelé cette organisation à la suite de l'arrestation de plusieurs de ses dirigeants l'an passé.

L'un d'eux, José Maria Sanchez, qui aurait participé à une trentaine d'assassinats, a été condamné à plus de 150 ans de prison à l'issue de plusieurs procès. La dernière de ses condamnations a été prononcée la semaine dernière à Madrid.

Les GRAPO ont fait leur première apparition le 1er octobre

1975, après la mort de Franco. Cette organisation, qui se présente comme le bras armé du «Parti communiste espagnol reconstitué», aurait commis une

cinquantaine d'assassinats depuis, y compris l'attentat à la bombe perpétré il y a deux ans dans un café de Madrid, où huit personnes avaient perdu la vie.



Le nettoyage, après l'attentat de Madrid.

téléphoto UPI

HAIG À L'OTAN

Négociations sur les euromissiles avant fin 1981 avec Moscou

■ ROME (Reuter) — Les Etats-Unis ont l'intention d'ouvrir avant la fin de l'année avec l'Union soviétique des négociations sur le déploiement des euromissiles, a déclaré hier à Rome Alexander Haig, secrétaire d'Etat américain, à l'ouverture de la session de printemps du Conseil atlantique.

Le général Haig, ancien commandant en chef des forces de l'OTAN, a précisé aux autres ministres des affaires étrangères des 15 pays membres de l'alliance que ces pourparlers se dérouleraient dans le cadre des négociations SALT sur la limitation des armements nucléaires, apprend-on de source proche de la conférence.

Les pays d'Europe occidentale ont accueilli avec soulagement la déclaration des Etats-Unis. Les gouvernements d'Allemagne fédérale, de Belgique, d'Italie, des Pays-Bas et de Grande-Bre-

tagne doivent en effet faire face à une opposition très vive au sujet du déploiement de missiles à moyenne portée sur leur territoire.

M. Haig a également indiqué à ses interlocuteurs que le président Reagan avait adressé récemment une lettre manuscrite de cinq pages au président Brejnev dans laquelle il traitait de tous les aspects des relations Est-Ouest.

Hans-Dietrich Genscher, ministre ouest-allemand des Affaires étrangères et chef de file du courant favorable à la négociation avec Moscou, s'est félicité de l'intention américaine.

Il a insisté sur le fait que l'Occident ne doit pas adopter une «politique en dents de scie», mais que l'ouverture de ces négociations ne devait pas être interprétée comme «une faveur accordée à l'Union soviétique».

L'attitude américaine ne signi-

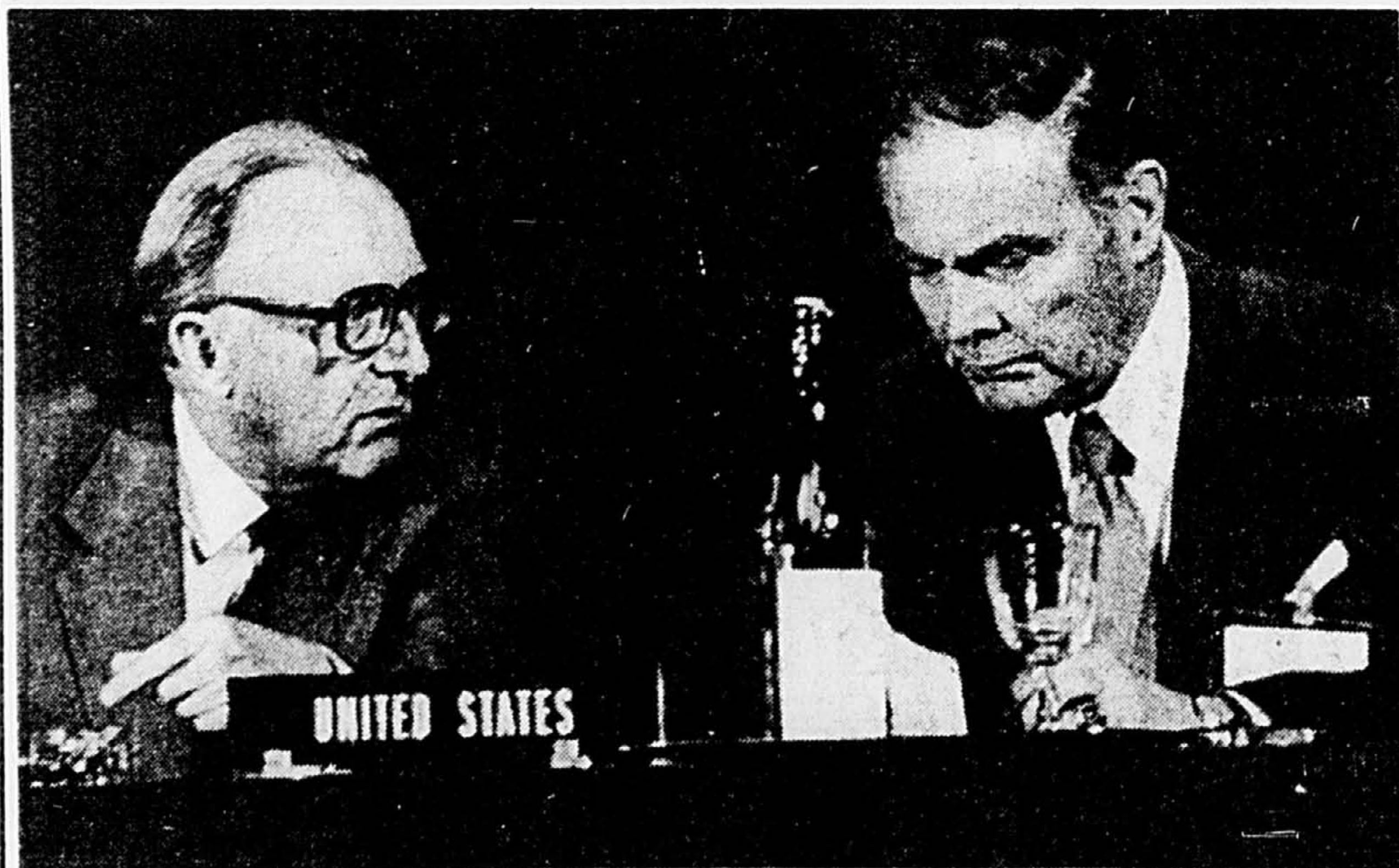
fie pas automatiquement que les Etats-Unis souhaitent poursuivre le processus SALT, fait-on remarquer de source proche de la conférence.

Le projet de l'OTAN, prévoyait l'installation en Europe occidentale de 464 missiles de croisière et de 108 missiles Pershing à partir de 1983 afin de contrebalancer le déploiement de fusées à tête nucléaire soviétiques, estimées en Occident à plus d'un millier.

L'administration Reagan a tardé à répondre favorablement aux propositions soviétiques de négociation en raison notamment de la situation en Pologne. Caspar Weinberger, secrétaire américain à la Défense, était particulièrement hostile à de telles discussions tant que subsistait en Pologne un risque imminent d'intervention soviétique.

Le général Haig n'a pas caché à ses collègues qu'une éventuelle entrée de l'Armée rouge à Varsovie porterait un coup sérieux aux possibilités d'accord.

Les nouvelles négociations américano-soviétiques seraient précédées de contacts préliminaires à Washington d'abord, avec l'ambassadeur d'URSS, Anatoly Dobrynine, puis à New York, à l'automne, avec le chef de la diplomatie soviétique, Andreï Gromyko.



L'Américain Haig et le Britannique Lord Carrington, à Rome.

d'après AFP, Reuter, UPI et AP

■ On semblait très loin, hier, d'une solution diplomatique à la nouvelle crise déclenchée par l'installation au Liban de missiles sol-air syriens.

La Syrie a en effet catégoriquement rejeté les limites imposées par Israël sur ses activités militaires en territoire libanais. «La Syrie fera ce qu'elle doit faire, et seuls les Syriens et les Libanais — et personne d'autre — peuvent tracer des lignes rouges au Liban», a déclaré hier Radio-Damas.

A Jérusalem, entre-temps, le premier ministre israélien, Menahem Begin, a annoncé qu'Israël était prêt à accorder aux Etats-Unis un nouveau délai

Liban: la «crise des missiles»

pour régler la crise par la négociation. Begin a précisé qu'un message livré plus tôt dans la journée par l'ambassadeur des Etats-Unis en Israël, Samuel Lewis, demandait à Israël «d'accorder un délai supplémentaire aux Etats-Unis pour régler, par des moyens diplomatiques, la crise surgie des suites de l'installation des batteries de missiles au Liban».

Begin a d'ailleurs reconnu officiellement, pour la première fois, la présence au Liban de trois batteries syriennes SAM-2

et SAM-6, installées récemment après qu'Israël eut abattu deux hélicoptères syriens au-dessus du Liban.

La mise en place de ces missiles violerait un accord secret intervenu il y a cinq ans entre Israël et la Syrie. Selon l'ex-ministre de la Défense d'Israël, Shimon Peres, cette entente interdisait les mouvements de troupes syriennes au sud du fleuve Litani, à 30 km au nord d'Israël, prévoyait la liberté de manœuvre de l'aviation israélienne au-dessus du Liban. Inter-

disait l'installation de missiles anti-aériens syriens sur le sol libanais et défendait à l'aviation syrienne d'attaquer des installations chrétiennes.

Le président de la commission parlementaire israélienne de la Défense et de la Sécurité, Moshe Arens, s'est dit peu optimiste hier. «tout en espérant que les efforts américains aboutiraient». «Le président Assad de la Syrie ne veut pas recevoir l'ambassadeur des Etats-Unis, a-t-il déclaré. La Syrie est une dictature dont les attitudes sont dictées

AU 66e JOUR DE JEUNE

Bobby Sands est mort en prison

TROIS AUTRES DÉTENUS DE L'IRA POURSUIVENT LA GRÈVE DE LA FAIM

d'après AP, AFP, Reuter et UPI

■ Le jeune militant de l'IRA Bobby Sands est mort tôt ce matin au 66e jour de sa grève de la faim à la prison de Maze, près de Belfast.

Le mouvement républicain d'Irlande du Nord a aussitôt annoncé trois jours de deuil, en multipliant les appels au calme pour que cette mort «d'un martyr de la cause irlandaise ne soit suivie d'aucune violence».

Récemment élu député à la Chambre des Communes de Londres, Sands jeûnait depuis le 1er mars dernier pour obtenir le statut de prisonnier politique pour lui et les autres détenus républicains. Agé de 27 ans, il avait été condamné à 14 ans de prison pour détention d'armes.

Un communiqué du secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord précise qu'il a succombé à 01h17 (heure locale). «Il s'est donné la mort, ajoute-t-on, en refusant toute nourriture et intervention médicale depuis 66 jours».

Le secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, Humphrey Atkins, a déclaré «regretter» la mort de Sands. «Trop de gens sont morts par la violence en Irlande du Nord, a-t-il affirmé. Dans ce cas-là, il s'agit d'un suicide. Nous ne devons pas oublier les autres morts».

Bobby Sands, qui était dans le coma depuis 48 heures, est décédé à l'infirmerie de la prison de Maze, où ses parents, sa sœur et l'un de ses frères, veillaient à son chevet.

Engagé dans l'IRA provisoire en 1972, à l'âge de 18 ans, le jeune militant est condamné l'année suivante à cinq ans de prison pour deux vols à main armée dans des stations-service, deux tentatives de hold-up et détention d'armes à feu.

Libéré en 1976, il est arrêté six mois plus tard dans une voiture dans laquelle se trouve une arme à feu, tout près de l'endroit où vient d'éclater une fusillade. Il est condamné à 14 ans de prison



Nouveau martyr de l'IRA

en 1977. Mais ce n'est qu'avec sa récente grève de la faim qu'il a acquis le statut de héros de l'IRA.

Trois autres détenus de l'IRA poursuivent leur grève de la faim à la prison de Maze. L'un d'eux, le jeune Francis Hughes, figure légendaire de l'IRA, approchait rapidement de la mort hier au 50e jour de son jeûne.

On craint généralement une flambée de violence en Ulster à la suite de la mort de Bobby Sands. Les affrontements se sont d'ailleurs intensifiés hier soir, dans les quartiers catholiques de Belfast, où de nombreuses bandes de jeunes attaquaient des patrouilles de la police et de l'armée à coups de pierres, de bouteilles d'acide et de cocktails Molotov, et dressaient des barrières dans les rues. Deux camions de police ont été incendiés et au moins deux émeutiers ont été arrêtés.

Plus tôt dans la journée, le premier ministre de la République d'Irlande, Charles Haughey, avait lancé un appel de dernière heure à la Commission européenne des droits de l'homme pour qu'elle intervienne de toute urgence en faveur des grévistes de la faim. Sa démarche a cependant été mal accueillie par les républicains, qui l'ont jugée largement insuffisante.

Bolivie: l'armée réoccupe la raffinerie d'OP

d'après Reuter et AFP

■ L'armée bolivienne a repris hier soir le contrôle de la raffinerie de la société américaine Occidental Petroleum occupée depuis samedi par des éléments d'extrême droite qui demandaient la démission du président Luis Garcia Meza, déclare-t-on de source militaire.

Les 37 membres de la Phalange socialiste qui s'étaient emparés de la raffinerie ont été arrêtés, ajoute-t-on de même source. On déclare en outre que l'opération s'est déroulée «proprement», ce qui semble indiquer que les 54 employés de la raffinerie détenus en otage seraient sains et saufs.

Le colonel Gary Prado, qui a conduit l'assaut, a été blessé dans le dos et évacué par hélicoptère. Les détails de l'opération restent fragmentaires, mais il semble que plusieurs soldats ont été blessés au cours de l'attaque.

Les assaillants, dirigés par l'ancien ministre de la Santé Carlos Valverde Barbery, avaient pris la raffinerie d'assaut, et menaçaient de la faire sauter si le général Garcia Maza, qui a pris le pouvoir en

juillet dernier à l'issue d'un coup d'Etat, ne démissionnait pas.

Le coup de force terroriste s'étant produit dans la région de Santa Cruz, à mille kilomètres à l'est de La Paz, il n'a pas été possible aux media de suivre l'opération dans tous ses détails et le régime militaire s'est montré avare d'informations.

Un communiqué officiel dimanche soir accusait toutefois «ce petit groupe de terroristes, apparemment financé par le trafic de drogue», de vouloir «mettre en échec la normalisation des relations américano-boliviennes».

Un fonctionnaire indiquait pour sa part que les extrémistes de droite du PSB réclamaient l'établissement d'un gouvernement de transition militaire-civil «afin de rétablir l'ordre et la paix dans le pays».

Depuis le coup d'Etat militaire de juillet 1980, en effet, le gouvernement élu du président Silas Suazo oeuvre dans la clandestinité avec l'appui de nombreuses organisations politiques, professionnelles et syndicales, alors que la junte intensifie la répression.

tion de la Palestine, Yasser Arafat.

Selon l'ambassadeur américain en Israël, les Etats-Unis poursuivent de leur côté «d'intenses négociations, y compris des contacts avec l'Union soviétique». Même si ces efforts n'ont pas encore abouti, «il n'y a aucune raison de se décourager», a-t-il soutenu.

Sur le plan militaire, la journée d'hier semble avoir été relativement calme dans l'ensemble du Liban. On ne signalait que des tirs d'obus sporadiques dans le sud du pays ainsi qu'à Beyrouth. Au Sud-Liban, l'artillerie israélienne et les milices du commandant libanais dissident Saad Haddad auraient bombardé certaines localités des secteurs central et oriental.

Salvador: Washington en faveur d'élections

d'après AFP et Reuter

■ Les Etats-Unis soutiendront l'ouverture de conversations entre les divers groupes salvadoriens «pour établir les conditions à des élections et leur procédure», a annoncé hier le département d'Etat à Washington, dans une déclaration officielle.

En revanche, les Etats-Unis

s'opposent à l'établissement au Salvador d'un gouvernement issu de seules négociations.

«La position des Etats-Unis est qu'un processus électoral constitue la meilleure voie pour une solution pacifique du conflit au Salvador», conclut la déclaration du département d'Etat.

L'Internationale socialiste (I S) va entre-temps lancer une

nouvelle initiative pour tenter de ramener la paix au Salvador, a indiqué hier, Hans-Juergen Wischniewski, dirigeant du Parti social-démocrate ouest-allemand (S P D).

Wischniewski, qui est un proche collaborateur du chancelier Helmut Schmidt, vient d'effectuer un voyage en Amérique centrale. Il a précisé dans une

interview que l'IS allait multiplier les contacts avec le gouvernement américain et les partis démocrates-chrétiens européens en vue d'une médiation entre les factions rivales salvadoriennes.

Au début de l'année, le S P D avait déjà tenté d'organiser une rencontre entre Napoleon Duarte, président du Salvador, et Guillermo Ungo, chef de l'opposi-

sition socialiste. La junte civilo-militaire de San Salvador, avait mis son veto.

Wischniewski a par ailleurs indiqué qu'au cours de son séjour à San Salvador, il avait eu l'impression que les militaires membres de la junte n'étaient pas intéressés par une solution pacifique.

CHEZ SIMPSONS...GRANDE VENTE

MAY

Maintenant en plein essor jusqu'au 9 mai.

Consultez la circulaire «Grande vente de mai» de 64 pages. Si vous n'avez pas votre exemplaire, venez en chercher un au magasin Simpsons. Composez 842-7221 jour et nuit.



Rabais \$105

Batterie 7 pces «Lagostina» en acier inoxydable

A. Elégants accessoires de cuisine importés d'Italie. Forme décorative, acier inoxydable au fini brillant. Fonds «Thermoplan» à revêtement aluminium pour cuisson uniforme. Ens. 7 pces comprend: casseroles couvertes 1.6 litres et 2 litres. Cocotte couverte 5.5 litres et poêle ouverte 24 cm.

Prix ord. Simpsons 239.98 **134⁹⁸**

Rabais 33% à 43%

Eléments libres «Lagostina»

Complétez votre batterie avec ces éléments en acier inoxydable d'Italie.

	Prix ord. Simpsons	
B. Ens. ustensiles 7 pces	34.98	19⁹⁹
C. Autocuiseur 7 litres (48 seul.)	149.98	89⁹⁹
D. Récipient-étuveuse 20 cm	44.98	29⁹⁹
E. Poêle couverte 26 cm	69.98	44⁹⁹
F. Fait-tout couvert 8.5 litres	109.98	64⁹⁹
G. Cocotte couverte 5.5 litres	109.98	64⁹⁹
H. Casserole couverte 1.6 litre	59.98	33⁹⁹
J. Casserole couverte 2.4 litres	64.98	36⁹⁹
K. Casserole couverte 3.2 litres	69.98	44⁹⁹
L. Poêle ouverte 20 cm	42.98	27⁹⁹



Rabais \$100 Chef électronique de luxe «Kenwood»

Prix ord. Simpsons \$449 **\$349**

M. Combiné à commande pour pleine puissance à toutes les vitesses. Batteur «K» pour efficacité accrue. Fouet en forme de ballon pour mieux «aérer» la pâte. Crochet pour mélanger la pâte à pain. Bol en acier inoxydable. Avec spatule et livre de recettes. Modèle A901SS. Rayon 426, au cinquième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

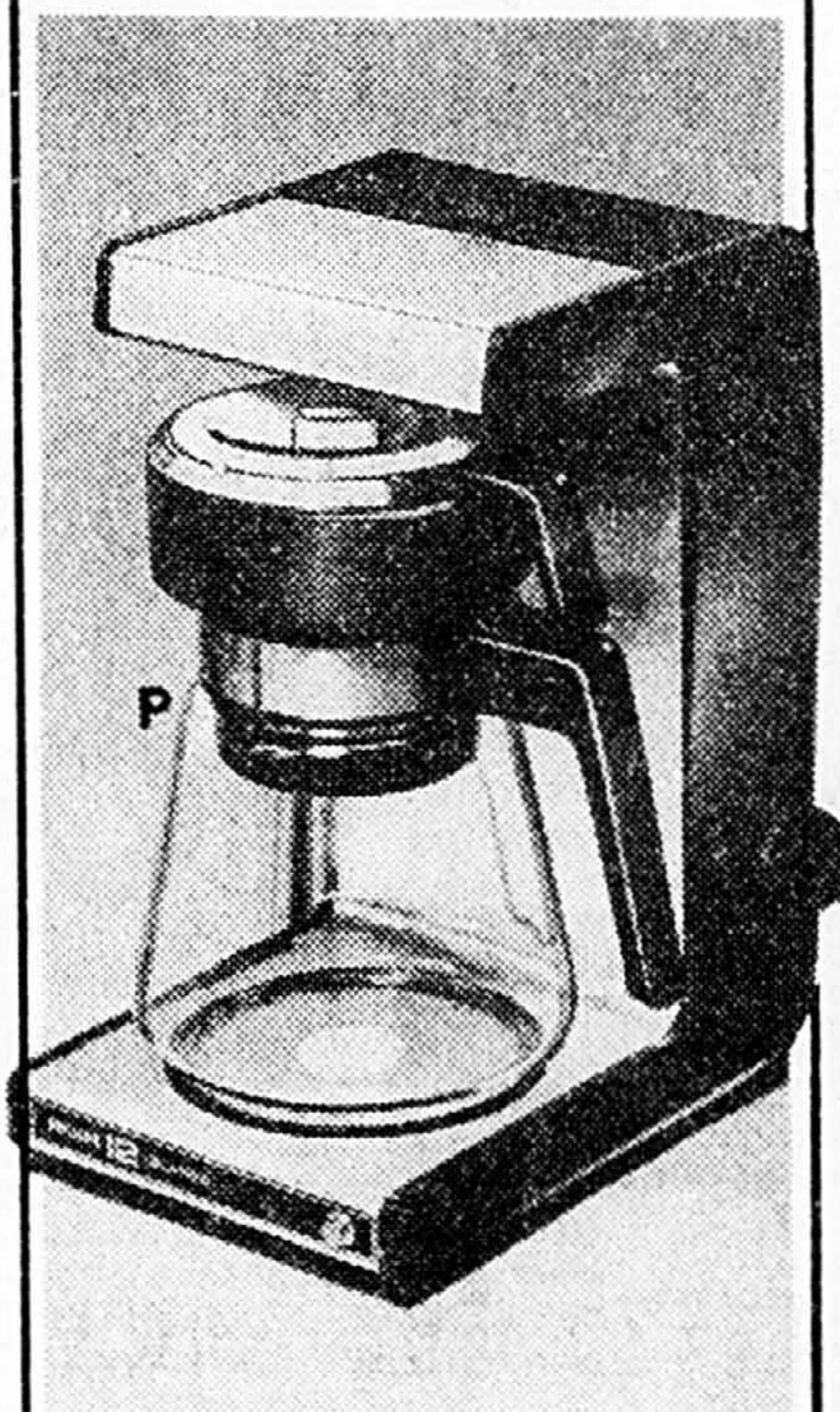
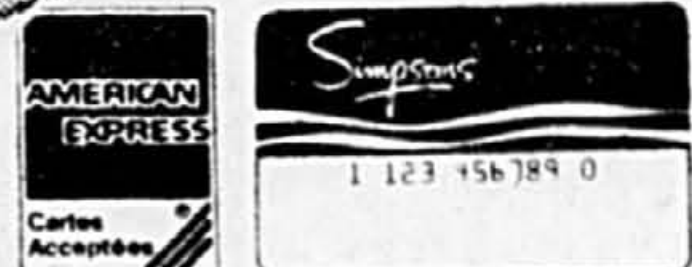
Rabais \$4 Crêpière au fini «T-Fal» et spatule

Prix ord. Simpsons 16.99 **12⁹⁹ ens.**

N. Pour des crêpes parfaites à tout coup. Crêpière 10" au fini intérieur «T-Fal» non adhérent; grande spatule. Pensez à la Fête des mères!



Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit



Rabais 6⁹⁹ Cafetière-filtre «Philips» 12 tasses

Prix ord. Simpsons 59.98 **52⁹⁹**

P. Modèle automatique avec commande «Dial-A-Brew» pour du café tel que vous l'aimez... fort, moyen ou faible. Grand panier pour 6 à 12 tasses et mini-panier pour 3 à 5 tasses. Contrôle thermostatique garde le café chaud. Utilise filtres standard 3 1/2" (88 mm). Modèle HD5170. Cadeau très apprécié des mamans!

Rabais 9⁹⁹ Ens. à fondue en grès flammé

Prix ord. Simpsons 29.98 **19⁹⁹**

Q. Le cadeau idéal pour la Fête des mères! L'ensemble comprend: caquelon 2 pin. au fini émail porcelaine, brûleur à alcool, base-dôme et plateau; 6 fourchettes en acier inoxydable. Livre de recettes. Brun/beige estompé.

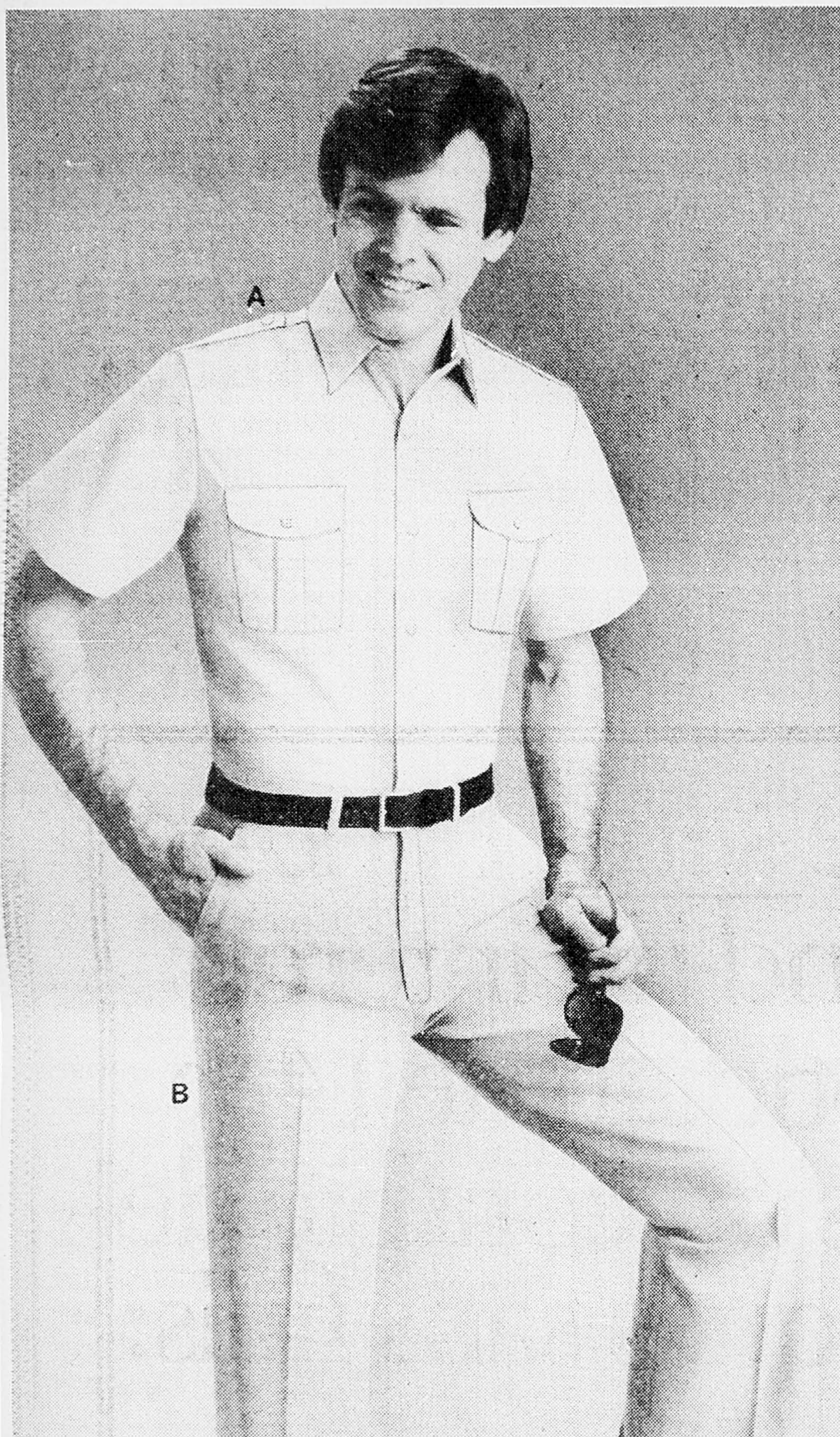


Tirage d'une tondeuse à gazon 20" autopropulsée «Duramark» chez Simpsons.
La gagnante de cette tondeuse de luxe est: Mme Normand Gendron de Brossard.
Toutes nos félicitations à cette heureuse gagnante.

CHEZ SIMPSONS...GRANDE VENTE MAI

Maintenant en plein essor jusqu'au 9 mai
Consultez la circulaire «Grande vente de mai»
de 64 pages. Si vous n'avez pas votre
exemplaire, venez en chercher un au
magasin Simpsons.
Composez 842-7221 jour et nuit.

Simpsons^{MD}



Bas prix!

Rabais \$6

Rabais 7⁹⁶

**Chemise sport
genre militaire**

**Pantalons d'été
faits au Canada**

**Souliers de ville
pour hommes**

Vente
de mai

9⁹⁹

Prix ord.
Simpsons
\$26

19⁹⁹

Prix ord.
Simpsons
37.95

29⁹⁹

pai.

A. Chemise sport 65% polyester/35% coton de Simpsons. Avec 2 poches à rabats et plis creux. Tons unis de brun, poudre, marine, or ou bourgogne. P, M, G, TG.

B. Confortables pantalons en tissu 90% polyester 10% acrylique, lavable. Modèle à poches 1/4 et 2 poches au dos. Marine, noir, beige, bleu (non disponible en taille 30) blanc ou gris. Tailles 30 à 42.

Souliers de ville fabriqués au Canada. Empeignes en cuir véritable et robustes semelles composition. Choix de modèles à la mode. Pointures (avec 1/4): 7 à 11 et 12.

C. Fourreau à empeigne unie et soufflet élastique dissimulé. Largeurs D et EEE. Tan ou noir.

D. Modèle lacé en cuir empeigne à surpiqûres. Largeurs D et EE. Brun foncé ou noir.

E. Modèle fourreau sport en cuir grenu à patte décorative. Largeur E. Brun moyen ou noir.

F. Modèle lacé de ville en cuir grenu. Largeur E. Brun moyen ou noir.

Rayon 285, au sous-sol, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Rayon 264, au sous-sol, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

RÈGLEMENTS DU CONOURS (ne remplir qu'une formule — voir no 3)

1. Le tirage est ouvert à tous. Les employés de Simpsons, GM du Canada ainsi que leur famille immédiate ne sont pas admissibles au tirage.
2. Aucun achat nécessaire.
3. UNE SEULE FORMULE PAR PERSONNE. Les participants qui auront rempli plus d'une formule seront disqualifiés.
4. Le tirage aura lieu le mercredi 13 mai 1981 à 11h du matin chez Simpsons au centre-ville.
5. Les formules de participation devront être déposées au plus tard le samedi 9 mai 1981 avant 17 heures dans les boîtes destinées à cet usage.
6. Le prix n'est ni remboursable en argent ni transférable à une autre personne.
7. La décision des juges sera décisive. Le(la) gagnant(e) de l'auto sera averti(e) par téléphone et une question simple lui sera posée.
8. Les participants au concours acceptent que leur nom et leur photo soient publiés dans les journaux selon la décision de Simpsons.
9. Personne ne peut gagner plus d'une automobile.
10. Simpsons a payé les droits exigibles quant à ce concours en vertu de la «Loi sur les loteries, les courses et les concours publicitaires».
11. Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la «Régie des loteries et courses du Québec».



DU 25 AVRIL AU 9 MAI 1981

Il suffit de visiter un des 5 magasins Simpsons, de prendre une formule de participation au concours et de la déposer dans la boîte destinée à cet usage, au rez-de-chaussée de chaque magasin.

Simpsons a payé les droits exigibles quant à ce concours en vertu de la «Loi sur les loteries, les courses et les concours publicitaires». Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la «Régie des loteries et courses du Québec».

**vous pourriez gagner une
quatre chevrolet
chevette 81 5 portes**

de ces